



Le quatrième colloque de Cadouin s'est tenu le samedi 23 août 1997 au foyer rural, proche de l'abbaye. Une soixantaine de personnes suivirent les cinq communications d'histoire cistercienne et cadunienne au programme.

A travers "Les esprits de Cîteaux au Moyen-Age (XII^e-XV^e siècle)", Benoît Chauvin essaya de montrer l'évolution de l'ordre, "d'un monde" encore post-carolingien "à un autre" déjà pré-renaissant. Titre d'un livre à succès, l'expression "esprit de Cîteaux" est ordinairement employée au singulier. Elle veut traduire l'extrême rigueur de vie des moines blancs et sa conséquence la plus connue, le total dépouillement de leur première architecture. Des travaux récents ont montré qu'il s'agissait en fait d'un "esprit bernardin" qui radicalisa les principes cisterciens originels jusqu'à l'extrême sinon à contretemps. Dans les trois siècles et demi qui s'étendent de la mort du saint au crépuscule du Moyen-Age, l'ordre ne cessa de changer profondément, en s'adaptant avec souplesse et habileté aux nécessités de son environnement jusqu'au XIV^e siècle, en subissant ensuite les épreuves qui s'abattirent sur la France et l'Europe, en poursuivant sa route enfin, transformé, à l'aube des Temps modernes. Qu'on l'observe de l'intérieur dans son expansion ou sa vie interne, à l'extérieur au contact de la société ou de l'économie, au service de l'Eglise ou de la Chrétienté, on est frappé par sa diversité. A l'issue d'une insensible mais irréversible mutation dans tous les domaines, génération après génération, les austères moines-paysans devenus de riches rentiers de la terre, rejetant l'ascèse hors d'âge de l'abbé de Clairvaux mais épousant les mœurs de leur temps, participeront pleinement à la disparition d'une époque révolue et à la promotion d'un monde nouveau.

Après avoir rappelé les circonstances de l'entrée du jeune Bernard de Fontaines à Cîteaux, le Père Lucien Aubry, aumônier à l'abbaye d'Échourgnac présenta ensuite la conception de "Saint Bernard [sur] la vie monastique", à partir de ses écrits. Sa volonté d'un monachisme absolu, sans compromission avec le siècle, au-delà même de ce que furent les intentions des fondateurs de Cîteaux, marqua profondément l'ordre au XII^e siècle et ensuite. A ses yeux très supérieur à celui de mariage ou de cléricature, l'état de moine est le meilleur moyen pour parvenir à la perfection et à Dieu. Méfiant à l'égard de l'érémisme, adoptant le cénobitisme à la clunisienne, il préfère néanmoins Cîteaux. Le converti y trouve les avantages de la solitude, de la vie communautaire et d'une rigueur extrême faite de renoncement au monde, de charité envers les autres et d'ascèse personnelle ; le cloître cistercien est ainsi un petit paradis préparatoire au grand. Toute sa vie, saint Bernard fut un capteur d'hommes et un fondateur de monastères. A sa mort, Clairvaux comptait près de soixante-dix abbayes-filles et une centaine de petites-filles réparties dans tous les pays européens : une telle expansion reste unique dans l'histoire du monachisme occidental.

A travers une série de diapositives commentées, Brigitte Delluc proposa un bilan du bâti roman de Cadouin, conservé intact, visible sous forme de vestiges ou décelable grâce à de simples indices. L'édifice majeur est bien entendu l'abbatiale dont les étapes de construction se laissent deviner, notamment entre chœur/transept et nefs, mais aux datations respectives précises plus aléatoires. Subsiste encore l'essentiel du premier niveau du gros œuvre originel de l'aile des moines : murs de la sacristie, porte de l'angle nord-est, baies de la salle capitulaire, gouttereaux oriental et occidental, pignon sud. La moitié méridionale de l'aile des convers, partie de ses pignons nord et sud, son cellier voûté au rez-de-chaussée et le canal du Bélingou semblent dater aussi du XII^e siècle. Mais les étages de ces deux ailes ont été plusieurs fois repris et réaménagés, surtout aux XVI^e-XVIII^e siècles. De l'aile méridionale, profondément transformée, ne reste que la

trace de la porte du chauffoir. Certains murs externes du premier cloître, appartenant en fait aux bâtiments contigus, ont été rhabillés à la fin du XV^e siècle. Seule une étude systématique faisant intervenir les techniques les plus modernes permettrait d'en apprendre davantage et d'affiner cette intéressante approche. Nul doute que Cadouin recèle encore beaucoup d'informations à découvrir.

Empêché, Louis Grillon ne put présenter sa communication prévue "Autour des odes consacrées au Suaire par le Père Léonard Frison". En remplacement, lecture fut faite d'un tour d'horizon sur "Le Périgord cistercien au Moyen-Age", à travers les quatre abbayes de Boschaud, Cadouin, Dalon et Peyrouse. D'origine érémitique sauf Peyrouse, elles s'affilièrent à Cîteaux, non sans péripéties, dans la seconde moitié du XII^e siècle. Mais elles conservèrent des coutumes propres, comme la propriété d'églises paroissiales et l'établissement de prieurés, contraires aux usages cisterciens. Révélateur sur l'évolution intérieure de l'ordre, le sujet mériterait une étude pointue susceptible d'éclairer aussi l'histoire de Cadouin à cette époque. Le rôle joué par ces abbayes dans la création de bastides au XIII^e siècle et leur sort pendant la guerre de Cent Ans restent également à approfondir.

Pour achever cette studieuse journée, Patrice Bourgeix retraça avec minutie la place originale tenue par "Les Lazaristes" dans la relance et la gestion du "pèlerinage du Saint-Suaire, de 1869 à 1884". Soucieux de faire de Cadouin le grand rassemblement diocésain, outil d'évangélisation à ses yeux, Mgr Dabert y installa l'abbé Campan et un vicaire qui, pendant quinze ans, déployèrent une intense activité spirituelle et matérielle. Mais ni le rétablissement de la confrérie du Saint-Suaire ni la restauration du sanctuaire n'amènèrent le concours escompté de fidèles, hormis aux grandes occasions. Par crainte de la politique gouvernementale hostile aux congrégations, le supérieur des Lazaristes décida leur retrait. De cette époque témoignent encore une partie du mobilier, les mises au goût du jour de l'église et les appartements situés à l'étage de l'aile des moines.

Le préau de l'école de Cadouin abrita le repas de midi, tout en convivialité partagée entre conversations cisterciennes à bâtons rompus et nécessités alimentaires à estomac que-veux-tu ? Comme les années précédentes, la halle prêta son ombre bienveillante aux exposants rassemblés pour la journée du livre régional. Dans la salle communale, les visiteurs purent découvrir une instructive exposition, ouverte tout l'été, sur le thème des "Pèlerinages du Saint-Suaire entre 1866 et 1934". En fin d'après-midi, ceux qui le souhaitèrent assistèrent à la messe paroissiale dans l'abbatiale. En soirée, d'aucuns restèrent goûter la fraîcheur estivale et les spécialités locales sous les mûriers de la petite place.

A l'issue de cette journée, les Amis de Cadouin pouvaient se montrer légitimement satisfaits. Réunir pour la quatrième année consécutive, en plein mois d'août, un public local et extérieur nombreux et intéressé sur des sujets hors des sentiers martelés par les médias n'est pas chose commode. Pour réussir aussi régulièrement, la recette doit être bonne. Un terroir superbe, un site remarquable, un monument exceptionnel, une riche histoire..., un tel assemblage n'est guère fréquent. Avec en plus la volonté de faire vivre le tout, des compétences complémentaires, une réelle cordialité des relations, il devient rare. Merci aux Amis de Cadouin de faire que cette culture-là, assaillie de tous côtés, délivre encore son message : c'est tout simplement celle d'un certain art de vivre.

Benoît Chauvin, C.N.R.S.

AUTOUR DU PLAN CISTERCIEN

BENOÎT CHAUVIN

Il n'est pour ainsi dire aucun ouvrage, aucune monographie, aucun article sur le bâti de l'une ou l'autre des abbayes de Cîteaux qui n'expliquent ou ne mentionnent pas la notion de "plan cistercien". Avec les évidentes ressemblances entre les partis architecturaux adoptés et le dépouillement stylistique recherché qu'offrent en élévation les constructions de l'ordre, on tient les deux principales raisons ayant autorisé à parler d'architecture, voire d'art cistercien.

Sans doute parce qu'il est facilement perceptible à travers les grandioses vestiges conservés aux quatre coins de l'Europe, ce thème est le plus fréquemment abordé parmi ceux de l'héritage de l'ancien Cîteaux. Nombreux sont depuis plusieurs décennies les travaux d'envergure qui ont apporté leurs contributions à une meilleure approche du sujet. Beaucoup plus rares demeurent les études pointues ayant fait progresser les connaissances sur un aspect particulier, exception faite des églises ¹.

Les pages suivantes n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre genre. Plus modestement, elles souhaitent offrir une sorte de bilan, simple et commode, sur le plan cistercien en général. Trop souvent méconnus, ses *fondements* relèvent de nécessités pratiques incontournables, antérieures au fait cistercien lui-même. Mieux perçues sont ses *particularités* spatiales qui reflètent certains traits originaux du Cîteaux du XII^e s. En cours de prospection sont enfin les effets de l'évolution des mentalités au sein de l'ordre, vus à travers les incessantes *modifications* de son plan au fil des époques.

*

1) DANS LES FAITS, DES NECESSITES PRATIQUES OBLIGÉES

Depuis la diffusion du christianisme en Europe et l'extension de la règle de saint Benoît à partir du VI^e s., la volonté de se couper du monde a conduit les chercheurs de Dieu à choisir les "déserts", lieux aussi éloignés que possible des hommes et de leurs turpitudes; mais sans vouloir alourdir les obligations de la vie religieuse en retenant, par souci de mortification, les emplacements hostiles ou malsains. Les atouts naturels de l'environnement ont même le plus souvent été soigneusement observés au préalable puis testés avec attention avant toute installation définitive d'un ermitage, à plus forte raison d'une abbaye. Outre l'isolement, la disponibilité en eau a, partout, constitué un facteur déterminant. En fin de compte, dans nos pays tempérés

¹ Les références de ces travaux et études sont trop nombreuses pour être citées dans le cadre de ce petit essai.

occidentaux et jusqu'à l'apparition du monachisme urbain au début du XIII^e s., ce sont les sites en pleine nature pourvus d'un relief minimal qui ont fixé les implantations de monastères. On connaît bien l'adage ressassé d'après lequel les bénédictins préféraient les montagnes et les cisterciens les vallées.

A nos latitudes, l'orientation joue un rôle décisif sur le bâti. Une disposition nord-sud répartit équitablement les bienfaits du soleil entre matin et après-midi, et équilibre la végétation des versants. L'agencement des édifices est alors relativement indifférent, hormis l'église souvent sur le point le plus haut et au chœur toujours tourné vers l'est. Inversement, un axe ouest-est suscite des expositions aux commodités inégales et impose des choix dans le positionnement des constructions les unes par rapport aux autres. Sur un versant tourné vers le sud, les lieux réguliers seront généralement au midi de l'église; sur un autre exposé au nord, ce sera plutôt l'inverse. En montagne, ces données sont déterminantes ; en régions plus plates, elles s'estompent.

Les constats sont les mêmes pour la topographie et, ainsi, pour l'espace laissé disponible. Celle-ci est décisive en pays montueux, plus ou moins astreignante en zone intermédiaire, à peu près sans importance en plaine. Sont par conséquent exclus tous les fonds trop étroits et les versants trop abrupts, sauf pour les ermitages. Mais nombreux sont les sites d'abbayes qu'il a fallu préparer, par la création de terrains en escaliers notamment, à recevoir un ensemble de bâtisses qui s'étendent sur quelques hectares.

Le poids de l'eau constitue un autre facteur naturel. En bordure de rivière capricieuse, il importe de créer une protection contre les inondations ; au contraire, le choix d'une terrasse non submersible peut limiter le périmètre plat. Une zone marécageuse exige l'installation de drains et requiert une stabilisation des sols avant toute mise en chantier. Mais le plus souvent, il s'est agi d'assurer un approvisionnement régulier : retenue amont, dérivation latérale ou canalisation adaptée sont les systèmes les plus fréquents. Les servitudes de localisation, de pente et de tracé ont alors nécessairement eu des incidences essentielles sur le bâti.

D'autre part, contrairement à ce que l'on croit souvent, les abbayes ne sont pas uniquement habitées par des moines de chœur. L'extrême diversité des occupants est même l'une des caractéristiques du monachisme médiéval ; elle entraîne des conséquences de premier ordre sur la distribution des locaux. Naturellement, les choristes occupent toujours la plus grande partie des lieux réguliers. Mais plusieurs autres quartiers abritent différentes catégories de religieux échappant aux normes ordinaires de la vie communautaire. Traditionnellement, l'abbé réside dans un logis particulier avec de nombreuses annexes. Les nouvelles recrues vivent dans un noviciat qui leur permet de suivre les horaires et les exercices particuliers auxquels ils sont astreints. Les malades et les vieillards se tiennent provisoirement ou définitivement à l'infirmerie, en retrait des locaux communs pour éviter la contagion ou pour être mieux pris en charge. A partir du XI^e s., un grand espace dut être réservé à ceux que l'on appela les convers, paysans devenus religieux par la conversion de leurs mœurs et chargés des tâches matérielles.

Par ailleurs, de tout temps, les monastères ont accueilli, de manière plus ou moins large selon les obédiences, des jeunes pensionnaires confiés par leur famille pour être éduqués et/ou devenir moines; ils habitent à part. Même chose pour certains laïcs qui, en échange de leurs biens, recevaient gîte, nourriture et vêtement jusqu'à leurs décès. Sans compter les familiers et les domestiques plus ou moins permanents, ni les salariés et les artisans à compétence technique indispensable résidant sur place à demeure ou le temps d'un chantier.

- ACTIVITÉS ARTISANALES**
- 1 - logement
 - 2 - foulons
 - 3 - forgerons
 - 4 - orfèvres
 - 5 - tanneurs
 - 6 - tourneurs
 - 7 - peintres
 - 8 - armuriers
 - 9 - camériers
 - 10 - selliers
 - 11 - cordonniers
 - 12 - moulin
 - 13 - pressoir
 - 14 - touraille
 - 15 - boulangerie

- des moines**
- 16 - brasserie
 - des moines
 - 17 - annexe
 - de la brasserie
 - 18 - tourneurs
 - 19 - bourreliers

- ACTIVITÉS AGRICOLES**
- 1 - domestiques
 - 2 - moutons
 - 3 - chèvres
 - 4 - porcs
 - 5 - vaches
 - 6 - chevaux
 - 7 - juments

- 8 - bœufs
- 9 - aire de battage
- 10 - grange
- 11 - volaille
- 12 - responsable de la volaille
- 13 - oies
- 14 - logement des jardiniers
- 15 - potager
- 16 - verger (et cimetière)

- EGLISE**
- 1 - chœur
 - 2 - bras du transept

- 3 - croisée des transept
- 4 - collatéral
- 5 - nef
- 6 - atrium
- 7 - tour

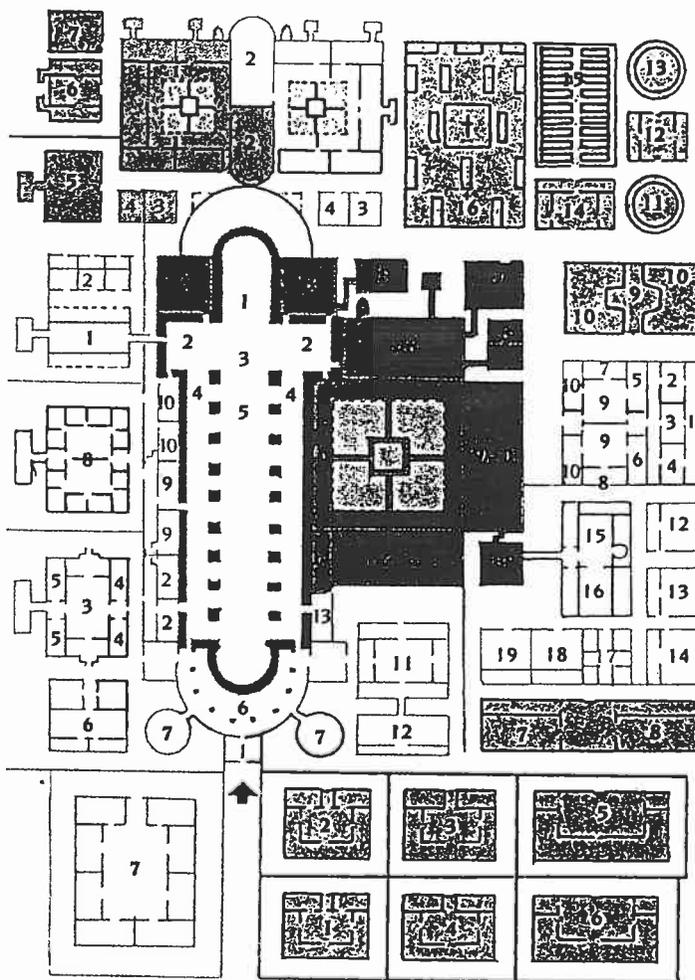
- MAISON ABBATIALE**
- 1 - logement de l'abbé
 - 2 - intendance

- CLÔTURE DES MOINES**
- 1 - cloître
 - 2 - scriptorium
 - 3 - sacristie
 - 4 - four à hosties
 - 5 - salle des moines
 - 6 - dortoir (à l'étage)
 - 7 - latrines
 - 8 - bains
 - 9 - réfectoire
 - 10 - vestiaire (à l'étage)
 - 11 - cuisines
 - 12 - celliers et caves
 - 13 - entrepôts (à l'étage)
 - 14 - parloirs

- ACCUEIL DES VISITEURS**
- 1 - entrée
 - 2 - logement du portier
 - 3 - maison des hôtes de marque
 - 4 - valets
 - 5 - chevaux
 - 6 - intendance
 - 7 - suite des hôtes de marque
 - 8 - école extérieure
 - 9 - maîtres d'études
 - 10 - hôtes ecclésiastique
 - 11 - aumônerie des pèlerins
 - 12 - boulangerie
 - 13 - soins aux pauvres

- INFIRMERIES**
- 1 - cloître
 - 2 - chapelle
 - 3 - cuisines
 - 4 - bains
 - 5 - maison des saignées
 - 6 - pharmacie
 - 7 - jardin de simples

- NOVICIAT**
- 1 - cloître
 - 2 - chapelle
 - 3 - cuisines
 - 4 - bains



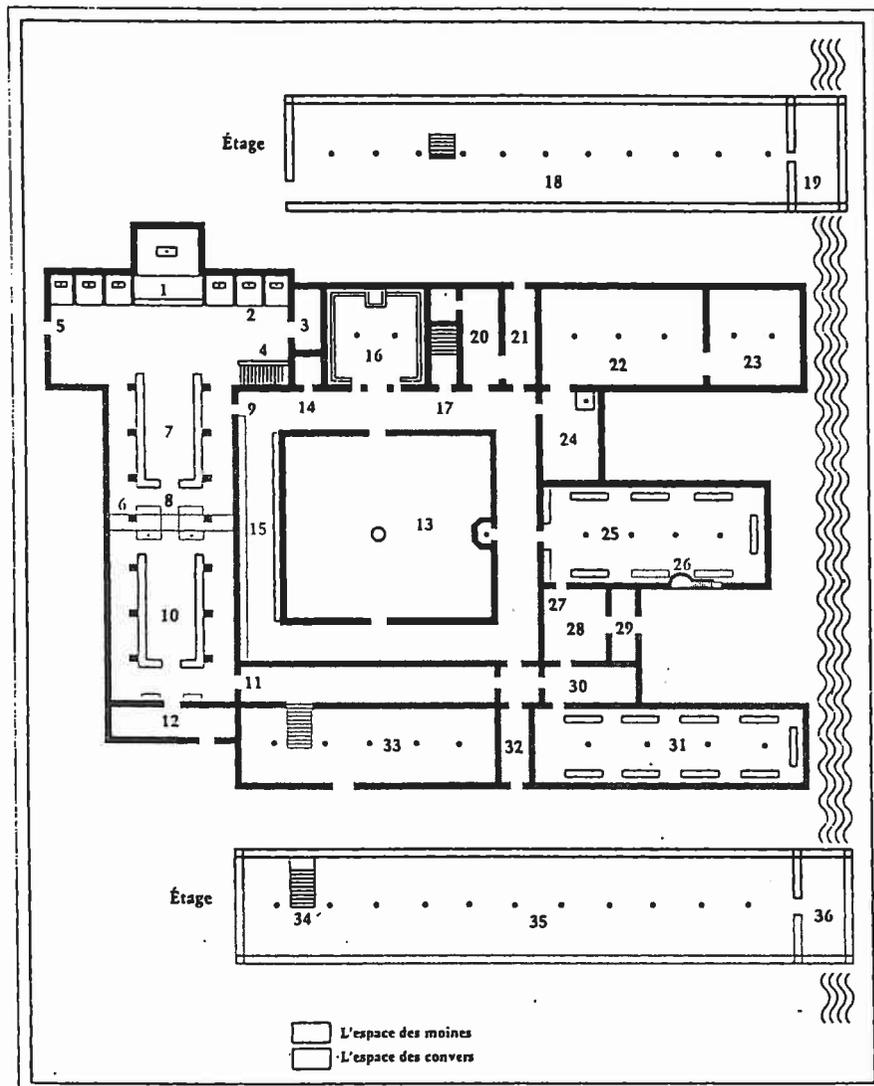
Et point d'abbayes sans hôtes, puisque le devoir d'hospitalité est prévu par la règle de saint Benoît. A une époque où l'on se déplace beaucoup plus qu'on ne l'imagine et où les moyens de locomotion impliquent des étapes quotidiennes relativement brèves, les abbayes comptent parmi les relais les plus sûrs aux portes desquels le voyageur, le pèlerin et le pauvre hère viennent volontiers frapper avant la nuit. Il y a aussi les invités, plus ou moins spontanés, de marque ou non, en séjour bref ou prolongé, d'opportunité matérielle ou de retraite spirituelle; avec, dans ce large éventail, des couples et des femmes. Si bien que les monastères ont tous une hôtellerie à proximité de la porterie, dans l'enceinte mais hors clôture, avec le personnel que réclame son service.

Parmi les nécessités pratiques dictées par les faits, les obligations spirituelles et les activités manuelles des moines sont par ailleurs primordiales. Une enceinte extérieure matérialise leur retrait du monde et assure un semblant de première défense; on ne la franchit qu'à la porterie. Une cour fait ensuite office de sas jusqu'à l'entrée de la clôture proprement dite, ensemble des lieux réguliers réservés aux seuls religieux.

L'essence même de la vie monastique impose d'abord la prière. Il y faut une église, principal vaisseau de toute abbaye. Très tôt, grâce aux deux bras inégaux de sa croix latine, elle occupa une des ailes et un des angles d'un quadrilatère central autour duquel s'organisèrent peu à peu les principaux bâtiments. La communauté s'y rend au moins huit fois par jour. Le chœur des moines doit disposer d'un large espace à trouver dans la partie haute de la nef principale; convers et fidèles occupent la partie basse. Une sacristie jouxte le transept. Mais une chapelle est indispensable dans l'infirmerie pour les malades qui ne peuvent pas se rendre à l'église; et une autre à la porterie pour les femmes qui n'ont pas accès aux locaux; le père abbé a souvent aussi un oratoire particulier à sa disposition.

Cœur de l'abbaye, le cloître s'inscrit dans un quadrilatère central dont l'espace intérieur est aménagé en jardin et le pourtour bordé par quatre galeries ouvertes, charpentées ou voûtées. Il sert à tout instant de passage pour se rendre d'une aile à l'autre selon l'heure du jour. Son invitation à la méditation par la sérénité qu'il inspire en fait l'un des lieux privilégiés du monastère; des siècles après sa construction, la paix qui s'en dégage est encore ressentie. On sait moins qu'il permet aussi les processions et que des bancs y invitent à la lecture ou à l'enseignement. En face de l'entrée du réfectoire, un lavabo peut distribuer l'eau.

Dans le prolongement du transept de l'église, à l'est du quadrilatère et d'orientation nord-sud, s'étend l'aile dite des moines. Au rez-de-chaussée, après la sacristie, la salle capitulaire est le lieu de réunion de la communauté qui s'y retrouve chaque jour après la messe. Son périmètre est muni de bancs sur lesquels s'assoient les religieux par ordre d'ancienneté de profession, entourant l'abbé qui siège contre le mur du fond; en face, de larges baies permettent à ceux qui n'ont pas pu trouver place à l'intérieur de participer à l'assemblée. Tous écoutent la lecture commentée d'un chapitre de la règle bénédictine, d'où le nom donné volontiers à cette pièce. Les supérieurs y exposent les affaires de la maison, les décisions sont prises, les fonctions hebdomadaires distribuées, les admissions prononcées, les manquements à la règle réprimés après confession publique. C'est là que sont élus les abbés. Plus loin, existe ou non une salle assez vaste pour servir aux activités intellectuelles : écriture, lecture, copie, enluminure des manuscrits et pour cette raison appelée *scriptorium*. Chaque moine dispose d'un pupitre de travail. Dans beaucoup d'abbayes, elle sert aussi de bibliothèque. L'étage de cette aile est occupé par le dortoir commun, le vestiaire et les latrines de nuit.



**L'ABBAYE CISTERCIENNE
SELON BERNARD DE CLAIRVAUX**

Programme fonctionnel
des bâtiments du carré monastique
et leur organisation spatiale (le plan-type)

- 1. Sanctuaire et autel principal.
- 2. Chapelles du transept et autels secondaires.
- 3. Sacristie.
- 4. Escalier des matines.
- 5. Porte des morts.
- 6. Clôture haute.
- 7. Chœur des moines.
- 8. Banc des malades et des infirmes.
- 9. Porte du cloître (pour les moines).

- 10. Chœur des convers.
- 11. Porte de la ruelle des convers.
- 12. Narthex.
- 13. Le préau du cloître avec le puits et le lavabo.
- 14. L'armarium.
- 15. Galerie de la collatio (banquettes).
- 16. Salle du chapitre.
- 17. Escalier de jour vers 18 et 19.
- 18. Dortoir des moines.
- 19. Latrines.
- 20. Parloir ou auditorium des moines.
- 21. Passage des moines.
- 22. Salle des moines (scriptorium).
- 23. Salle des novices.

- 24. Chauffoir avec sa cheminée.
- 25. Réfectoire des moines.
- 26. Chaire du lecteur.
- 27. Passe-plats.
- 28. Cuisine.
- 29. Réserves.
- 30. Parloir ou auditorium des convers.
- 31. Réfectoire des convers.
- 32. Passage des convers.
- 33. Cellier.
- 34. Escalier des convers vers 35 et 36.
- 35. Dortoir des convers.
- 36. Latrines

L'aile qui joint perpendiculairement la précédente ne comporte qu'un niveau de plain-pied. Outre la cuisine, le chauffoir est la seule pièce chauffée du monastère; toilette du corps et saignées annuelles y sont pratiquées; on peut aussi graisser ses chaussures, préparer ses encres et... profiter de la chaleur quelques instants. En vis-à-vis de l'église, le réfectoire occupe un large espace afin de recevoir toute la communauté aux heures des repas; le silence n'est rompu que par la lecture prodiguée par un religieux du haut d'une chaire en surplomb prise dans l'épaisseur d'un des murs. Une porte ou une sorte de guichet servant de passe-plat communiquent avec la cuisine immédiatement contiguë.

La quatrième aile eut, selon les périodes et selon les ordres, des fonctions différentes. Elle servit le plus souvent de cellier, c'est-à-dire d'entrepôt de toutes les denrées périssables, vin compris. On y logeait aussi le petit outillage courant. Chez les cisterciens, elle prendra une destination nouvelle en étant principalement affectée aux frères convers.

Noviciat, logis de l'abbé, porterie, hôtellerie, infirmerie ont déjà été évoqués. Pour être complet, il faudrait citer les ateliers artisanaux — boulangerie, menuiserie, forge —, les édifices agricoles — grange, moulin, pressoir/brasserie — ou d'élevage — basses-cours, étables, écuries —, les espaces cultivés — vergers, potagers, jardins médicinaux —, bref tout ce qui abrite ou suscite le travail manuel quotidien des religieux "afin qu'ils n'aient aucune nécessité de courir au dehors, ce qui n'est aucunement avantageux à leurs âmes", comme le précise le chapitre 66 de la règle de saint Benoît.

Mais les principales dispositions d'un tel agencement n'ont pas été prévues par une réglementation quelconque. Elles sont beaucoup plus le fruit de siècles d'observations pragmatiques des nécessités qui s'imposent à tous les hommes et de celles auxquelles les moines acceptent de s'astreindre dans leur quête de Dieu. On ne peut manquer ici de signaler le plan dit de Saint-Gall, dessiné vers l'an 820 à la suite du concile d'Aix-la-Chapelle qui tenta de réformer le monachisme carolingien. C'est une sorte de cité idéale où l'on voit appliquées dès cette époque des idées directrices déjà tellement assurées qu'elles conditionneront jusqu'au XVIII^e s. l'architecture monastique de tous les ordres, y compris le "plan cistercien".

2) DANS L'ESPACE, DES SPECIFICITES CISTERCIENNES AFFIRMEES

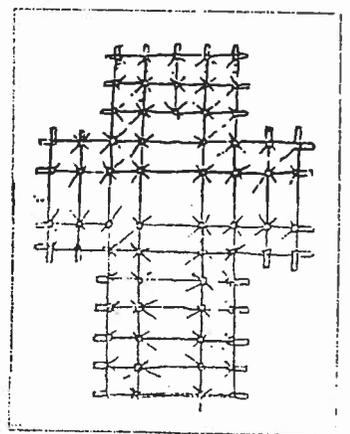
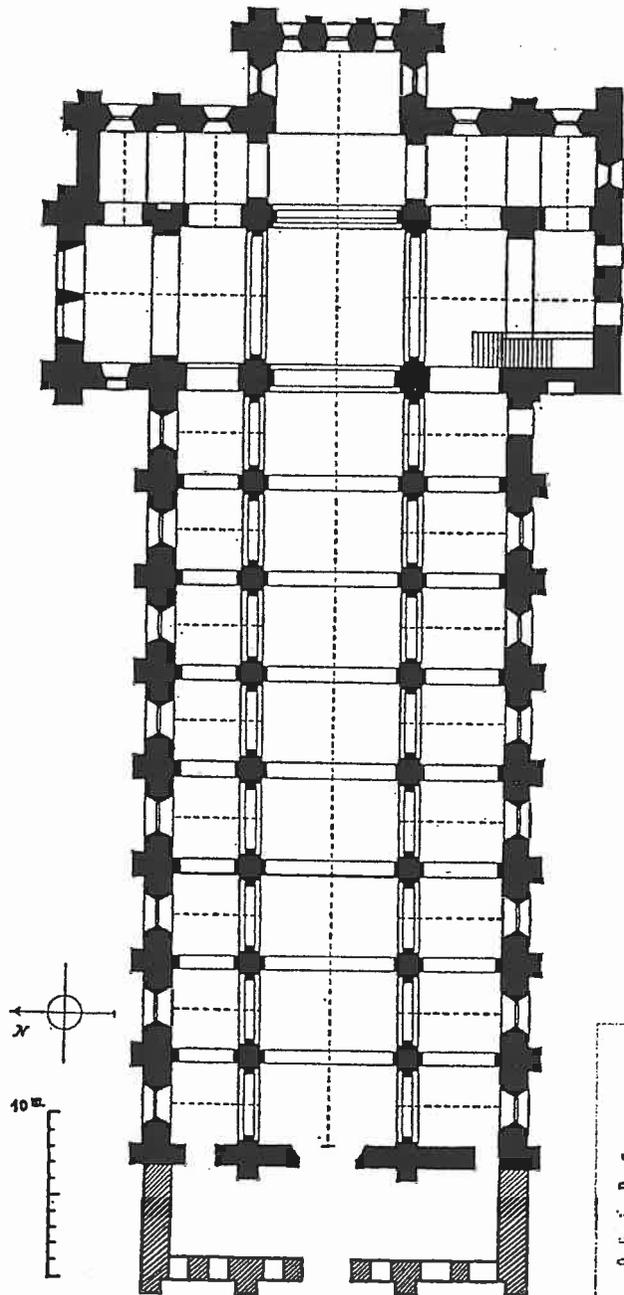
Dans ses grandes lignes, celui-ci a par conséquent été élaboré bien avant l'apparition de Cîteaux. L'ordre n'en a pas moins remanié de manière suffisamment sensible certaines données et imposé de façon relativement uniforme leur application pour qu'on en oublie trop les antécédents et qu'on lui en attribue à tort la paternité exclusive.

Depuis près d'un siècle, une douzaine d'auteurs ont proposé leur vision du plan cistercien type à l'occasion de travaux sur l'architecture des moines blancs. Celui d'Aubert occupe la première page du second volume de son ouvrage², celui de Dimier a connu plusieurs versions successives³ et a été repris ici ou là⁴; tout récemment, J.-F. Leroux lui a ajouté une partie de la

² AUBERT (M.), DE MAILLÉ (Mme), *L'architecture cistercienne en France*, t. II, Paris, 1943, n.p.

³ DIMIER (A.), *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, Aiguebelle-Paris, 1947, p. 16.— *L'art cistercien*, La Pierre-qui-vire, 1962, p. 41.— *Les moines bâtisseurs*, Paris, 1964, p. 49.

⁴ Par exemples : SCHNEIDER (A.), *Die Cistercienser, Geschichte, Geist, Kunst*, Köln, 1974, p. 69.— BRAUNFELS (W.), *Abendländische Klosterbaukunst*, Köln, 1978, p. 124.— HERVAY (F.), *Repertorium historicum ordinis cisterciensis in Hungaria*, Roma, 1984, p. 235.



troisième dimension qui lui manquait en figurant les étages⁵. Une présentation globale commentée a été esquissée⁶.

On pourrait aisément imaginer une version encore plus poussée, incluant les élévations d'une église bernardine et, au-delà du quadrilatère régulier proprement dit, l'ensemble des annexes réparties à l'intérieur de l'enceinte. Ce faisant, le procédé trouverait en lui-même sa propre limite, dès lors que seraient dessinés des agencements moins stéréotypés et de plus en plus théoriques, nonobstant toute évolution après l'âge d'or de Cîteaux. Pour l'heure, mieux vaut s'en tenir à une analyse des particularités proprement cisterciennes de ce plan à l'époque du plein essor de l'ordre, *grosso modo* dans la seconde moitié du XII^e s.

Assurément, ces spécificités ont, peu ou prou, étendu leur champ d'application à l'ensemble du bâti abbatial. Mais nombre de questions restent à ce jour sans réponse suffisante. Dans quelle mesure par exemple la distance de principe prise un temps par Cîteaux avec les études intellectuelles s'est-elle traduite sur le terrain par l'absence de *scriptoria* dont on sait que ces emplacements furent d'abord occupés par des noviciats ? Cela dit, le plan bernardin appliqué aux églises, l'aménagement nouveau de l'aile occidentale pour les convers et la place majeure tenue par l'eau dans la disposition des bâtiments sont indiscutablement les trois traits caractéristiques, tour à tour spirituel, social et technique, les plus cisterciens de tous.

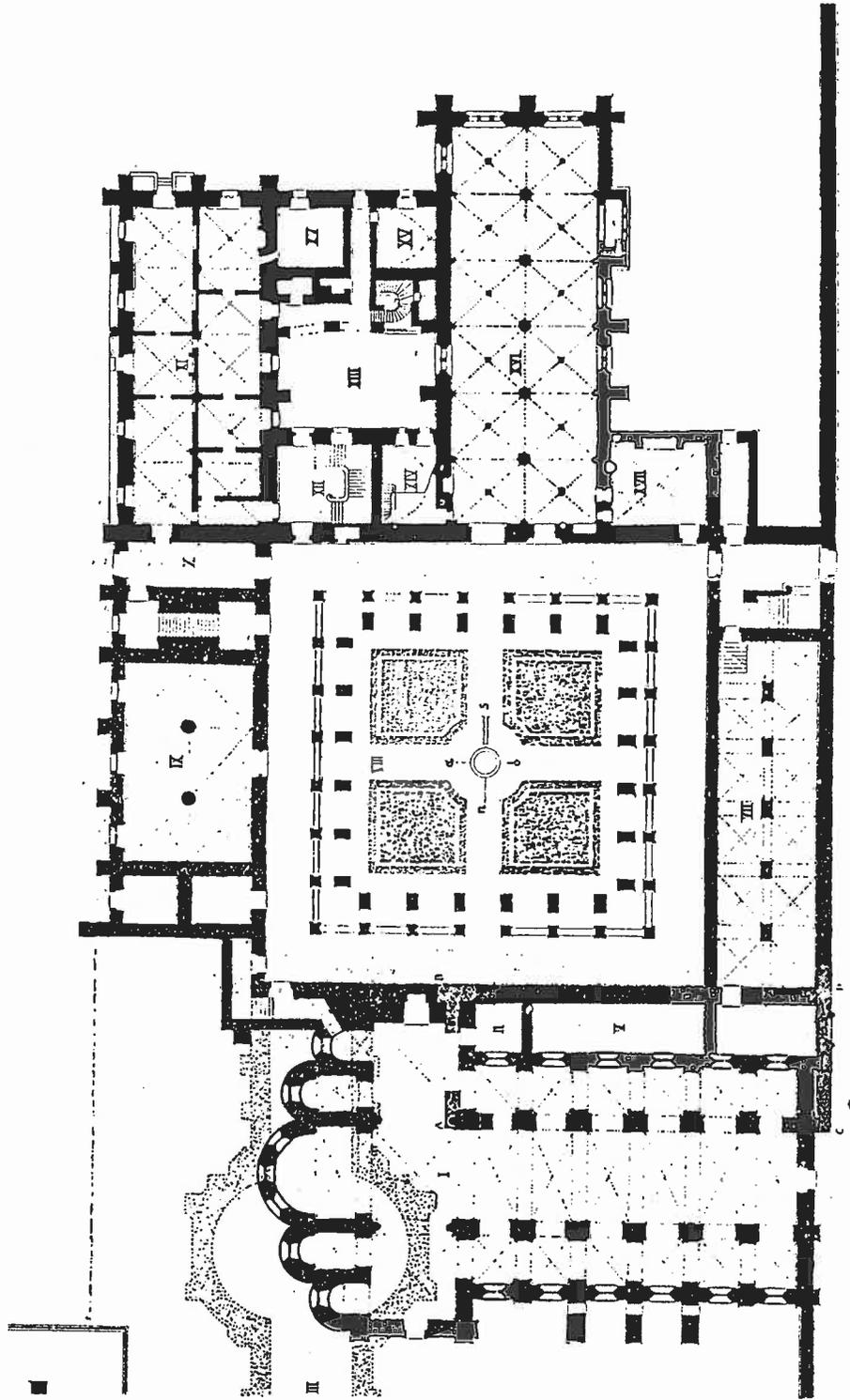
La découverte de la notion de plan bernardin constitue l'une des principales avancées de l'histoire architecturale cistercienne. Plusieurs auteurs avaient remarqué depuis longtemps la parenté de plans de nombreuses abbayes de l'ordre, dont Clairvaux édifiée à partir de 1135 était le prototype et Fontenay le porte-drapeau le mieux conservé : croix latine toute en orthogonalités, chœur peu saillant et paires de chapelles latérales à chevets plats alignés, nef centrale avec collatéraux dans l'axe des deux chapelles adjacentes au chœur, emploi de modules de base pour tout l'édifice. A partir du cas d'Himmerod, illustré par un texte explicite et des fouilles sur le terrain, Esser put y déceler vers 1953 l'influence des idées de saint Bernard.

Depuis cette date, les études d'archives et les recherches archéologiques ont révélé une quantité encore plus importante de plans bernardins. Cette notion est néanmoins à relativiser dans l'espace et dans le temps. Le poids des traditions locales a souvent renforcé ou atténué le message de l'abbé de Clairvaux. Ainsi, conformément à un usage séculaire, presque toutes les abbayes cisterciennes des îles britanniques ont-elles un chevet plat; mais en Espagne, les absides sont courantes. En France, les chevets plats dominent, sauf dans les pays d'oc.

Les origines de ce plan restent encore mal cernées. Les travaux ayant porté sur les églises cisterciennes les plus anciennes, conservées ou fouillées comme Sticna I ou Altenberg I, montrent qu'il n'y eut pas au début une volonté affichée de l'ordre de créer une architecture et donc un plan spécifique. Mais que les partis architecturaux bourguignons du second quart du XII^e s. ont tôt rejoint la volonté de simplicité de saint Bernard, telle qu'on la trouve exprimée dans son *Apologie* dès 1125 puis réaffirmée par le fameux statut dit de 1134, en réalité des années 1151-52, édicté sans doute plus à titre préventif que comme norme absolue. C'est probablement bien davantage par ses multiples disciples envoyés dans tous les pays que Bernard eut une influence pratique sur les constructions des abbayes de l'ordre, de son vivant déjà, plus encore dans la seconde moitié du XII^e s. et même au-delà.

⁵ LEROUX (J.-F.), GAUD (H.), *Les abbayes cisterciennes*, Paris, 1998, p. 52.

⁶ VITI (G.), *Architettura cistercense, Fontenay e le abbazie in Italia dal 1120 al 1160*, Firenze, 1995, p. 34-40, ill.



La dimension spirituelle de ce plan ne saurait faire de doute. La volonté de simplification technique, fonctionnelle et artistique se révèle en plein accord avec les idéaux cisterciens de quête de Dieu, de pauvreté et de dépouillement. Saint Bernard, s'exprimant en religieux épris d'ascétisme, veut avant tout aider le moine à s'élever. L'église, "atelier de prières" tout en rectitude de formes, doit être la matérialisation de la *rectitudo* à suivre pour accéder à Dieu dans l'application stricte de la règle de saint Benoît.

Quitte à payer ces principes d'une rupture avec les immenses abbatiales bénédictines à abside, absidioles, grand déambulatoire et orgueilleux clochers. A Cîteaux, un édifice de taille raisonnable, un sanctuaire peu saillant pour un officiant le plus souvent unique, peu de chapelles latérales dès lors qu'il n'y a guère de moines prêtres, point de larges dégagements pour les processions, un petit campanile à usage interne, parfois même pas de porte d'accès pour les fidèles dont ce n'est pas vraiment la place. C'est toute la volonté de réforme spirituelle des cisterciens qui transparait à travers leurs églises des années 1135-1185.

On ne peut affirmer avec autant de certitude qu'ils furent animés d'un souci aussi appuyé de réforme de la société. Sans doute voulaient-ils que le plus grand nombre d'âmes vinsent à Dieu. Mais c'est probablement beaucoup plus sous les effets conjugués de la forte expansion démographique affectant l'Occident à partir du milieu du XI^e s. et de la nécessité de disposer d'une abondante main-d'œuvre peu coûteuse pour mettre en valeur leurs immenses domaines que les cisterciens vont donner une dimension nouvelle à l'institution des frères convers qu'ils n'ont pas inventée. Ce faisant, sans pour autant renoncer au travail manuel, les moines de chœur purent plus commodément se consacrer à la louange de Dieu.

Sans le rôle obscur de ces convers, Cîteaux n'aurait pas connu le succès qui fut le sien. Il est assurément difficile de déterminer avec exactitude les parts respectives des motivations qui poussèrent ces paysans à se donner en très grand nombre à l'ordre au XII^e s. Systématiquement affranchis de leur éventuel statut de serfs, ils acquéraient une liberté juridique. Les enceintes abbatiales leur offraient aussi un double gage de considération sociale et de salut éternel. Et plus encore une sécurité matérielle, faite de pain chaque jour, d'un toit chaque nuit et d'un vêtement toute l'année.

Hommes de la terre, voués au travail des champs, ils résidaient le plus souvent dans les exploitations agricoles ou granges qui quadrillaient le patrimoine foncier abbatial. Les convers des fermes éloignées ne rentraient au monastère que le dimanche et à l'occasion des fêtes religieuses. Ceux des granges proches y dormaient chaque soir. Comme leur effectif se compta bientôt par plusieurs dizaines, dépassant même parfois une ou deux centaines par abbaye, il fallut bien résoudre le problème posé par leur logement.

La solution fut de leur affecter, en la remodelant entièrement, l'aile occidentale du quadrilatère, jusque-là peu densément utilisée par des fonctions d'abri et de stockage. A chaque monastère de moines, Cîteaux ajouta ainsi à l'intérieur d'une même l'abbaye un monastère de convers. Le cellier subsista au rez-de-chaussée, mais fut repoussé vers l'extrémité. Au-delà d'un passage, un second réfectoire réservé aux frères vint désormais jouxter l'autre côté de la cuisine. Et un étage servant de dortoir occuper le nouvel étage dont cette aile fut partout pourvue. Un couloir voûté ou une petite cour rectangulaire, connus sous le nom de ruelle des convers et bordant la galerie adjacente du cloître, leur permirent de se rendre dans la partie basse de l'église qui leur était réservée par une porte pratiquée dans le gouttereau de la dernière travée du collatéral. L'originalité d'une telle distribution constitue une deuxième caractéristique majeure du plan cistercien.

La troisième résulte de la place, fondamentale, tenue par les agencements hydrauliques et les nombreuses conséquences qu'ils imposèrent au bâti. Voici une quarantaine d'années, on a beaucoup prêté de progrès agricoles et techniques aux cisterciens, allant même jusqu'à les considérer comme les principaux moteurs de la révolution des XII-XIII^e s. En fait, ils furent avant tout les diffuseurs des innovations qu'ils rencontrèrent un peu partout, puis qu'ils surent étendre au mieux grâce à leurs réseaux. Leur rôle propre dans la maîtrise de l'eau fut néanmoins déterminant, comme l'ont montré les travaux conduits depuis quinze ans⁷.

Dans les cas les plus extrêmes, lorsque les conditions naturelles des sites initiaux qui leur avaient été cédés étaient réellement insurmontables, les moines n'hésitèrent pas à transférer peu après leurs monastères en des lieux plus favorables. Là, leurs très nombreux toponymes hydrographiques — Aigue/Eau, Font, Val — montrent sans ambiguïté leur volonté de mettre l'eau à leur service.

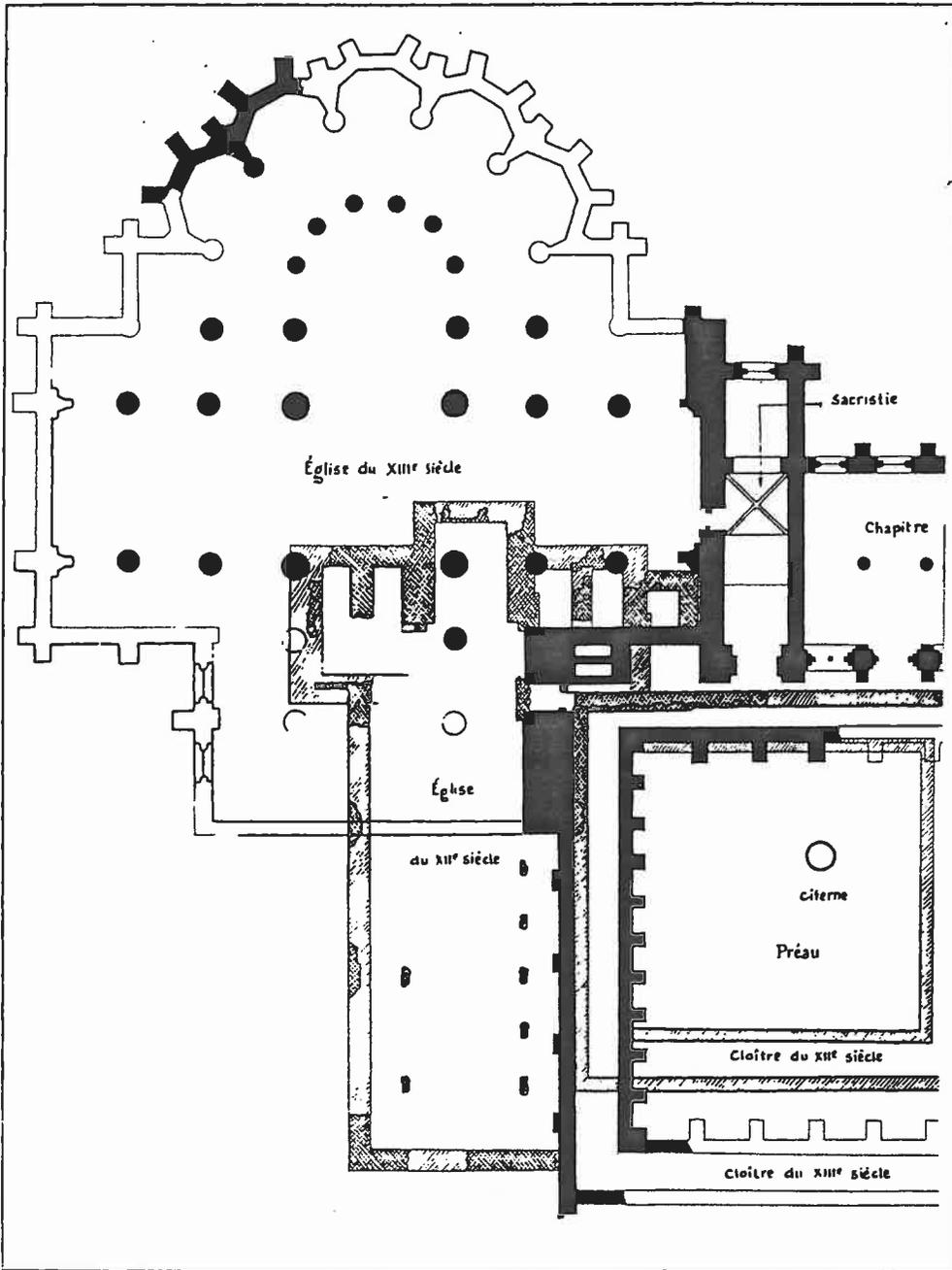
On se bornera à évoquer la complexité, pour ne pas dire la sophistication, des aménagements qu'ils mirent en place autour de chacune de leurs abbayes. Les enquêtes menées systématiquement sur ce sujet sont révélatrices. Partout, ils trouvèrent les solutions les plus rationnelles en domestiquant, au sens littéral du terme, la nature. Comment ne pas citer ici les réalisations exemplaires du canal d'Obazine, accroché à flanc de montagne sur près de 2 km, et celle de la Cent-Fonts, apportant l'eau à Cîteaux par une dérivation artificielle de plus de 10 km ? Sans compter les chapelets d'étangs, les captages de sources et autres systèmes plus élaborés, toujours parfaitement adaptés à chaque cas.

De fait, les aménagements des sites sont d'une étonnante variété. Les rebords de terrasses sont les plus fréquents; comme à Cîteaux, un bief génère une chute sur laquelle deux moulins furent édifiés. Une bonne disponibilité en terrains plats fait des confluent des emplacements propices à la construction des locaux et bien fournis en eau; à Fontenay, deux digues barrent les vallons, créent des réservoirs de retenue et mettent les bâtiments à l'abri. Quand ils n'avaient pas le choix, à Fontfroide par exemple, les moines rejetèrent le cours d'eau contre un des versants pour libérer l'espace nécessaire et y créer une terrasse artificielle. Bref, on constate partout un étonnant pragmatisme dont le résultat, toujours identique, est d'amener aux portes des monastères l'eau en quantité et en régularité voulues.

Dans l'enceinte même, les tracés des réseaux d'adduction et plus encore d'évacuation conditionnent largement les implantations du bâti. Une archéologie récente a prouvé çà et là une mise en place de ces réseaux avant toute construction. D'une manière générale, le collecteur majeur borde l'aile opposée à l'église, dessert les latrines des moines et celles des convers avec les cuisines et le réfectoire entre les deux, puis peut se prolonger jusqu'à l'hôtellerie et à la porterie. Un canal plus petit s'y rattache pour évacuer les eaux du lavabo installé dans le cloître. Les eaux pluviales sont partout recueillies avec soin. Les ateliers de forge et les moulins sont au bord de la chute qui anime les roues destinées à battre les fontes et à moudre les grains. Avant de quitter l'enceinte, un vivier rend un ultime service. Il faudrait pouvoir rapporter ici la célèbre description de Clairvaux au XIII^e s. énonçant en termes dithyrambiques les innombrables faveurs prodiguées par l'eau.

De fait, il n'est aucun site cistercien qui ne soit pas truffé de souterrains, canaux et tuyauteries en tout genre. De là aussi, la réutilisation par l'industrie naissante du milieu du XIX^e s.

⁷ Ainsi dans *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages, [Actes des] rencontres à Royaumont, [juin 1992]*, Grâne, 1996, occupent-ils à eux seuls la moitié du volume.



de certaines abbayes bien pourvues en énergie hydraulique : la papeterie de Fontenay est l'exemple le plus connu, à côté de dizaines de filatures, comme Royaumont ou Fontaine-Guérard; et, indirectement, la survie de bâtiments qui eussent été démolis s'ils n'avaient pas été réemployés.

En allant un peu plus loin, on trouverait assurément d'autres caractères cisterciens, moins affirmés sans doute mais également significatifs de la spécificité des lourds apports de Cîteaux au plan monastique légué par les siècles l'ayant précédé; ainsi l'absence de logis abbatial distinct dans les abbayes du XII^e traduit-elle une volonté de symbiose entre la fonction d'abbé et la communauté. Dans ces conditions, l'expression "plan cistercien", pour fautive qu'elle soit globalement, n'en comporte pas moins certains éléments de véracité.

3) DANS LE TEMPS, DES MODIFICATIONS MATERIELLES DIVERSIFIÉES

Cîteaux ne pouvait toutefois pas échapper à l'implacable loi de la fuite du temps. Malgré sa farouche volonté de retrait du siècle, aussi fermes qu'aient été les fondements de ses institutions, l'inexorable évolution du monde extérieur, du progrès des techniques de construction, des goûts et des aspirations des hommes devait fatalement avoir des répercussions sur le plan cistercien.

Si le XIII^e témoigne du plein épanouissement de l'ordre qui renouvelle profondément son premier bâti, les calamités du siècle suivant ne l'épargnent pas. Après 1450, un Cîteaux nouveau émerge et essaie d'adapter ses édifices à l'esprit de la Renaissance, jusqu'aux guerres de Religion et de la première moitié du XVII^e. Commence ensuite l'époque des grandes reconstructions classiques, ininterrompues jusqu'à la Révolution. Que reste-t-il alors des plans cisterciens semés à travers l'Europe six siècles plus tôt ?

Bernard venait à peine de mourir, en 1153, qu'immédiatement la communauté de Clairvaux mit à bas le petit chevet plat de son abbatale pour lui substituer, à l'issue de vingt ans de travaux, un vaste déambulatoire semi-circulaire commode pour les pèlerins se pressant autour du tombeau du saint tout juste canonisé. Mais, c'est à cause du mouvement général qui se développa avant même la fin du XII^e puis s'étendit pendant presque tout le XIII^e que le plan cistercien connut une première et profonde évolution. Ce siècle correspond au spectaculaire essor des effectifs, de la puissance économique et des moyens financiers de l'ordre, à l'apparition puis au développement du nouvel art gothique et d'une sensibilité architecturale différente venue d'Ile-de-France. Peu à peu, les cisterciens se laissèrent gagner par la *libido edificandi*, ou fureur de construire, qu'ils avaient pourtant si vivement reprochée aux clunisiens.

Les travaux menés sur les abbatales permettent de connaître les modalités et les étapes de cette évolution. Très tôt, les dimensions modestes des églises bernardines devinrent un carcan. Le nombre des moines et des convers augmentant, il fallut allonger d'autant les nefs encore inachevées, comme à Foigny ou Obazine. Avec plus de moines prêtres, la quantité des autels et des chapelles dut être accrue, de chaque côté du chœur puis autour du transept qui se mirent à bourgeonner, à Cîteaux ou Preuilley par exemple. Si bien que peu à peu on en vint à reconstruire partiellement en fonction de ces nouvelles exigences et, déjà, d'un certain souci de paraître. Comme Clairvaux II, Pontigny II se dote d'un chœur avec déambulatoire semi-circulaire et chapelles rayonnantes. Morimond II inaugure et exporte au-delà du Rhin un nouveau type de plan avec déambulatoire rectangulaire ouvrant sur de nombreuses chapelles latérales et respectant le

chevet plat cher aux cisterciens, comme le note Villard de Honnecourt dans son célèbre Album. Nombre d'églises se doublent d'un second corps rectangulaire vers l'est qui en accroît notablement les dimensions; ainsi Fountains III, Les Châtelliers-en-Gâtine II. Plus rarement, la même démarche s'applique en élévation : de Villelongue I, les moines conservent le plan, gardent les gouttereaux à mi-hauteur et montent par-dessus une église gothique plus haute et mieux éclairée.

L'aboutissement d'une telle logique était prévisible. Vint bientôt le temps des cathédrales cisterciennes, souvent édifiées en même temps que celles des cités épiscopales voisines dont l'évêque était quelquefois un ancien moine de l'ordre. Les plus riches abbayes rasent purement et simplement leurs petites églises bernardines et construisent à la place de véritables vaisseaux dont l'ampleur au sol, la hauteur et les partis architecturaux sont ceux de leurs modèles urbains, à quelque recherche de dépouillement visible près. Longpont II sert de modèle à Ourscamp II et Royaumont. Vaucelles II/III est un édifice de 132 m de long. A Vauclair, vingt-cinq ans de fouilles ont permis de retrouver sous les substructions de la grande abbatale gothique celles de la petite église bernardine romane. Même chose à Altenberg. En Languedoc, Valmagne II et son style français remplacent un Valmagne I dont on ne sait pas grand-chose. Ce mouvement de reconstruction fut sans doute beaucoup plus large qu'on ne l'a supposé : les enquêtes en cours apportent régulièrement de nouveaux exemples. Il est très probable que Belleperche et Grandselve obéissent à ce schéma.

On commence à mieux percevoir que cette folie de bâtir toucha aussi les autres lieux réguliers. L'abbaye bourguignonne de Reigny choisit de conserver son abbatale romane, mais édifia une aile des moines et un réfectoire entièrement neufs, à l'extérieur du premier quadrilatère ; la juxtaposition de ces deux monastères d'ampleur différente est nettement perceptible sur un plan général. Vauclair construisit, parallèlement au premier qui fut ensuite démoli, un deuxième immense bâtiment des convers, un cloître plus vaste et une nouvelle aile des moines. Ce sont là des réalisations extrêmes qui firent en quelque sorte exploser le périmètre initial.

Plus souvent, les abbayes se bornèrent à ajouter au bâti ancien un certain nombre d'annexes, révélatrices de l'évolution des réalités internes de l'ordre. Ainsi l'allongement spectaculaire de l'aile des moines à Bonport ou aux Vaux-de-Cernay traduit-elle probablement l'accroissement de l'effectif monastique à une époque où les architectes royaux ne donnent qu'une aile plus courte aux convers de Royaumont pour des raisons inverses. Les abbés sont devenus de grands personnages : au Landais ou au Val, ils habitent désormais une chambre à part, en saillie sur l'aile orientale, au-dessus de la sacristie elle-même rallongée; à Royaumont, à Chaalis, ils disposent d'une chapelle particulière tout à côté. L'ouverture au monde se traduit par l'édification de nouvelles porteries et surtout d'hôtelleries plus grandes, comme à Barbery ou Silvacane; de vastes infirmeries accueillent aussi bien moines malades que laïcs au soir de leur vie, à Cîteaux et Ourscamp par exemple; des chapelles funéraires sont ajoutées aux bas-côtés ou devant les façades des églises aux frais de quelques riches familles. Certaines grandes abbayes, en fermant sur eux-mêmes ces nouveaux bâtiments, se dotent d'un deuxième cloître.

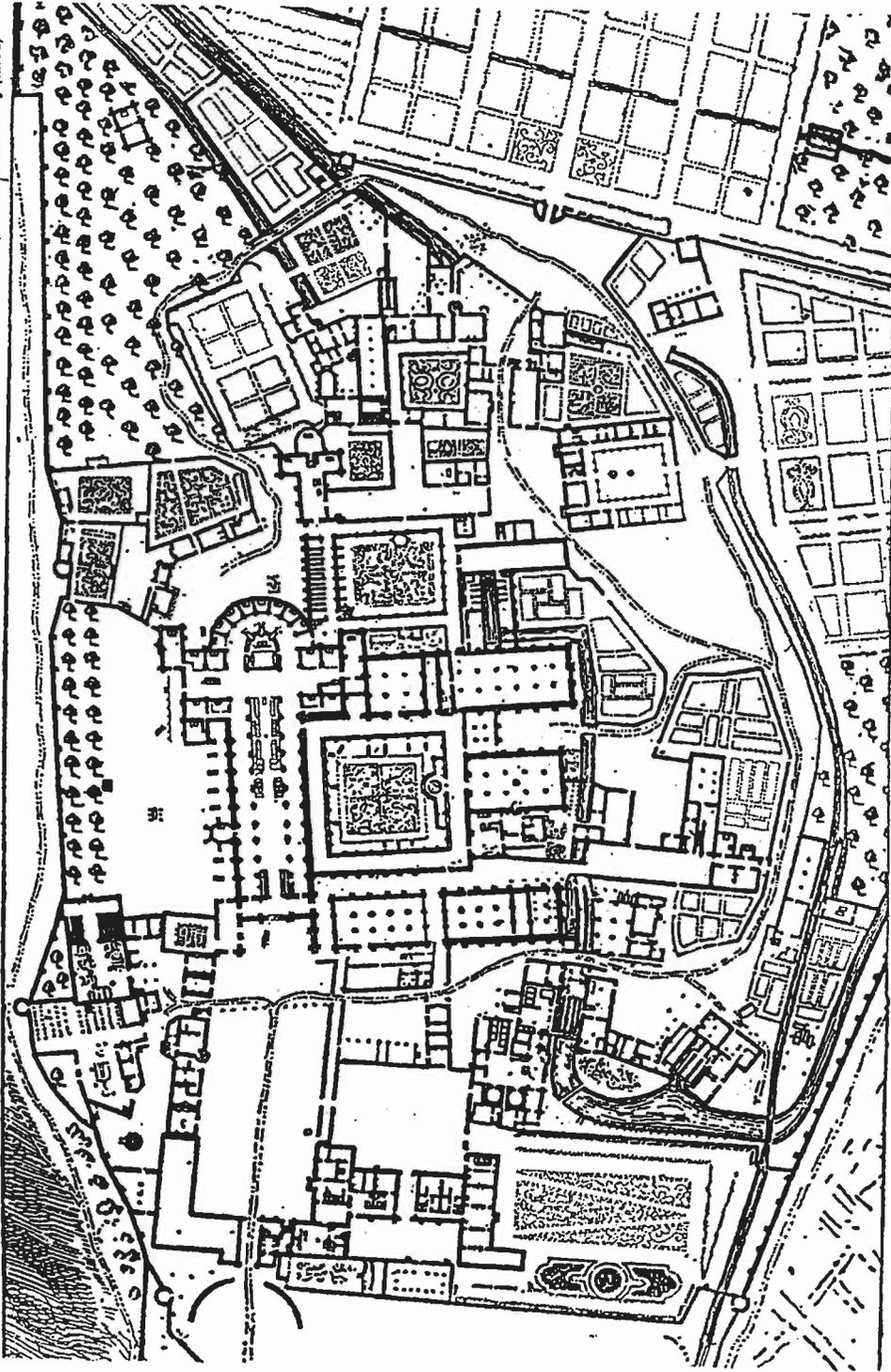
C'est dans ce contexte général qu'il faut replacer la question de la perpendicularité des bâtiments par rapport au quadrilatère originel. Le fait a été noté depuis longtemps pour les réfectoires masculins qui, de ce fait, sont toujours représentés selon cette disposition dans les plans types. Dimier avait déjà constaté qu'en réalité, les parallèles étaient à peu près aussi nombreux que les perpendiculaires. Une statistique plus appuyée confirme cette donnée et permet de l'affiner. Plus petits, les réfectoires parallèles sont plus fréquents dans les abbayes du XII^e s. ou/et à la topographie exigeante, comme Sénanque. Ceux perpendiculaires sont plus grands et

datent surtout du XIII^e s., à Belleperche par exemple. Dans les monastères construits d'un seul jet tel Royaumont, cette orthogonalité permet de disposer d'une vaste salle sans avoir à allonger démesurément l'aile correspondante du cloître et, ainsi, le quadrilatère tout entier. Cet aspect du plan cistercien mérite encore enquête plus approfondie et à élargir aux deux autres ailes, à l'évidence moins touchées par le procédé. Mais comment ne pas voir les mêmes motivations dans la profondeur perpendiculaire donnée à certains chapitres, comme celui de Fountains, voire, mais plus rarement, de certaines ailes des convers, à Fontmorigny entre autres ?

Cela dit, la maladie de la pierre dont souffrirent les cisterciens du XIII^e s ne tarda guère à s'essouffler, surtout après 1260 en France d'oïl du moins, plus tard ailleurs, par les coûts exorbitants des entreprises projetées. Elle explique sans doute le paradoxal endettement à cette époque de nombreuses abbayes pourtant riches. Ça et là, les chantiers s'arrêtèrent, faute de moyens financiers. L'ambitieuse communauté de Vauclair ne put doter la nef de son immense seconde église que de deux travées et paraît bien n'être jamais parvenue à (ré)édifier l'aile sud de son quadrilatère. Cercanceaux II ne fut jamais achevée. Ce repli s'amplifia vers la fin du XIII^e, même en pays d'oc. Si La Chalade II suit encore le plan bernardin, ses nefs sont singulièrement plus courtes. Construite vers 1280, Beaulieu-en-Rouergue II n'a plus qu'une seule nef; même chose pour l'abbatiale tardive de l'Abbaye-Nouvelle, dépourvue par ailleurs de transept. Et ceci en dépit de quelques sursauts : Noirlac refait une partie de son cloître en intégrant l'espace devenu inutile de la ruelle des convers; celui de Villelongue s'orne de subtils feuillages sous les ciseaux d'artistes locaux. Les autres pays européens connurent la même évolution, avec un retard plus ou moins prononcé.

Bref, c'est un plan cistercien remanié, rendu plus complexe par des adjonctions et des amputations d'opportunité ou de nécessité, que lègue l'âge d'or aux siècles suivants. A partir du milieu du XIV^e, l'histoire de ce bâti n'échappe pas au lot commun, fait d'une succession de périodes plus ou moins défavorables. Les catastrophes qui s'abattent sur l'Europe — guerre de Cent ans, épidémies de pestes, bandes de pillards — ajoutent bientôt leurs effets à ceux de l'effondrement du recrutement des convers puis des moines, de la dispersion de nombreuses communautés, de la baisse des revenus fonciers et de l'accroissement des pressions fiscales. Les soldatesques anglaise, française et bourguignonne, les grandes compagnies investissent, dévastent puis campent dans certains monastères qui deviennent de véritables bases de départ d'opérations militaires ou de coups de main, surtout entre Loire et Garonne. Pendant dix, vingt ou même trente ans, les lieux réguliers vides de religieux sont livrés au pillage en règle des habitants voisins qui s'y approvisionnent à bon compte en matériaux de construction. Dans de telles conditions, on comprend qu'il sera à jamais impossible de dresser un bilan exact des destructions perpétrées durant un siècle dans des abbayes plus ou moins exposées aux dangers de ce temps.

Quand la paix revient, un monde nouveau est né. L'ordre cistercien du Moyen-Age finissant n'a plus rien à voir avec celui qu'on a coutume de décrire. Plusieurs traits caractéristiques vont influencer l'évolution de son bâti. La plupart des communautés sont réduites à une ou deux dizaines de religieux qui n'ont plus besoin de lieux réguliers aussi grands. Elles cessent d'en occuper une partie qui, sans entretien, se ruine peu à peu. Ainsi les offices à petit effectif se tiennent-ils plus haut dans l'église, parfois même dans la croisée réaménagée à cet effet; sans utilité, les nefs sont progressivement abandonnées. Les moines prennent leurs aises : le dortoir commun est divisé en chambres individuelles; une petite salle à manger chauffée remplace l'immense et glacial réfectoire que l'on n'hésite guère à utiliser à des fins agricoles ou autres. Il n'y a pour ainsi dire plus de convers. Leur aile connaît les transformations les plus radicales : destruction pure et simple, réaménagement à buts utilitaires ou transformation en logis abbatial. Des domestiques des deux sexes sont logés à l'intérieur des lieux réguliers. La basse-



cour et les granges sont confiées à des tenanciers laïcs. De tout cela, Simon, abbé de Balerne, visitant les abbayes de Savoie en 1486, dresse l'implacable constat.

Considérablement diminué dans ses forces vives, l'ordre de Cîteaux ne compte désormais plus suffisamment d'hommes de qualité pour occuper les fonctions abbatiales. Il est obligé d'admettre qu'un abbé sorti de son sein puisse diriger plusieurs abbayes à la fois. Les fréquentes querelles intérieures contraignent de plus en plus le pouvoir politique à nommer des administrateurs chargés de remettre en rapport puis de gérer les temporels fonciers susceptibles d'assurer les indispensables revenus. On connaît, pour la France, le terme de cette évolution avec l'officialisation du principe de la commende par le concordat de Bologne en 1516, contre lequel l'ordre de Cîteaux mènera un combat perdu d'avance. Se coupant peu à peu de leurs communautés mais résidant encore sur place, les ultimes abbés réguliers ou les premiers commendataires se font construire un logis particulier avec tout le train requis par leur rang. Nombre d'ailes des convers sont ainsi transformées en appartements abbatiaux, ou simplement rallongées par un nouveau corps, comme à Cadouin ou à L'Étoile. A Clairmont, à Élan, un petit château cantonné de tourelles est édifié à côté des lieux réguliers.

Toutes ces transformations se font naturellement dans le style de l'époque. En partie détruite, les nefs du Relecq ne sont pas réédifiées, mais le chœur est rallongé, surélevé et doté d'une grande verrière. L'abbatiale des Châtelliers-en-Ré est amputée de ses collatéraux, sa nef est réduite à deux travées, les autres fondations servent à remonter une église adaptée aux besoins du moment tout en réemployant les matériaux de l'ancienne, y compris certains éléments d'architecture. Les exemples de cette nature abondent. Contributions matérielles à la remise en état puis sources de revenus, les chapelles funéraires familiales se multiplient. Ici ou là, on supprime les vétustes hôtelleries médiévales pour les remplacer par des édifices adaptés à l'esprit du temps. Enfin, nombre d'abbayes se dotent de jardins d'agrément à l'italienne. La rigueur bernardine est décidément bien loin.

En somme, jusqu'aux guerres de Religion, les XV^e et XVI^e s. juxtaposent de manière assez étonnante le rétrécissement des communautés et de certains lieux réguliers médiévaux délaissés voire détruits, à côté de la construction de bâtiments ou de réaménagements dus à des acteurs et à des goûts nouveaux nés de la Renaissance. Les guerres de la première moitié du XVII^e retardent ensuite pendant un demi-siècle les débuts d'une troisième et dernière époque dans l'histoire d'un plan de moins en moins cistercien.

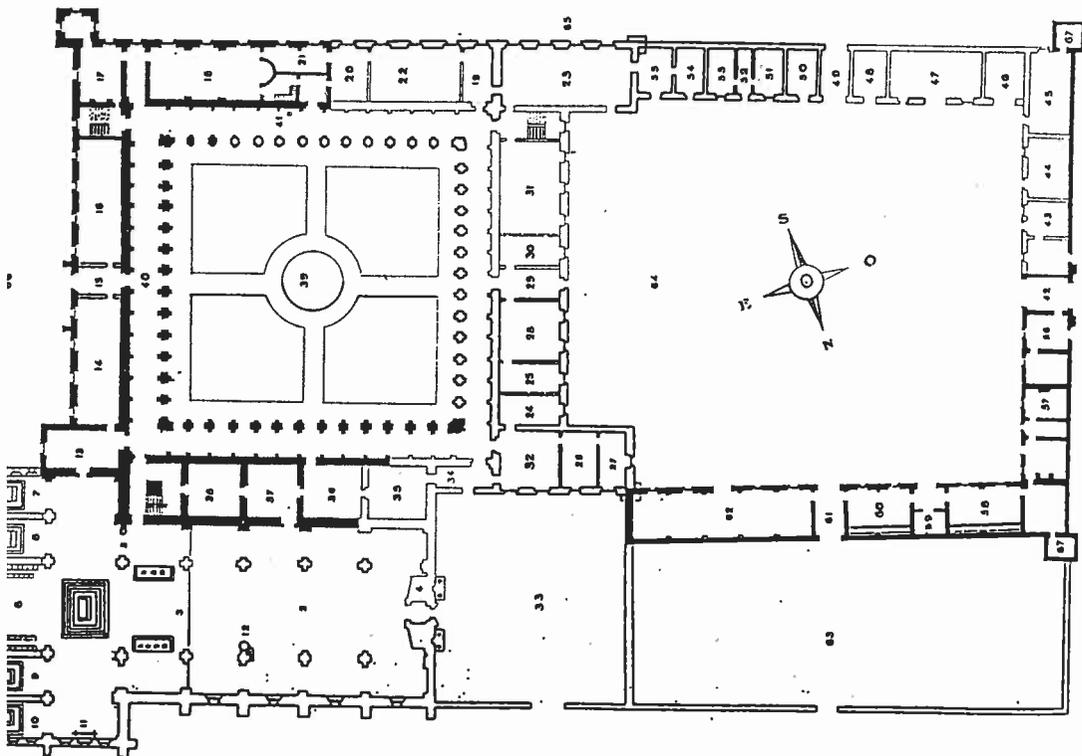
Sans mésestimer certaines particularités nationales parfois lourdes, le cas français illustre relativement bien une évolution générale qui dépasse de beaucoup le cadre désormais étriqué de Cîteaux. Pendant un siècle et demi, deux faits vont dominer l'évolution du bâti de l'ordre. Réduites à quelques religieux, la plupart des communautés ont des abbés nommés par le pouvoir, résidant de moins en moins dans le ou les monastères qu'ils tiennent en commende et rechignant à entretenir les lieux réguliers pourtant à leur charge. Des cascades de procédures interminables amplifient la ruine des édifices médiévaux et rythment les campagnes de reconstructions classiques.

Celles-ci résultent du contexte global de l'époque : une paix moins instable s'étend à de nombreux pays, les moyens de communication s'améliorent, un durable accroissement démographique suscite à nouveau une faim de terre qui favorise les grands propriétaires fonciers. Avec leurs milliers d'hectares sous-exploités, les abbayes cisterciennes sont du nombre. Les baux avantageux se multiplient et procurent de solides revenus. En France, ceux-ci s'accroissent des ressources forestières gérées plus rationnellement depuis les grandes ordonnances de Colbert. Les

LÉGENDE

1072

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Eglise. | 36. Cour. |
| 2. Partie des fidèles. | 37. Archives. |
| 3. Grille de séparation. | 38. Cour. |
| 4. Orgue. | 39. Cloître. |
| 5. Bénitier des religieux. | 40. Préau. |
| 6. Chœur des religieux. | 41. Lavabo. |
| 7. Chapelle de la Sainte-Vierge. | 42. Entrée. |
| 8. Chapelle Saint-Martin. | 43. Chambre de J. Péllissié. |
| 9. Chapelle Saint-Jean-Baptiste. | 44. Chambre pour domest. Etranger. |
| 10. Chapelle Saint-Benoît. | 45. Magasin. |
| 11. Tombeau des Comtes de Foix. | 46. Menuiserie. |
| 12. Chaire. | 47. Remise. |
| 13. Sacristie. | 48. Orangerie. |
| 14. Salle Capitulaire. | 49. Entrée sur la terrasse. |
| 15. Passage. | 50. Chambre du garde-terre. |
| 16. Grande salle. | 51, 53. Chambres de domestique. |
| 17. Chauffage. | 52. Cabinet. |
| 18. Réfectoire. | 54. Chambre de domestique. |
| 19. Dépense. | 55. Vestibule. |
| 20. Lingerie. | 56. Portier. |
| 21. Office. | 57. Appartement du Syndic. |
| 22. Cuisine. | 58. Ecurie des chevaux étrangers. |
| 23. Boulangerie. | 59. Chambre du domest. de l'Ecurie. |
| 24, 25, 26, 27. Chambres des étrangers. | 60. Ecurie des chevaux de la Maison. |
| 28. Salon de compagnie. | 61. Passage. |
| 29. Passage. | 62. Tinal. |
| 30. Accès de la cave. | 63. Cour de la ménagerie. |
| 31. Salle à manger. | 64. Grande cour. |
| 32. Infirmerie. | 65. Terrasse. |
| 33. Cour de l'église. | 66. Potager. |
| 34. Entrée. | 67. Pigeonniers. |
| 35. Bibliothèque. | |



quarts de réserve institués en faveur de la marine royale vont, un demi à un siècle plus tard et après accord de l'administration centrale, financer un peu partout d'ambitieux projets.

L'Ancien Régime est l'époque où les logis abbatiaux prennent progressivement des allures de palais ; rares sont les monastères échappant à ce constat. Afin de marquer leur droit et leur rang, parfois pour y loger leur intendant et toujours pour y percevoir leurs revenus, les commendataires se font presque partout construire un pavillon au bel ordonnancement classique, comme à Fontenay ou Reigny, à proximité des lieux réguliers qui ont fait l'objet d'un partage minutieux avec les moines. La distance mise souvent sur le terrain entre les deux quartiers, de l'abbé et de la communauté, traduit de manière visible celle de deux institutions désormais séparées sinon antagonistes. Certains logis sont de véritables châteaux comme ceux de La Ferté et d'Ourscamp. Leur architecture est fréquemment à la pointe de la mode : que l'on songe à la superbe villa palladienne que fait achever de construire en... 1789 l'abbé de Royaumont. Des dynasties d'architectes, comme les Gombert dans les Flandres, se spécialisent dans les bâtis monastiques, tous ordres confondus.

Les locaux occupés par les religieux connaissent la même évolution. Quelquefois, la reconstruction intégrale d'un monastère s'accompagne d'un transfert de site, de plusieurs kilomètres à Boulbonne, ou de quelques hectomètres à Tamié. A Fontmorigny, après démolition du bâti médiéval, tout le quadrilatère est réédifié à neuf en une dizaine d'années vers 1730. Le plus souvent, on abat les vieux bâtiments et on reconstruit aile après aile sur leurs fondations, parfois élargies et allongées pour des raisons de commodité, comme à Belleperche. Dans le pire des cas, on se contente de reprendre voire de rhabiller les façades. Il n'est à peu près aucune abbaye, aussi modeste soit-elle, qui échappe à l'un de ces canevas. D'une ampleur raisonnable, mais toujours soucieuse des alignements, parallélismes, symétries et autres perspectives classiques, sont les reconstructions des maisons jouissant de revenus ordinaires; Valloires en est le plus bel exemple conservé, les galeries de Trois-Fontaines et leurs pavillons sont d'un charme exquis. Mais s'agissant de monastères de haut rang ou riches, on tombe vite dans la démesure : le grand cloître tardif de Clairvaux s'allonge sur 140 m de long, l'aile de Cîteaux réalisée ne représente que la dixième partie d'un projet gigantesque qui aurait enserré l'église et la vieille abbaye au centre d'un rectangle de bâtiments identiques de 220 x 140 m articulés autour de quatre cloîtres ~~à tous les~~. Aussi l'histoire bégaye-t-elle çà et là, cinq siècles plus tard, par l'inachèvement de tels chantiers trop dispendieux.

Malgré ces errements, remarquable est la continuité dans l'occupation des espaces monastiques par rapport aux traditions séculaires. En cas de reprises partielles, comme à Noirlac, cela ne saurait surprendre : le rez-de-chaussée médiéval de l'aile des moines garde sa distribution même si le dortoir à l'étage se transforme en chambres particulières. S'agissant de reconstructions plus poussées, le constat est souvent le même : malgré la présence de plusieurs salons et même d'une salle de billard, le plan restituable de Fontmorigny montre que le nouveau chapitre est sur l'emplacement de l'ancien, que le réfectoire et la cuisine n'ont pas changé d'aile. Le plan du monastère entièrement neuf de Boulbonne II des années 1652-1742 s'articule toujours autour d'un quadrilatère central s'appuyant sur une petite église à plan bernardin, aile des moines et aile du réfectoire.

Rares sont les atteintes pratiques dans les bâtiments essentiels, comme la bibliothèque de Morimond campée sur les deux dernières travées ruinées de l'église. On comprend sans peine que les moines de l'alpine Hautecombe installent leurs nouveaux appartements dans l'aile méridionale ensoleillée toute la journée plutôt qu'à l'est, face au lac, à l'ombre dès la fin de la matinée. Et nulle part, on ne reconstruit une aile pour des convers qui n'existent plus. Les églises médiévales

conservées sont souvent amputées de leurs parties les plus ruinées, chœur et transept à La Bénisson-Dieu, nef principale à Acey; les abbatales entièrement nouvelles sont plus petites, mieux en rapport avec les faibles effectifs. Enfin, moins de rigueur est de mise hors du quadrilatère régulier. Un plan comme celui de Clairvaux dressé en 1708 montre la complexité des bâtiment accumulés au fil du temps; mais le noyau des lieux réguliers a encore largement conservé son agencement traditionnel.

Si bien qu'en fin de compte, malgré d'amples transformations et de nombreuses adjonctions, on retrouve presque partout à la veille de la Révolution un canevas d'aménagement général qui suit encore les grandes lignes du plan cistercien du XII^e s. et, plus encore, les immuables nécessités pratiques humaines et monastiques intemporelles dont il a été question en tête de ces lignes. Ce qui ne saurait étonner. Les abbayes entièrement nouvelles du XIX^e comme Les Dombes, ou même du XX^e s. en pays non européens, reprennent fidèlement les mêmes données, simplement nuancées çà ou là.

*

Il est temps de conclure cet essai sur le plan cistercien. Assurément, ces pages eussent pu être développées plus avant sur de nombreux points; la richesse de l'argumentation est telle qu'un livre y serait nécessaire. Il s'agissait ici simplement d'esquisser les grandes lignes d'un sujet souvent abordé, rarement traité. On retiendra avant tout l'approche évolutive de la question. Le plan cistercien du XII^e est redevable aux siècles qui l'ont précédé d'un héritage méconnu qu'il a adapté en l'enrichissant des nécessités de son temps et des finalités propres à l'ordre. Au XIII^e, ses mutations traduisent l'éclatant succès de l'épopée cistercienne, avant de subir, comme tout un chacun, les catastrophes du siècle suivant. Remis en cause par les hommes de la Renaissance et devenu partiellement inadapté aux normes d'une institution profondément transformée, le plan cistercien subira ensuite les poids changeants des siècles successifs sans jamais plus les maîtriser, se bornant à pérenniser dans l'agencement de son espace des données monastiques au sens le plus large du terme.

Benoît CHAUVIN, C.N.R.S.,
L'Hermitage, printemps 1999.

St Bernard et la vie monastique

J'espère qu'on me pardonnera la témérité de traiter d'un sujet aussi important qui pourrait faire l'objet d'un livre. St Bernard qui n'a jamais voulu être autre chose qu'un moine et un moine cistercien a en effet tendance à tout envisager sous l'angle monastique. Il s'est peu intéressé aux laïcs mais son idée et son idéal de l'Eglise sont monastiques. Pour lui, l'Eglise est surtout spirituelle et sa vitalité dépend principalement des moines.

J'ai donc à vous présenter la pensée de St. Bernard sur la vie monastique et spécialement sur la vie cistercienne, mais auparavant il me paraît indispensable de vous dire ou au moins d'essayer de vous dire, en guise d'introduction, comment il s'y est engagé. Il faut d'abord remarquer que Bernard n'est pas entré à Cîteaux immédiatement après ses études chez les chanoines de Saint Vorles à Châtillon-sur-Seine.

Il les a quittés à dix-sept ou dix-huit ans et il n'est entré à Cîteaux qu'à vingt-deux ou vingt-trois ans. Vraisemblablement il n'a pas pensé à la vie monastique avant l'âge de vingt ans. Ce n'est pas pour l'époque une vocation précoce. C'est presque une vocation tardive. Qu'est-ce qui s'est passé exactement dans l'âme de Bernard avant son entrée à Cîteaux ?

On n'est guère renseigné. On sait comment ça s'est terminé. Mais il n'y a rien d'assuré sur ce qui a précédé et il faut se méfier des biographes anciens qui s'en tiennent souvent à des lieux communs et ont tendance à appliquer à leurs héros des schèmes hagiographiques traditionnels. La vocation de Bernard semble bien avoir mûri lentement et connu une période de crise. A-t-il été sujet de tentations d'ordre charnel comme le raconte Guillaume de Saint-Thierry ? C'est possible. Il a dû hésiter sur la forme de vie à embrasser et a certainement rencontré des oppositions de la part de ses proches quand ceux-ci eurent connaissance de son projet monastique. Ils ont alors essayé de l'en détourner. Un moment ébranlé, Bernard se serait alors mis en route pour l'Allemagne en vue d'y poursuivre des études. Si ça a été le cas, il s'est vite ressaisi. Nous savons en tout cas qu'il a pris la résolution d'entraîner ses frères à sa suite et qu'il a réussi à réunir autour de lui une trentaine de candidats à la vie qu'il avait choisie. C'est là, la preuve incontestable d'un ascendant irrésistible. Bernard conduit alors ses compagnons dans une propriété familiale, Somberton, pour les préparer à faire le pas décisif. Cette retraite collective ou prénoviciat semble avoir duré six mois. Peut-être Bernard a-t-il songé à ce moment-là, à faire sa propre fondation comme l'a pensé Bredero, mais il a finalement décidé d'entrer à Cîteaux.

Le groupe homogène formé par Bernard restera bien soudé. Il entrera dans ses vues, le suivra inconditionnellement et deviendra avec lui réalisateur de ses projets. Ce qui est d'autant plus remarquable qu'il n'était pas l'ainé. L'entrée à Cîteaux eut lieu au printemps de 1112 ou peut-être de 1113. On soupçonne en effet les premiers biographes d'avoir avancé d'un an l'entrée à Cîteaux de Bernard et de ses compagnons pour faire dépendre de leur arrivée l'expansion du premier monastère, ce qui n'est plus tout à fait vrai si cette entrée doit se placer en 1112, puisque à cette date la fondation de la Ferté était déjà décidée. De toute façon, Bernard et les siens n'appartiennent pas à la première génération cistercienne, cîteaux ayant été fondée une quinzaine d'années auparavant. Mais, aussitôt entré à l'abbaye, le groupe dont Bernard est le leader commence à exercer une influence sur la marche de la communauté. Il y avait de quoi bouleverser les idées reçues et les habitudes prises. Le projet de Bernard va ainsi mûrir très tôt.

Ses aspirations dépassent ce que l'on a vécu jusque là. Bernard a l'âme d'un réformateur. Ce qu'il veut, c'est un monachisme pur sans compromission avec le siècle. Le groupe qu'il inspire jouera un rôle de premier plan au sein de l'Ordre. Les intentions de Bernard vont être adoptées par tous les cisterciens et tout le programme de ce qu'à ses yeux doit être la vie monastique, l'abbé de Clairvaux passera sa vie à le répandre et le défendre. Jadis, on présentait Bernard comme une recrue de choix gagnée par l'idéal cistercien qu'une fois vécu, il s'était efforcé de propager. Après les études faites ces dernières années, cette présentation s'avère insuffisante. Bernard n'est certes pas sans dette à l'égard de Cîteaux, mais il a lui-même beaucoup apporté à cette forme de vie. En réalité, Cîteaux a beaucoup plus reçu de lui qu'il ne lui a donné. Sa personnalité est loin d'avoir compté pour rien dans le projet d'emblée plus absolu, plus idéaliste qui, à sa suite, est devenu celui de la deuxième et de la troisième génération cistercienne. Bernard a profondément marqué l'Ordre de son empreinte, il l'a modelé à son image. On peut sans doute discuter de l'étendue des innovations introduites par Bernard au sein de l'Ordre. On ne peut nier en tout cas qu'il ne lui ait donné une mystique et en ait fondé l'observance en doctrine.

Quelle idée se fait Bernard de la vie monastique ? Commençons par la situer exactement dans l'Eglise. Nous sommes à une époque où celle-ci embrasse toute la société. L'Eglise est constituée par différentes catégories d'hommes ou « ordines » dont la variété des charismes forme la tunique multicolore du nouveau et véritable Joseph qui est le Christ, tunique sans

couture parce que tous sont animés d'un même esprit. On y distingue trois classes principales. Distinction purement théorique qui ne préjuge pas des situations personnelles.

Au degré inférieur on trouve les gens mariés, l'ordo conjugatorum, représenté par Job. C'est une bonne terre, mais le grain n'y rapporte que trente pour un. On s'y expose en effet à agir en vue des avantages de ce monde et non pour Dieu. C'est un ordre imparfait. Ce n'est pas un raccourci pour aller à Dieu, mais une route longue et pleine de périls.

Vient ensuite l'ordre des prélats, de ceux qui ont charge d'âmes dans l'Eglise représenté par Noé. Ils conduisent en effet l'arche – l'Eglise – à travers le déluge de ce monde. Ce n'est pas l'affaire des moines qui n'ont pas à assumer de fonction cléricale et de ce fait n'ont pas droit aux revenus ecclésiastiques. Les moines constituent l'ordo poenitentium et continentium, l'ordo monasticus, représenté par Daniel, l'homme de désir. Le chemin de la perfection aboutit presque nécessairement à la vie monastique, à peu près la seule forme de vie religieuse à l'époque. C'est la voie la plus courte et la plus sûre pour parvenir à la vie, aller à Dieu.

C'est la terre la meilleure qui rapporte cent pour un. C'est l'ordre des parfaits qui obtiendra le premier rang dans la béatitude. Bernard illustre ces distinctions par des images. Faire son salut, c'est traverser un fleuve ou plutôt la mer, vaste, immense. Mais il y a trois façons de le faire : On peut essayer de la traverser à gué. L'entreprise est pleine de risques. C'est ce que font les gens mariés. Il est préférable de le faire sur un bateau bien que le succès ne soit pas garanti. C'est ce à quoi s'emploie le clergé séculier. On peut enfin traverser l'étendue liquide sur un pont, ce qui est assurément le plus sûr. Ce moyen représente la tentative monastique (*Sermon aux Abbés, 35 de diversis*).

L'ordo monasticus a donc la préférence de Bernard qui est plein de l'idée du primat de la vie monastique dans l'Eglise : « Notre ordre est le premier que l'Eglise ait vu naître ou plutôt celui par lequel elle a elle-même commencé, qui ressemble plus que tout autre aux ordres angéliques et qui est le plus proche de la Jérusalem céleste, notre mère, soit par l'éclat de sa chasteté, soit par le feu de sa charité, et qui eut les apôtres pour fondateurs » (*Apologie X*). C'est là que l'Eglise est le plus elle-même parce que tout y est organisé pour que l'œuvre du salut qui lui est confiée porte tous ses fruits. Les moines qui ont choisi la voie la plus directe et la plus sûre pour atteindre la sainteté sont la partie la plus resplendissante du corps de l'Eglise. Dans un sermon des plus curieux, Bernard voit en eux les dents de l'épouse, plus blanches que le lait, fortes et cachées, disposées avec ordre et œuvrant pour le corps tout entier (*Sermon 93 de diversis*).

Il y a certes dans l'ordo monasticus différentes familles religieuses comme Cluny et Cîteaux. Bernard est cependant très conscient de leur unité : *"Nous concourons tous également à former la même tunique, écrit-il aux moines noirs... Je ne suis pas seul et sans vous ; vous non plus, vous n'êtes pas sans moi. Tous ensemble, nous faisons cette robe unique si toutefois nous avons à cœur de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix"* (*Apologie IV*)

Dans cet ensemble unifié par la charité, il faut cependant faire un choix car on ne peut appartenir en fait qu'à une seule famille religieuse, à un « ordo » au sens strict. Bernard, lui, a fait son choix, il a opté pour Cîteaux, mais il ne condamne pas pour autant Cluny qu'il aime et célèbre. *« unum opere teno, caeteros caritate ». Je n'embrasse qu'un ordre dans la pratique, mais je les embrasse tous par la charité qui me procurera le fruit des observances que je ne pratique pas"* (*Apologie V*)

Tout choix implique des exclusions. En optant pour Cîteaux, Bernard a renoncé d'abord à la vie érémitique. La première moitié du 12^e siècle a été marquée par un renouveau de cette forme de vie qui a de ce fait exercé une certaine attirance. Bernard ne condamne pas la vie érémitique, mais il n'y encourage pas non plus et met plutôt en garde contre les dangers qu'elle comporte. Pour sa part, il ne conçoit guère la vie en Dieu que dans une communauté de frères. La vie commune lui paraît plus conforme à la nature humaine qui est sociale. Il a plusieurs fois parlé de la grâce de la vie en société. C'est là qu'on trouve la charité qui est Dieu. La vie commune reproduit le mystère trinitaire et se situe dans le sillage du Christ, venu rassembler les fils de Dieu dispersés par le péché. Elle permet d'imiter au mieux l'obéissance du Sauveur. Le moine cistercien n'est pas pour autant privé des avantages de la solitude, mais c'est dans son cloître que, dérobé au monde, il la trouve (*Lettre 115*)

En choisissant Cîteaux, on renonce pareillement à la vie que l'on mène à Cluny. Là, certes on glorifie Dieu en mettant à son service toutes les ressources de l'art, mais la beauté des édifices, la splendeur de la liturgie, une vie relativement confortable risquent de rattacher le moine à la terre. Dans cette forme d'existence la nature peut encore trouver son compte. Aux yeux de Bernard, la vie cistercienne, radicale dans le renoncement est plus parfaite. Aussi la passage de la vie clunisienne à la vie cistercienne doit être considéré comme un progrès et l'inverse comme une apostasie (*Lettre 1*)

Pourquoi Bernard a-t-il opté pour Cîteaux à l'exclusion de Cluny ? Il s'en explique clairement : *« Pourquoi, me direz-vous, n'entrez vous pas dans cet ordre (Cluny) que vous avez en si grande estime ? C'est l'Apôtre lui-même qui vous répondra : chacun doit demeurer dans la vocation où Dieu l'a appelé. Si vous continuez en me demandant pourquoi je n'ai pas choisi cet ordre dès le principe*

puisque je le savais si bon, je vous répondrai encore avec l'Apôtre, c'est que, si tout est permis, tout ne m'est pas également avantageux. Je ne veux pas dire par là que votre ordre ne soit ni juste ni saint, mais j'étais un homme charnel, vendu au péché, et je comprenais que le mal dont mon âme était alors atteinte demandait un traitement plus rigoureux. Vous savez bien que les remèdes doivent varier avec les maladies et qu'on doit recourir aux plus énergiques quand la maladie est elle-même plus grave" (Apologie IV)

Bernard est donc profondément convaincu de la supériorité de la vie cistercienne sur toute autre forme de vie religieuse et même monastique. C'est pour lui la vie idéale. Aussi la vie monastique qu'il décrit le plus souvent, celle dont il célèbre l'excellence est-elle la vie qu'on mène dans un monastère cistercien et tout particulièrement à Clairvaux. De cette forme d'existence, il est le plus parfait exemple et le chantre incomparable.

On connaît la description qu'il en fait dans la lettre 142 adressée aux moines d'Aulps qui viennent de voir leur abbé Guérin élevé au siège épiscopal de Sion : *"Stemus in ordine nostro... »* Dans cette lettre, Bernard joue sur le mot Ordo qui revient plusieurs fois. Il signifie à la fois manière de vivre, place, ce qui nous convient, ce que Dieu nous demande pour répondre à notre vocation. *« Notre Ordo, écrit Bernard, c'est l'abaissement, l'humilité, la pauvreté volontaire, l'obéissance, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint. Notre Ordo, c'est d'être soumis à un supérieur, à un abbé, d'être assujéti à la règle et à la discipline, d'être appliqué au silence, de nous exercer aux jeûnes, aux veilles, à l'oraison, au travail des mains et par-dessus tout, de nous maintenir dans la voie la plus excellente qui est la charité et en outre de progresser en tout cela et d'y persévérer jusqu'à la fin"*

Qu'est-ce qui fait la supériorité de la vie monastique sous sa forme cistercienne ? Elle est *« fortior, "fortissima"* pour employer une expression tirée de la Règle de St. Benoît. Ce qui veut dire plus parfaite, plus exigeante, plus austère, réclamant une plus grande générosité. Cette vie de grand renoncement répond en tous points à la première école du Sauveur (Schola Salvatoris). C'est la "vita apostolica", mais en un sens particulier. L'idéal des moines a toujours été la vie de la première communauté chrétienne au temps des Apôtres telle qu'elle est décrite dans les Actes (ch. II et V), mais St. Bernard ne se réfère pas précisément aux premiers chrétiens à la vie commune primitive où, tous apportant à la collectivité ce qui leur appartenait, chacun avait tout ce qu'il lui fallait. C'est aux Apôtres eux-mêmes qui, pour suivre le Christ, ont tout quitté que Bernard en appelle. *"Nos in schola Christi Sumus" (Sermon 22 de diversis)*

La vie cistercienne est donc une vie pauvre, dépouillée, rude. Les observances y sont rigoureuses. St. Bernard a tout fait non seulement pour qu'elles le restent, mais qu'elles le deviennent davantage. Son abbatiat a marqué dans l'Ordre un accroissement de rigueur et d'austérité. Cela, il l'a voulu pour plus de conformité à l'Evangile. Les observances sont rigoureuses, mais il faut qu'elles le soient pour s'opposer au débordement de l'amour charnel. L'amour de soi est un amour naturel, en lui-même légitime, mais ordinairement il s'élargit, s'étend et dépasse le lit que la nature lui a tracé, se répand sur les champs du plaisir. Cette inondation justifie les répressions de l'ascèse. Celle-ci devient ainsi à Cîteaux le remède souverain pour purifier le moine de l'égoïsme. (De l'Amour de Dieu VIII)

« Cette vie rigoureuse de renoncement présente bien des avantages. Elle permet de payer toutes nos dettes. A notre créateur auquel nous devons tout. Au Christ qui nous a sauvés. L'œuvre du salut accomplie par le Christ restera toujours en effet le grand motif de notre amour ; à cet égard la vie de renoncement ne cessera d'apparaître comme le paiement d'une dette à celui qui nous a aimés le premier en donnant sa vie pour nous. Dette de reconnaissance pour la grâce du salut reçu, cette vie de renoncement est aussi le moyen d'acquitter la dette de justice contractée pour les péchés commis. Enfin, bien que les souffrances du temps présent soient sans proportion avec la gloire à venir, c'est à l'acquisition de la vie éternelle que par cette vie d'austérité nous pouvons nous consacrer » (Sermon 22 de diversis, n°5 & s.v.).

Autre avantage encore de la vie monastique menée à Cîteaux : celle-ci restaure notre liberté. Elle nous rend un jugement sain qui nous inspire des choix heureux et nous délivre des pressions qui viennent de nos habitudes, de nos vices, de nos conditions corporelles ou de notre sujétion au milieu social.

Si la vie cistercienne a tant de pouvoir, c'est qu'elle est l'école de l'amour (*schola charitatis*). C'est là en effet qu'on apprend à gravir les degrés qui conduisent au pur amour, qu'on sort du pays de la dissemblance pour gagner celui de la ressemblance. Le processus de l'itinéraire de l'âme à Dieu décrit par Bernard sous différentes formes s'accomplit au mieux dans le cloître cistercien, car l'ascèse qu'on y pratique est toute ordonnée à la mystique. Les observances n'ont d'autre but que de conserver et de développer la charité sans laquelle il n'y a pas d'union à Dieu ni de contemplation.

La vie ascétique, ce sont les celliers qui précèdent la chambre du Roi (23 sur le Cant.), les fleurs dont est semé le lit de l'Epoux (46 sur le Cant.). Il y aurait présomption à vouloir s'unir à Dieu sans s'être auparavant exercé aux vertus de la vie ascétique. Bernard va jusqu'à appeler la vie monastique un

second baptême "à cause de la parfaite renonciation au monde et de l'excellence singulière de vie spirituelle qui caractérise ce genre de vie. Il l'emporte sur toutes les autres formes d'existence qui l'embrassent et qui l'aiment semblables aux anges et, à l'instar du baptême, reforme en l'homme l'image de Dieu en nous configurant au Christ » (Du prec. & de la disp. XVII). Cette vie assurément n'est pas exempte de tribulation, "mais c'est dans la tribulation que se trouve l'espérance de la gloire ; plus encore : c'est dans la tribulation que se trouve la gloire elle-même (ipsa tribulatione gloria continetur), tout comme l'espérance du fruit est contenue dans la semence et qu'ainsi le fruit lui-même est dans la semence" (In qui habitat xvii, 3).

La vie monastique tient ainsi de la prophétie: "La prophétie n'a pas pris fin totalement, elle demeure encore pour une part... Grand assurément est ce type de prophétie auquel le moine est adonné. Mais en quoi consiste-t-il?... Prophétiser, c'est ne plus considérer ce qui se voit, mais ce qui ne se voit pas. Marcher par l'Esprit, vivre de la foi, chercher les réalités d'en haut et non celles qui sont sur la terre, tendre ses forces vers l'avant: voilà ce qu'est, pour une grande part, prophétiser" (Sermon 37 de diversis, n°6)

Cette vie prophétique est en même temps angélique: "Qui hésiterait en effet à qualifier de céleste et d'angélique la vie de célibat? Ce que seront tous les élus lors de la résurrection, comment ne serait-ce pas, frères, ce que vous êtes déjà maintenant ? Oui, tels les anges de Dieu dans le ciel, puisque, comme eux, vous ignorez les noces. Ah ! gardez, frères, gardez précieusement cette perle, embrassez cette sainteté de vie qui vous rend semblables aux bienheureux et qui vous place dans la maison de Dieu. Vous êtes, en ce qui concerne la chasteté et la sainteté des anges en quelque sorte terrestres ou plutôt des citoyens du ciel, mais qui, pour le moment, cheminent encore sur la terre" (Sermon 37 div. n°5)

La vie monastique touche par-là à l'eschatologie, comme on peut s'en rendre compte dans la lettre de Bernard à l'évêque de Lincoln au sujet d'un chanoine de cette église qui, en route pour Jérusalem, avait eu l'idée de se fixer à Clairvaux: "Votre cher Philippe était parti pour Jérusalem ; il a fait un voyage beaucoup moins long et le voilà arrivé au terme où il tendait. Sa traversée sur la grande et vaste mer fut de courte durée ; après une heureuse navigation, le voici arrivé aux plages où ses vœux le portaient; il a jeté l'ancre au port même du salut, son pied foule déjà le pavé de la sainte Jérusalem... il est entré dans la sainte cité et il a part à l'héritage de ceux dont il est écrit: vous n'êtes plus des hôtes et des étrangers, mais les concitoyens des saints et les familiers de Dieu; il se félicite en disant avec les nôtres: Notre vie est dans le ciel. Il n'est pas là pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour y vivre en citoyen dévoué, en véritable habitant de Jérusalem, non pas de la Jérusalem terrestre... mais de la Jérusalem céleste qui n'est point asservie et qui est notre mère. Et si vous voulez le savoir, cette Jérusalem, c'est Clairvaux lui-même..." (Lettre 64). Ce qui rejoint ce que Bernard écrit ailleurs: "Le but que se proposent les moines est de se rendre non à la Jérusalem de la terre mais à celle du ciel et cela par la progression de leurs désirs, non par une marche à pied » (Lettres 399).

On est bien près ici de ce que Bernard appelle le paradisus claustralis, le paradis du cloître (Sermon de div. 42 n°4, Sur le Cant. 63 n°6). Qu'on ne se m'éprenne toutefois pas sur l'expression. Comme l'a dit Gilson, "si le cloître est un paradis, il n'est pas le paradis "où l'on ne peut pénétrer ici-bas qu'en esprit (Sermon de div. 42 n°7)

Il est de l'essence de la béatitude d'être éternelle et l'on ne peut en avoir sur terre qu'un avant-goût.

Il nous reste maintenant à conclure.

Bernard est tellement convaincu que la vie cistercienne l'emporte sur toute autre forme d'existence qu'il voudrait amener tous les hommes à entrer à Clairvaux. E. Gilson s'est ainsi permis de dire: « Bernard ne s'est jamais intéressé à ceux qui étaient dans le monde que pour les en faire sortir. » Il n'est pas loin de dire: Hors de Clairvaux, pas de salut. Vu l'attachement extrême, presque farouche, de Bernard au programme cistercien et spécialement à la façon dont il était vécu à Clairvaux, on comprend le zèle dont il a fait preuve pour le recrutement de son abbaye et la diffusion de sa filiation. Bernard s'est comparé au pêcheur capturant des poissons raisonnables. Il a pêché au filet comme à la ligne.

Au retour de chaque voyage, il ramène une prise. En 1140 par exemple, de Paris il revient à Clairvaux avec plus de vingt recrues dont Geoffroy d'Auxerre qui sera son biographe.

Toute sa vie il a œuvré pour faire partager son idéal et défendre sa conception de la vie monastique. On trouverait difficilement quelqu'un qui l'ait présentée d'un façon plus attrayante. Bernard avait un don de persuasion auquel il n'était guère possible de résister.

Il réussit à faire aimer ce qui est naturellement dur et âpre. Il faut lire entre autres sa lettre à Henri Murdach, écolâtre anglais qui devait entrer à Clairvaux et par la suite monter sur le siège archiepiscopal d'York: "Oh ! si seulement vous approchiez un jour de vos lèvres le pain délicieux dont

se nourrit Jérusalem !... Que je serais donc heureux de vous voir enfin avec moi à l'école du Christ .. !" (Lettre 106). Bernard sait aussi presser les indécis (Lettre 107 à Thomas de Beverley).

Cette obsession a conduit Bernard à établir un peu partout des abbayes de son Ordre. "Je serai au comble de mes vœux, écrit-il, quand je verrai mes enfants se multiplier dans le monde" (Lettre 208). De là aussi une politique destinée à faire placer des moines cisterciens à des postes importants. Même si parfois il a usé de moyens discutables, est allé trop loin - par exemple au siège d'York- entrant à l'occasion en rivalité avec Cluny, il n'a pas agi en général par ambition personnelle, mais par désir de réformer et de conduire au ciel le plus grand nombre possible d'âmes. A juger de l'ensemble de son œuvre, il a admirablement réussi. L'expansion de Clairvaux dans le monde tient du prodige.

Mises à part les premières années, elle s'est poursuivie pendant trente ans au rythme d'au moins deux fondations par an. A sa mort, Bernard était le père d'environ soixante-dix monastères répartis en France, Angleterre, Irlande, dans les pays du nord, en Espagne, au Portugal et en Italie. Avec les filles et les petites-filles la lignée de Clairvaux comptait plus de cent-soixante monastères, près de la moitié de ceux que comprenait à cette date l'Ordre de Cîteaux. Clairvaux devait avoir plus de trois cent cinquante filles ou petites-filles.

Pareille expansion a été évidemment bénéfique. Les cisterciens ont pu ainsi exercer une influence profonde sur leur temps, tant au point de vue spirituel par la sainteté de leur vie, qu'au point de vue temporel par l'agriculture et le commerce. Pareil développement n'allait pas cependant tarder à poser des problèmes. Comment sur une si grande échelle assurer une formation sérieuse, maintenir la discipline, garantir la visite régulière d'autant que beaucoup de monastères affiliés avaient gardé leurs privilèges et vivaient dans l'exception. Il y avait là plus d'un germe de décadence. Il aurait fallu pour maintenir Clairvaux et sa filiation au niveau élevé où il était parvenu, des personnalités aussi fortes que celle de St Bernard. Malheureusement les abbés de Clairvaux qui l'ont suivi ne purent s'élever à la hauteur de leur tâche ; Bernard reste ainsi un sommet jamais dépassé auquel il faudra toujours se référer.

Lucien Aubry

Cadouin, abbaye *cistercienne*. Les témoins matériels.

De très nombreuses descriptions architecturales de l'abbaye de Cadouin ont été publiées (Aubert, 1928 ; Dimier, 1962 ; Gardelles, 1982 ; Secret, 1957, 1965, 1967, 1968, 1990 ; Delluc, 1992, 1998) et il n'est pas dans notre propos d'en rédiger une nouvelle. Pas plus que de revenir, une fois encore, sur l'histoire de Cadouin (Sigala, 1950 ; Maubourguet, 1926, 1930 ; Berthier, 1987, 1988 ; Grillon, 1955) ou de sa relique, le saint suaire (Maubourguet, 1936 ; Francès, 1935 ; Delluc, 1983, 1995, 1996 b).

Le but de la présente note est de rechercher, dans les textes et dans les pierres, les traces archéologiques de la vie cistercienne à Cadouin au XII^e siècle, certaines ayant pu être précisées voire mises en évidence en suivant les travaux de restauration récents.

Notre démarche sera donc triple : 1 - mettre en lumière les vestiges architecturaux matérialisant les différentes étapes de la construction de l'abbatiale et retrouver, dans les bâtiments conventuels, ce qui demeure du bâti roman (tout ou partie des murs, certaines baies, divers détails) ; 2 - comparer le plan de Cadouin au plan habituel des abbayes cisterciennes, en se souvenant que « Cîteaux n'invente rien, suit strictement la Règle de saint Benoît » (Duby, 1979, p. 122) et que, du moins classiquement, « l'architecture des abbayes cisterciennes ne semble pas avoir été soumise à une règle écrite. Saint Bernard n'a rien défini » (Pouillon, 1964, p. 221) ; 3 - conclure en fournissant une vingtaine de remarques ou hypothèses susceptibles d'apporter quelques éléments un peu nouveaux sur l'abbaye de Cadouin.

En regrettant de devoir résumer les informations, nous envisagerons successivement : le cadre géographique, le cadre historique, le cadre climatique, le plan et la construction, l'hydraulique, l'abbatiale, la sacristie et l'*armarium*, le cloître roman, l'aile des moines, l'aile des convers et le cellier, l'aile méridionale, et, chemin faisant, nous dirons un mot de l'enceinte et de la paroisse.

Le cadre géographique

Le lieu se situe au-dessus des brouillards de la vallée de la Dordogne, toute proche, au confluent de deux vallons principaux, descendant d'un original massif boisé tabulaire, haut de 240-250 m, entre la Dordogne au nord et la Couze au sud. Il est fait d'un socle ancien de calcaire crétacé formant un repli synclinal qu'est venue remplir une chape d'éléments tertiaires d'origine fluvio-lacustre. C'est pour cela que des couches de roches assez dures (calcaires meuliérisés et molasses) recouvrent des roches plus tendres (dépôts de sables sidérolithiques et d'argiles communes, smectiques et kaoliniques), contenant du minerai de fer (dans les *ferrières*).

Les cartes et le cadastre fourmillent de toponymes qui sont d'une aide précieuse à la description du terrain. La surface du massif n'est point plate, avec des *combes*, *fosses*, *termes* et *pechs*. Elle est parcourue de rus temporaires et parsemée de fondrières (les *gaulhias*), de petites sources ou fontaines. Ici allemant la forêt, d'où son nom de Bessède, pays des bois, et les landes, appelées *brandes*, *bruyères* ou *bruguettes*, et aussi des friches (les *bouygues*, *galajes*, *grèzes* et *bouyssounades*). C'est un couvert peu dense de chênaie mixte (carte de la végétation de la France, n° 57, Bergerac, édition du C.N.R.S., 1962), avec des

chênes (les *garrissades*), parfois des châtaigniers (les *picadis*) et des alisiers, mais aussi des landes pour la pâture et des prés de fauche ou *prades* : bref de quoi nourrir bêtes et gens. A Cadouin, la rive droite des vallons, exposée au sud, se prête à la culture de la vigne, dont elle était garnie encore il y a peu (carte de Belleyme, n°30).

Cadouin n'est pas implanté sur les hauteurs, mameuses et difficilement cultivables, mais, sur des terres plus fertiles, en fond de vallon et sur le coteau (la vigne de saint Bernard est mentionnée en 1760 dans le livre de compte de l'abbaye). Dévalant des hauteurs, deux maigres ruisseaux arrosent cette petite vallée, l'un pérenne (la source des moines de Griffoul), capable d'alimenter une communauté même à l'étiage, l'autre temporaire et parfois torrentiel après les fortes pluies (le Bélingou), capable de remplir rapidement une réserve telle qu'un étang. Nous avons, il y a peu, retrouvé sur place les traces d'un étang en amont de l'abbaye, évoqué les moulins en aval de Cadouin et publié le plan de ce système hydraulique (Delluc, 1996 a), dont nous reparlerons plus loin.

Le cadre historique

Il faut rayer de notre imaginaire l'image de quelques moines choisissant de s'implanter dans un « désert » pour défricher la forêt proche.

Quelques silex taillés, au lieu-dit Sainte-Anne notamment, des vestiges protohistoriques (« camp de César », dolmen, polissoir) sur le plateau, le tracé bien conservé d'une voie romaine connue sous le nom de chemin ferré ou de la Reine Blanche (Delluc *et al.*, 1993), traversant la Bessède suivant son grand axe (en partie celui de l'actuelle route D 54), l'existence, dès 1115, de toponymes parfaitement définis, de propriétaires bien désignés du sol, témoignent que l'abbaye de Cadouin n'a pas été fondée sur une terre désolée. Mais il y a plus significatif encore : le site de Cadouin était loin d'être un désert. L'analyse des premiers actes de donation du cartulaire de Cadouin le prouve (Maubourguet, 1926 b)

La fondation remonte à 1115. Comme on le sait, Géraud de Salles (mort en 1120) reçoit de Robert d'Arbrissel, le 11 juillet de cette année-là, La Salvetat, dans la forêt de Cadouin, qu'il tenait lui-même des chanoines de Saint-Front de Périgueux. Les barons de Biron et de Beynac et d'autres donateurs arrondissent le don, en offrant notamment, plus en aval, des exploitations familiales (sans doute de huit à dix hectares comme il est classique) ou manses (Higounet-Nadal, 1983, p. 74 et 79-81) : l'une dans le Val Seguin qui descend dans les pentes boisées (par la forêt de La Peyre et l'actuelle route D 54), et l'autre, plus bas, la Basse-Caudière et la Font-de-Basse-Caudière. Ces deux derniers lieux doivent correspondre respectivement au vallon de Cadouin et à la source dite des moines, *fons vocatus de las Mongas*, attestée dès 1292 (Gourgues, 1873, p. 123).

En cet été de 1115, c'est il y a quelques semaines, en juin, que le Bourguignon Bernard de Fontaines vient de devenir abbé du monastère nouvellement fondé de Clairvaux, qui, sous sa direction, allait bientôt éclipser Cîteaux et essaimer dans toute l'Europe.

Le vicomte de Gourgues a fourni une étymologie du toponyme *Cadouin* qui confirmerait l'assimilation entre *Cadouin* et la Basse-Caudière : « La vallée où l'abbaye de Cadouin fut construite lui a peut-être donné son nom » (*ibid.*, 1973, p. 58). *Cadouin* viendrait alors du latin *Caldaria*, chaudière, étuve..., de *caldus* pour *calidus*, chaud. Quelques toponymes (Les Gavachs, les Gavachoux, la Condamine) évoquent le caractère allogène du peuplement et l'exploitation en condominium du terroir (Dauzat, 1951, p. 143 et 283).

Avant même la fondation, il y a donc déjà dans les vallons de multiples manses et, sur le plateau, le village de La Salvetat. C'était une sauveté, un de ces lieux d'asile, protégés par la Paix de Dieu, où l'on n'était plus serf, préfiguration, entre 1050 et 1130 surtout, des bastides qui fleuriront au XIII^e siècle. Sous l'autorité de l'Eglise (ici le chapitre de Saint-Front de Périgueux), chaque colon recevait un « casal », fait d'un jardin et d'un enclos à bâtir, ainsi que l'usage des terres de labour (Higounet C., 1971, p. 157-158 ; Lauret *et al.*, 1988, p. 29-30). C'est sans doute en pensant aux hôtes de La Salvetat que M. Berthier a noté que Géraud de Salles avait probablement déjà des disciples en ces lieux depuis 1113 et que la donation de 1115 n'aurait été qu'une sorte de ratification d'un état de fait (Berthier, 1987, p. 35, 1988).

Lors de ces donations, il était précisé qu'était concédée la pâture pour tous les troupeaux dans toute la forêt : *Concedimus etiam per totam sylvam pabulum omnium pecorum et quidquid de predicta sylva ejusdem loci edificiis vel usui fuerit necessarium*. On sait que la forêt de la Bessède fera rapidement partie, dès les XII^e et XIII^e siècles, du domaine des archevêques de Bordeaux dont l'autorité s'étendait sur toute la châtellenie de Belvès (Maubourguet, 1926 a, p. 312). A la saison des glands, on faisait une afferme générale ; hors saison, les habitants de la châtellenie pouvaient mener paître leurs troupeaux à peu de frais, mais sans y établir de cabanes (Gourgues, 1873, p. 23). Les *garennas* étaient les endroits où l'on gardait le gibier ; dans la forêt du Défê (du latin *defensum*, défendu), au centre de La Bessède, il était interdit de laisser aller paître les troupeaux.

La Bessède représentait trois mille hectares et comptait 18 paroisses (Bonfond, 1978 ; Gourgues, 1973, p. 23-24 ; Maubourguet, 1926 a, p. 206-207) ; lors de sa vente en 1844, elle ne représentait plus que le cinquième de cette surface (Gourgues, 1873, p. 23-24), mais l'on remarquera que la partie la plus proche de Cadouin est demeurée boisée et n'avait donc pas été particulièrement défrichée.

Certes, au moins deux granges de Cadouin portent un toponyme caractéristique d'un territoire défriché : Artiguelongue en Bergeracois (attesté dès 1199 et 1206) et Labatut ou Labattut, en bordure méridionale de la Bessède près de Régagnac (?) (attesté dès 1199) (Gourgues, 1873, p. 6 et 166). Mais il ne faut point considérer la Bessède comme une zone à défricher appartenant à l'abbaye de Cadouin. Il convient de relativiser le mythe du choix préalable du site dans le désert et de la légende des « moines défricheurs » de la sylve profonde (Pressouyre, 1994, p. 34 et 54). En fait, d'une manière générale, les cisterciens ont souvent respecté les massifs forestiers près de leur abbaye, pour conserver un pacage à leur troupeaux (Roupenel, 1932, p. 127). Et la phrase suivante semble bien s'appliquer à Cadouin : « Les nouveaux monastères s'établirent dans des clairières, déjà, partiellement du moins, aménagées [...]. Ces communautés se vouaient surtout à l'élevage [...]. Les abbayes de style nouveau contribuèrent plutôt à protéger certains îlots forestiers contre les entreprises de défrichement » (Duby, 1984, p. 153). Les châtaignes et aussi les glands ont certainement joué un très grand rôle nutritionnel, pour les bêtes et les gens du Périgord, jusqu'à l'introduction si tardive de la pomme de terre et des fourrages artificiels. Et ce sont les arbres de la Bessède qui ont fourni les nombreuses pièces de bois nécessaires à l'édification de l'abbatiale et des bâtiments (échafaudages, coffrages, cintres, clayonnages, fermes...).

Deux autres éléments confirment que le vallon de Cadouin ou de la Basse-Caudière n'était en rien inoccupé : il était même équipé de deux moulins. En ce lieu, le texte de la donation mentionne en effet un étang et un moulin : *ubi stagnum cum molendinis*. Cette description pourrait correspondre à l'étang que nous avons retrouvé (Delluc, 1996 a, p. 56-57 et fig. 1) en amont immédiat de l'abbaye avec sa

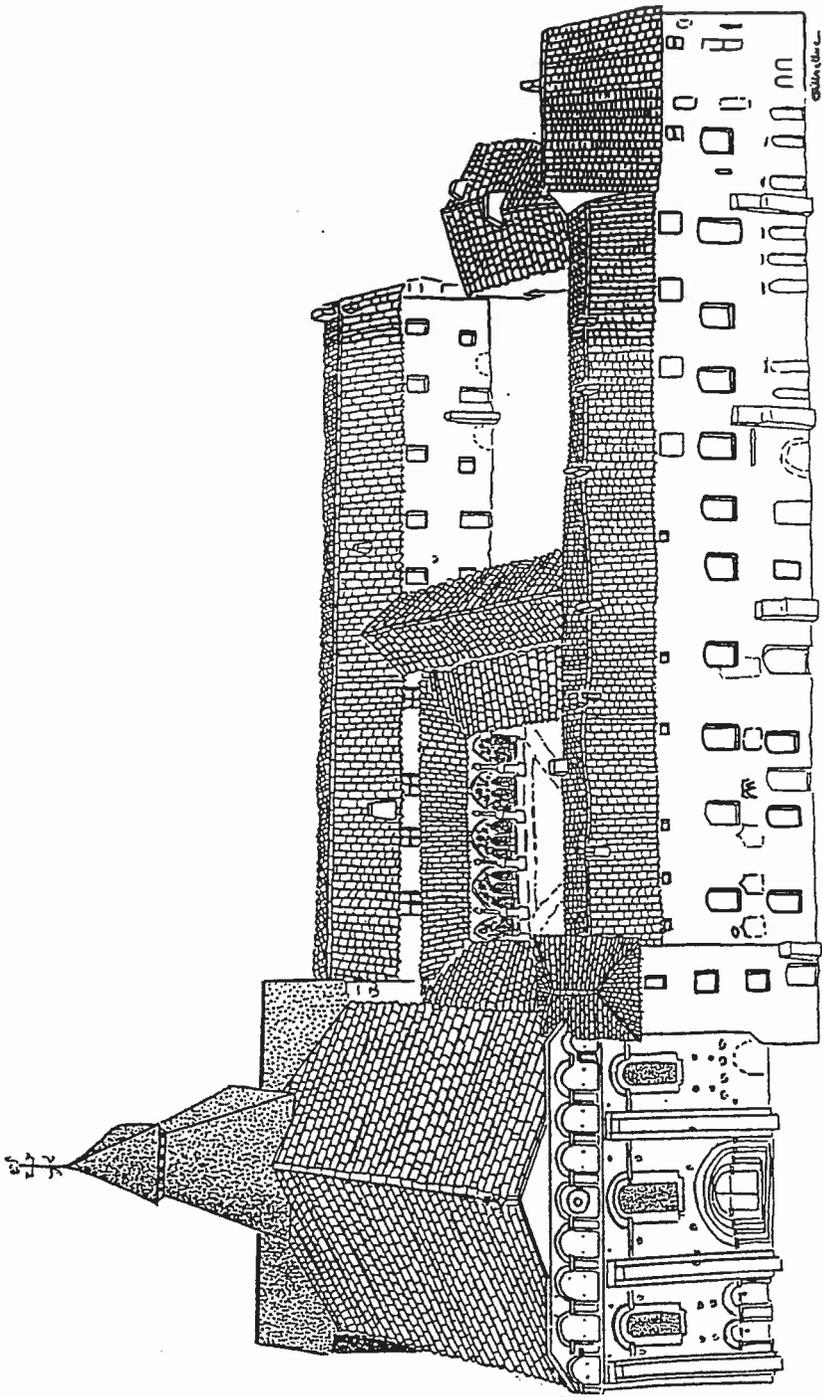


Planche 1 : L'abbaye de Cadouin, vue de l'ouest en perspective.

digue de terre. Ainsi Cadouin devait ressembler à Mortemer (Eure) et cette réserve d'eau a pu servir de vivier comme dans bien d'autres abbayes de l'ordre. Quant au haut bâtiment énigmatique, de plan carré et sommairement bâti, situé en aval de l'aile des convers, en pont au-dessus du ruisseau, il pourrait être le moulin initial (ou du moins son successeur), indispensable pour l'obtention de la farine, de l'huile et d'un peu d'énergie motrice ; il était donc construit, comme régulièrement demandé (Pressouyre, 1994, p. 37 et 84-85), sur le site même de l'abbaye. En second lieu, parmi les donations, figure, à côté de ce moulin de la Basse-Caudière, une deuxième terre pour un second moulin. Un don comporte en effet *quandam partem terre prope molendinum de Bassa-Calderiâ, in qua edificaretur aliud molendinum et pratium*. Il s'agirait donc d'un deuxième moulin, tout proche du premier et en aval, puisque la Basse-Caudière est proche de la fontaine. On pense alors au moulin sis sur le Bélingou au lieu-dit le ruisseau d'Escoutal, à un kilomètre environ en aval de Cadouin, aujourd'hui disparu. La présence de ces deux moulins suggère que, dès 1115, il y avait donc assez de grain à moudre (seigle surtout, mais aussi blé des *fromentals*) et d'huile à extraire des cerneaux de noix. On observera que l'acte de donation fait état aussi, en ce même lieu, d'une maison avec un vaste oratoire désignée comme *domus cum oratorio spatiose* (à moins qu'il ne s'agisse non d'un oratoire mais d'un jardin : *cum horto spatiose*) (Maubourguet, 1926 b, p. 3-7).

Quatre ans après ces faits, le 28 octobre 1119, Cadouin devient abbaye cistercienne, et une douzaine de moines arrivent de l'abbaye de Pontigny (Yonne) sous la direction de l'un d'entre eux, l'abbé Henri. Depuis un an déjà, le gros-œuvre est commencé : le chevet et le transept sont sans doute déjà construits : les chantiers avancent vite au Moyen Age quand les finances sont là. Mais tout va changer après 1119 et, comme on va le voir, les murs portent la trace explicite de l'affiliation à Cîteaux. L'abbatiale sera consacrée en 1154, soit une quarantaine d'années après la fondation, ce qui ne signifie pas que l'édifice était intégralement terminé à cette date (Chauvin, 1992) (planches 1 et 2).

Sans doute, au début, Cadouin vit-elle pleinement son rôle de onzième fille de Cîteaux, la deuxième dans la filiation de Pontigny. Dans les années qui suivent, tout ne va pas sans difficultés. Très vite après la mort de l'abbé Henri (1123 ?), l'activité de l'abbaye ne se limite plus, comme il se devrait, à la seule satisfaction des besoins monastiques, à une exploitation autarcique en faire-valoir direct, autogérée par les moines avec l'aide des convers, subsistant à l'écart du monde et partageant les jours entre travail et prière dans l'application rigoureuse de la Règle (Pressouyre, 1994, p. 16 et 54). Cadouin devient une riche abbaye et s'éloigne plus ou moins de l'ordre cistercien. Lors de son voyage en Périgord, saint Bernard se rend à Bergerac et à Sarlat mais ne s'arrête pas à Cadouin, pourtant situé entre ses deux cités ; M. Berthier pense même qu'il en a peut-être été éconduit par les moines (Berthier, 1987, p. 39). Après une sérieuse crise de 1198 à 1201 (Maubourguet, 1926 a, p. 52-54), sera signé un compromis très inhabituel, « mesure unique dans l'histoire de l'ordre » (Berthier, 1987, p. 41), entre l'abbé de Cadouin et l'abbé de Pontigny. Cadouin reprend son rang de onzième abbaye cistercienne, mais en conservant ses coutumes et ses privilèges (Delluc *et al.*, 1990, p. 57-58).

Cette autonomie transitoire, durant la construction de l'ensemble abbatial, explique sans doute certaines particularités architecturales. Alors que J. Gardelles parlait simplement de « nuances un peu surprenantes [et de] l'influence des habitudes locales sur les églises de l'ordre » (Gardelles, 1982, p. 146) et de « certaines infidélités aux préceptes bernardins » (*ibid.*, p. 147), d'autres auteurs sont allés bien plus loin, jusqu'à observer que « dans la période 1123-1154, Cadouin est

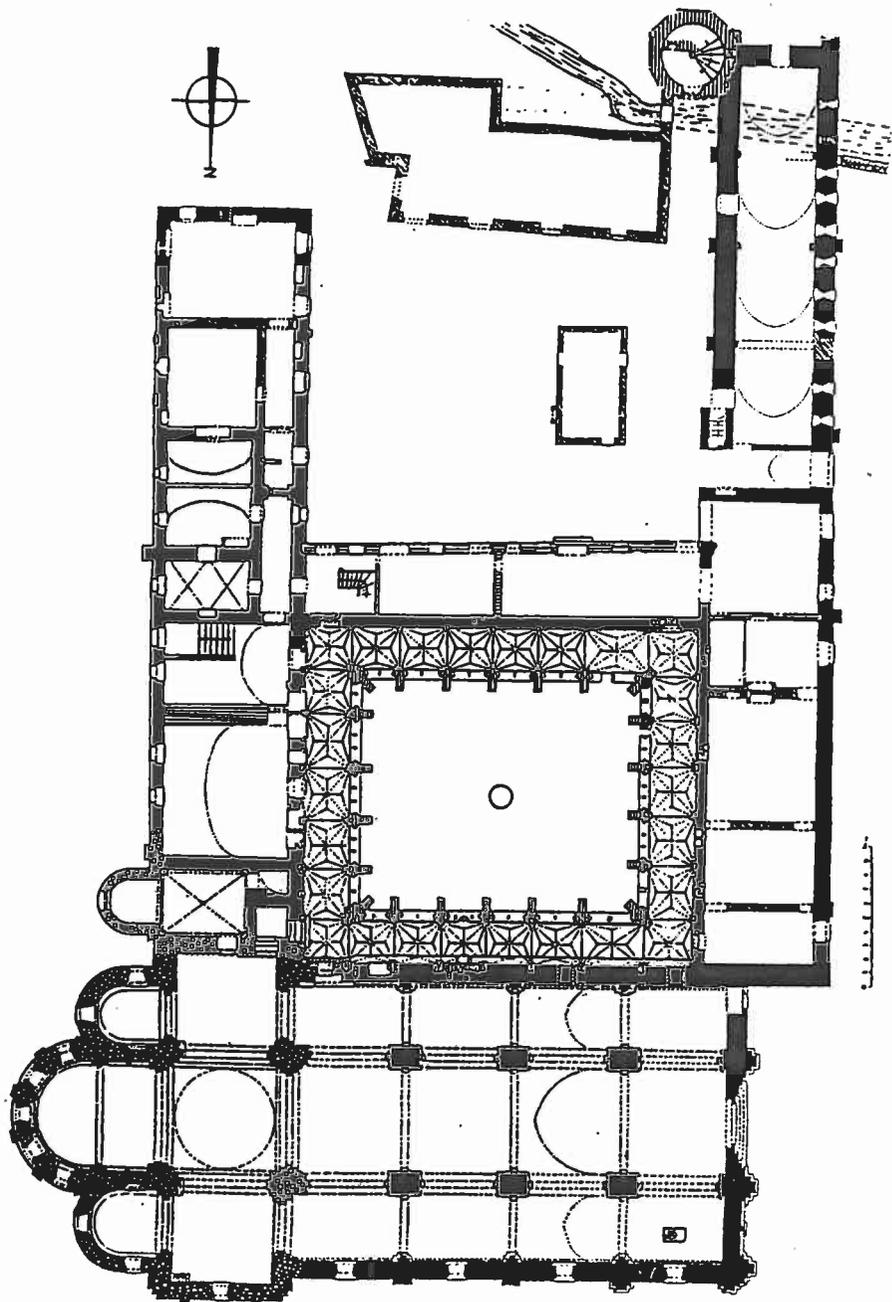


Planche 2 : L'abbaye de Cadouin, plan d'ensemble d'après Guy Ponceau et B. et G. Delluc : les murs romans ou de fonds roman sont indiqués en noir.

séparé de l'ordre cistercien. Comment concevoir autrement que cette église ait pu être construite si différente du vivant même de saint Bernard dont on connaît les exigences en ce domaine » (Berthier, 1987, p. 40) et « on peut se demander si ce furent des maîtres d'oeuvre cisterciens qui présidèrent à sa construction » (Dimier, 1962, p. 52).

Doit-on tenir compte de la présence en ces lieux d'une insigne relique, le suaire de la tête du Christ, que la tradition fait entrer à l'abbaye peu après sa fondation ? En fait, cette relique n'est pas mentionnée lors de la consécration de l'abbatiale en 1154 et sa présence est attestée seulement en 1214 dans un acte de Simon de Montfort.

Mais elle fait de Cadouin, à partir du XIII^e siècle, une abbaye un peu singulière, car elle devient, destination inhabituelle pour un monastère cistercien, un lieu de pèlerinage fréquenté pour sa relique, avec son bourg, son hôpital et son enceinte forte. On voit passer ici, sans doute, « les jacquets qui se rendent à Compostelle par une de ces drailles de transhumance, née à Vézelay ou au Puy » (Delluc, 1992, p. 24), mais il n'en demeure pas de trace écrite et les coquilles sculptées qui ornent la façade et les murs du cloître ne sont pas probantes : « C'est une erreur de voir systématiquement la marque d'un itinéraire de pèlerinage dans les coquilles sculptées ou peintes, alors qu'il s'agit souvent d'un motif ornemental sans signification » (Pastoureau, 1988, p. 135). Devant le suaire, qui se souvenait alors à Cadouin de la mise en garde de saint Bernard : « Quand les yeux se sont ouverts d'admiration pour contempler les reliques des saints enchâssées dans l'or, les bourses s'ouvrent à leur tour pour laisser couler l'or » ? (Riché, 1989, p. 37). Sauf peut-être l'abbé, soucieux d'augmenter les revenus de son monastère. En tous cas, on n'était plus dans un « lieu clos, mais qui s'ouvre au-dedans, sur un jardin secret, un espace coupé du monde extérieur et qui ne communique qu'avec le ciel » (Duby, 1979, p. 122). En fait, « les abbaciales s'étaient ouvertes aux pèlerins pendant le XI^e siècle » (Duby, 1995 a, p. 131).

Pendant près de sept siècles, la paroisse, autour de son église romane, est demeurée à La Salvetat. Il ne reste de cette église, désaffectée depuis la Révolution, qu'un tas de ruines et un plan sommaire sur le cadastre de 1842 : c'était un bâtiment rectangulaire à quatre contreforts, avec le cimetière au sud, sur une surface double de celle de l'église. Peut-être était-elle, comme ses voisines de Salles et de Montferrand, très archaïque, antérieure à l'époque romane, comme il n'est pas rare dans des territoires en voie de colonisation rurale et de peuplement. Peut-être est-ce en partie pour cela que les seuls matériaux restant sur place sont de petit appareil.

Le dernier élément à prendre en compte a trait à l'histoire générale : Cadouin va se trouver, durant quelque trois siècles, sur les limites de la France et de l'Angleterre, depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec ce Plantagenêt qui devient, deux ans plus tard, le roi d'Angleterre Henri II en 1154 (l'année même de la consécration de l'abbatiale) jusqu'à la victoire de Castillon en 1453, qui verra la renaissance de Cadouin.

Le cadre climatique

La fondation de Cadouin, son rattachement à Cîteaux en 1119, la construction de l'abbatiale, consacrée en 1154, celles des bâtiments conventuels - en bref, la grande époque de Cadouin - se situent dans un cadre climatique extrêmement favorable : celui du « petit optimum climatique », période de réchauffement bien attestée aujourd'hui autour de l'an mil (de 750 à 1200-1230), caractérisé par la douceur des hivers et la sécheresse des étés, notamment entre 1080 et 1180 dans

notre Europe occidentale (Le Roy Ladurie, 1983, tome 2, p. 40-50). Ici comme ailleurs, ce redoux a dû singulièrement favoriser, durant un siècle environ, l'entreprise des moines blancs. Un refroidissement se produira dès le XIII^e siècle et se poursuivra, avec des périodes transitoires de rémission, jusqu'au siècle dernier : le « petit âge glaciaire ».

Plan, matériau et construction

Ce sont au moins deux types de pierre calcaire qui ont été utilisés dans la construction de Cadouin. Avant tout le calcaire maestrichtien à Rudistes, sableux voire gréseux, grenu, ocre, dur car riche en silice (appelé aussi Campanien 4 et 5, c6d-e) (carte géologique, 1983, n°831, Belvès, édition du B.R.G.M.). Il ne se prête pas à la sculpture fine, mais il est bien suffisant pour les modillons et chapiteaux du chevet et les chapiteaux de la baie du croisillon nord. Un calcaire campanien plus ancien (Campanien 3, C6c), marneux, gris, à grain plus fin, facile à travailler mais fragile car très gélif, a été utilisé notamment pour deux colonnes du sanctuaire et les sculptures du cloître roman : cette roche se fissure et s'effrite avec le temps. Les carrières de Maestrichtien les plus proches sont encore exploitées à ciel ouvert à 5 ou 6 kilomètres de Cadouin, sur Saint-Avit-Sénieur (carrières de Guillaumy sur le Fontfourcade et de Combe Capelle sur la Couze) (carte I.G.N. au 1 : 25000 : Beaumont, 1987, n°1937 ouest) (planche 3, d) ; le Campanien 3 règne en partie basse sur les flancs de la Couze (*ibid.*, carte et coupe du massif de la Bessède), à moins de dix kilomètres de là. C'est aussi là que se trouvaient autrefois de nombreuses tuileries ou *tuilières* (*ibid.*, et carte I.G.N. au 1 : 25000 : Belvès, 1988, n°1937, est). Bref, les matériaux de construction étaient disponibles en abondance à proximité.

Les blocs de pierre devaient être équarris dans la carrière, puis taillés sur place ou à Cadouin. Les marques lapidaires sont au moins de deux types. Les marques des tâcherons sont bien visibles sur le chevet (M, huit de chiffre, escargot...), prouvant l'existence d'artisans professionnels salariés, sans doute aidés de manoeuvres, dès la première campagne de construction. On voit bien aussi les cicatrices piquetées et diffuses ou striées et parallèles de la taille des pierres, à joints vifs, au parement soigneusement dressé à la laye, à la pique ou à la broche, puis égrisé voire poli (Couvry, 1972). Sans doute, en mesurant les pierres et les structures bâties, retrouverait-on les dimensions classiques : coudée, pied, empan, palme, paume. Les boulins permettant de fixer les échafaudages sont demeurés sur la façade de l'église, le chevet, le transept et le goutterot nord.

Assurément la construction de l'abbatiale a été effectuée en deux temps, aboutissant à deux ensembles se raccordant. Selon la coutume, le chevet et le transept ont été édifiés d'abord, jusqu'à l'aisselle de ce dernier, avec la large souche du clocher rachetant la coupole du transept ; puis ce fut le tour du reste de l'édifice. A l'aisselle du transept, la cicatrice irrégulière de reprise entre les deux campagnes est parfaitement visible : l'appareil de la nef est plus petit que celui des parties orientales, de l'édifice et le niveau des boulins d'échafaudage n'est pas le même à l'est et à l'ouest (planche 3, b).

C'est une église à abside, comme il est habituel dans le centre et le midi de la France. La première campagne de construction n'a pu commencer qu'après le 11 juillet 1115, c'est-à-dire après la donation par Robert d'Arbrissel (avec le consentement de Pétronille de Chemillé, abbesse de Fontevrault, première bénéficiaire) à Géraud de Salles des terres de La Salvetat et de Cadouin et de tout ce qui lui avait été concédé dans la forêt. Le R.P. Dupuy avance la date de 1118,

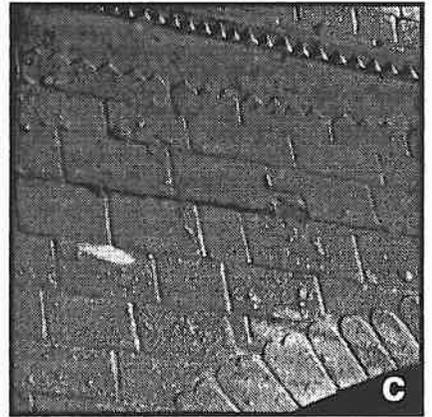
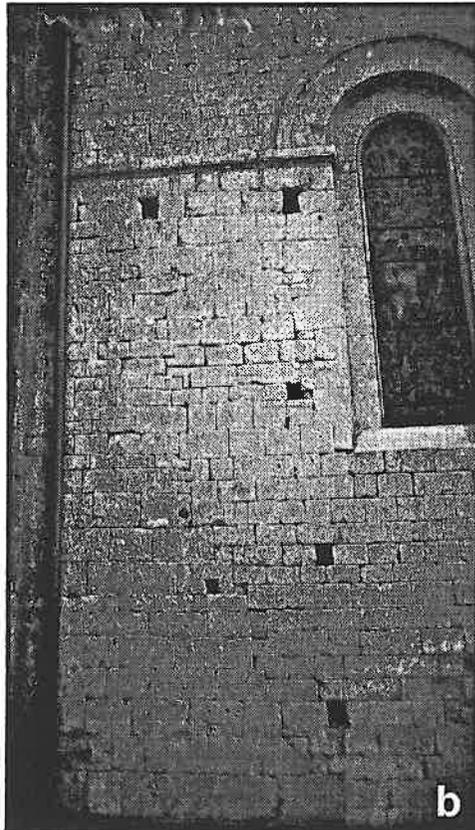


Planche 3 : a - La sacristie, au centre, fut peut-être l'église primitive. b - Mur nord de l'abbatiale : le raccord entre les deux campagnes de construction. c - Joints en relief dans la nef (deuxième campagne). d - Le calcaire de Saint-Avit-Sénieur est semblable à celui de la façade de l'abbatiale.

mais il se trompe et place mal la date de la consécration : « Ce fut l'an mil cent dix-huit qu'ils commencèrent à bastir l'Eglise qui est aujourdhuy sur pied, et fut parachevée et consacrée l'an mil cent trente neuf » (Dupuy, 1629, p. 30).

L'œuvre sculptée marque la même dichotomie. La première campagne a vu l'intervention d'habiles sculpteurs (pour les modillons et chapiteaux du chevet, l'arête et l'archivolte de la baie de l'abside, le décor du sanctuaire), probablement les mêmes tailleurs d'images professionnels que ceux qui ont décoré l'abside de Sainte-Croix-de-Beaumont, non loin de Cadouin (Gardelles, 1982, p. 156). En revanche, toute la nef et la façade sont indemnes de décor, avec des modillons nus, des chapiteaux très simples, sans colonnes au niveau des baies. Seuls des joints au mortier en relief, formant de modestes dessins en scie ou en arcade, viennent animer un peu les grands espaces vides des murs (on retrouve ce décor sur la fenêtre sud de l'aile des moines et surtout dans le cellier) (planche 3, c). Les chapitres généraux de Cîteaux ont prononcé une série d'interdictions célèbres, à propos du décor des édifices, des ornements, des manuscrits, des vitraux, des clochers et pavements, et notamment à propos des sculptures et les peintures : « Lorsqu'on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse » (Duby, 1979, p. 139 ; Pressouyre, 1994, p. 60).

Le plan de l'abside, flanquée de deux absidioles, s'ouvrant sur les bras du transept, chacune en hémicycle bien marqué au chevet, s'apparente à celui d'autres églises périgordines, comme, par exemple, celle de Saint-Léon-sur-Vézère, ancien prieuré conventuel bénédictin (Secret, 1968, p. 92), de Cénac, qui fut un prieuré de Moissac (*ibid.*, p. 150), ou plus encore de Bussières-Badil (*ibid.*, p. 56). Mis à part des exceptions comme l'abbaye cistercienne de Léoncel (Drôme) (Dimier, 1962, p. 156), le plan de Cadouin tranche avec les habitudes de Cîteaux du chevet plat, correspondant à un sanctuaire et à des chapelles de plan carré (ou plus rarement en hémicycle), où « la suppression des arrondis dans les plans, notamment pour le chœur et les absidioles, eut pour raisons prédominantes l'économie et l'efficacité » (Pouillon, 1964, p. 222). L'abside a été surmontée ici d'un bahut de pierre à gargouilles, peut-être sous Louis XI, quand le lourd coffre du suaire était suspendu à la voûte du sanctuaire par des chaînes et un robuste cabestan (Delluc *et al.*, 1990, p. 93).

L'axe de la nef n'est pas parfaitement rectiligne, le chevet étant légèrement déporté vers le nord. Cette anomalie est sans doute plus la conséquence de cette construction en deux campagnes que le symbole de l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix, comme cela a pu être dit. De même les deux croisillons du transept, chacun voûté d'un berceau brisé comme le sanctuaire, la nef et les bas-côtés, ne sont pas exactement carrés et le cloître est de plan légèrement losangique.

A la croisée du transept, la belle coupole à pendentifs marque bien l'importance de ce lieu précis (Duby, 1979, p. 135). Au-dessus, la large souche du clocher nous semble l'amorce d'un édifice plus conséquent, que l'affiliation à Cîteaux réduit à une lourde construction de charpenterie couverte de bardeaux. Les clochers de pierre sont en effet proscrits par le chapitre de 1157 (*ibid.*, p. 140). De même, l'altière façade s'ouvre, sans narthex, par un large portail assez inhabituel, car, habituellement, « l'abbaye cistercienne n'a point de façade ni même de porte : elle se referme sur soi » (Duby, 1995 b, p. 60). Sans doute ici ce portail fait-il songer aux pèlerins du suaire. Il n'y a pas de porte des morts, mais cette ouverture ne se retrouve pas dans toutes les abbayes de l'ordre.

Par rapport au plan classique des abbayes cisterciennes, qui souffre cependant nombre d'exceptions, les autres bâtiments de Cadouin présentent

quelques particularités. La sacristie est assez vaste, traitée à peu près comme l'absidiole voisine (planche 3, a). Sur son volume empiète l'escalier des moines, avec une soupente très exiguë. Cette salle a été revoutée au XIII^e siècle et surmontée d'une pièce analogue, baptisée chambre du trésor ou des archives ou encore parfois *armarium*. On l'ouvrit secondairement par une baie sur le transept, pour exposer la relique. Mais, par comparaison avec beaucoup d'autres abbayes de Cîteaux, il nous paraît licite de penser que l'*armarium* primitif était tout simplement la niche creusée dans le mur nord du cloître (il est plus souvent situé sur le mur est, entre l'église et la salle du chapitre).

Il est probable que le réfectoire était perpendiculaire à l'aile méridionale, sinon il eut été bien modeste et la place ne manquait pas ici pour appliquer cette disposition cistercienne classique. Il n'y a pas de trace véritable d'une ruelle des convers, du moins aujourd'hui. Le cellier semble bien occuper depuis toujours l'extrémité sud de l'aile des convers, souvent réservé classiquement au réfectoire de ses derniers. A cette extrémité, au-dessus du cellier, le logis de l'abbé, desservi par une tourelle d'escalier, est venu, à l'extrême fin du XV^e siècle, remplacer le dortoir des convers.

Mais le plan d'ensemble des lieux réguliers demeure très classique (planche 2). Ils sont situés au sud de l'abbatiale, profitant de la bonne exposition et du lit du ruisseau ; le cimetière des moines était au nord (Delluc, 1991). Depuis l'origine, un seul changement important est intervenu : l'aile méridionale a été transformée, étrécie, avec reconstruction de la façade, mais elle conserve, avec le mur porteur, la trace de la porte qui faisait communiquer cloître et réfectoire. L'avancée du réfectoire dans la cour a sans doute disparu lors cette opération au XVIII^e siècle.

L'aile des moines est plus courte que l'aile des convers, comme il est fréquent. L'aile des convers s'avance plus vers l'ouest que la façade de l'église, comme il est assez classique, mais empiète sur elle de plus d'un mètre.

L'hydraulique

L'eau nécessaire aux besoins primaires de la communauté provient de la fontaine de Griffoul, en temps ordinaires, et aussi du Bélingou, lors de la crue hivernale (Delluc, 1996 a). Le cours commun à ses deux ruisseaux est un profond canal maçonné. Le réseaux primitif des canaux a été probablement modifié au XVII^e siècle, lors de l'aménagement du jardin. Jadis un canal (ou une déviation) longeait le pignon méridional de l'aile des moines, desservant leurs latrines. De nos jours, il n'y a plus de courant d'eau en bout de l'aile des moines et ce bâtiment a dû s'en trouver assaini. Mais on a pu observer, lors des travaux récents, au niveau de la ferme de la cour, un conduit, voûté sommairement en arc brisé, témoignant de son trajet initial (planche 5, c).

Le canal est ensuite souterrain, passant sous l'aile des convers, bien voûté en arc surbaissé, très certainement depuis l'origine. Le conduit apparaît un peu en saillie au-dessus du niveau du sol du cellier. Au-delà, les latrines des convers étaient aménagées, à l'aplomb du ruisseau, sur le mur occidental de l'aile de ces derniers. Ensuite, le cours d'eau passe sous le haut bâtiment, aujourd'hui sans toiture, qui fut peut-être le moulin, qu'on peut supposer équipé jadis d'un bâti interne de charpenterie. Un peu plus loin, il est longé, sur quelques mètres, par un mur percé d'étroites meurtrières, qui est une des dernières traces d'un mur d'enceinte. On observera, d'ailleurs, sur le plan du village (et notamment sur le plan cadastral de 1842), que la disposition des rues rappelle que Cadouin a été un peu plus tard une petite agglomération close.

En amont de l'abbaye, demeurent bien marquées les berges et la digue d'un étang que nous pensons être celui du moulin de Basse-Caudière. Il devait être rempli durant l'hiver par le Bélingou et par une résurgence de sous-écoulement encore bien visible, aménagée et fonctionnelle, dans les alluvions meubles du vallon (Delluc, 1996 a). Ce « pré de l'étang » a été vendu comme bien national en 1791 (Gourgues, 1873, p. 228). L'eau de cette réserve, outre son usage intermittent pour le moulin, devait servir à arroser le jardin. Sans doute, l'étang servait-il aussi de vivier comme dans tant d'autres abbayes de l'ordre. L'eau de la source pérenne de Griffoul, dite aussi des moines, devait suffire, tout au long de l'année, pour les besoins courants, y compris le lavabo et le drainage des déchets et latrines. Il n'est pas inintéressant, à ce propos, de noter que le Bélingou était appelé *Belegou* en 1292 (*ibid.*, p. 18). Rappelons que Cadouin bénéficia de la dîme de deux pêcheries sur la Dordogne dès 1195 et 1214.

En dehors du jardin réaménagé au XVII^e siècle, rien n'indique que les conduites d'adduction d'eau aient été très modifiées depuis l'origine (Delluc, 1996 a, plans 1 à 3). En revanche il est plus difficile de se prononcer sur les canalisations d'écoulement des eaux usées (caniveaux en pierre recouverts de dalles) car elles ne sont visibles qu'en de rares points : par exemple dans le passage voûté qui donne accès à la cour et dans la cour elle-même, comme l'ont montré des sondages récents (Métois, 1995). On ne sait plus rien du puits creusé dans cette cour (qui était, selon la tradition, à peu près au centre de celle-ci, entre aile des moines et four à pain) ni de l'alimentation du lavabo du cloître. La vasque qui est conservée date seulement du début du XV^e siècle.

Avant de quitter le domaine de l'eau, notons deux détails. Un chéneau de pierre suivait, dans les combles, le haut des murs de la nef. Le cimetièrre, étroit et allongé, se situait, comme à l'accoutumée, en arrière de l'absidiole nord et sous la gouttière du goutterot nord : on le lisait encore sur le cadastre de 1842 (Delluc, 1991).

L'abbatiale

Visitons les lieux. L'église est telle qu'elle était au XII^e siècle, hormis quelques détails, comme un remaniement de la partie haute des gouttereaux rendant le toit un peu moins pentu et un léger exhaussement du sol au siècle dernier, la réparation du gouttereau nord dans sa partie ouest, une mise en peinture complète (aujourd'hui supprimée) du sanctuaire, une fresque dans l'abside (repeinte à la fin du XIX^e siècle), la transformation en fonts baptismaux de la porte des convers, au bas de la nef, qui, à Cadouin, s'ouvrait donc sur le parvis et non directement dans la ruelle ou dans le bâtiment qui leur étaient affectés.

Orientée, l'abbatiale est en forme de croix latine, à trois vaisseaux comme la basilique antique, avec quatre travées par nef. Mais ce n'est pas la représentation si pure de la croix latine, toute en lignes droites se coupant à angle droit, avec chevet plat et transept saillant comme le sommet et les bras de la croix, du plan « bernardin » du type Fontenay (Chauvin, 1992 ; Pressouyre, 1994, p. 63). Son transept, curieusement peu saillant ici, est, à sa croisée, coiffé d'une coupole sur pendentifs, classique en Périgord et alentour (Obazine en Corrèze), d'une remarquable stéréotomie et modénature. L'économie des piles de support de l'arc occidental portant la coupole permet de penser que l'on avait peut-être envisagé de voûter toute la nef d'une file de quatre coupoles supplémentaires, un peu comme dans la nef unique de Boschaud (Dordogne), mais ce parti ambitieux a été abandonné, lors de la deuxième campagne. La haute nef et ses deux collatéraux sont voûtés en berceau brisé avec doubleaux, selon le même axe longitudinal comme à

Bellaigue (Puy-de-Dôme). On sait que, dès le XII^e siècle, les cisterciens appliquaient ce procédé de l'arc brisé, inauguré à Cluny à la fin du XI^e siècle puis répandu par Cîteaux : il solidarise au mortier de chaux des pierres (claveaux pour les arcs, vousoirs pour les voûtes) toutes taillées (peut-être dans la carrière même), à faces trapézoïdales, selon le même gabarit de courbe ; il atténue la poussée des voûtes sur les murs. Point de décor sculpté, hormis le sanctuaire érigé durant la première campagne pour qu'on puisse y célébrer rapidement les offices. Au chevet, l'abside décorée et les deux absidioles lisses sont assez basses, peu profondes et de plan semi-circulaire, voûtées en cul-de-four. Les croix de consécration de 1154 demeurent bien visibles dans les collatéraux et le transept. Une baie à l'extrémité sud du transept, aujourd'hui occultée, indique qu'à l'origine, l'aile des moines était plus basse de quelques mètres.

La façade, traitée, non sans élégance, avec de fausses baies à la saintongéaise, est simplement percée de trois baies (dépourvues de colonnettes d'encadrement) et d'un oculus, contreboutée par des contreforts plats et dominée par une discrète archivolt à tête de clous. Le simple portail plein cintre à quatre voussures est assez inattendu par sa largeur ; il est frappé du *Pax* gravé bénédictin. Peut-être ce portail est-il contemporain de l'arrivée du suaire à Cadouin et des premiers pèlerinages ? En tous cas, ce portail, assez inhabituel dans une église cistercienne, fait qu'il est un peu exagéré de dire que l'abbatiale « suit à la lettre la règle de saint Bernard : austérité et dépouillement » (Fossier, 1997, légende du cliché, p. 39).

Remarquons enfin que, dans le même temps où les moines édifie l'abbatiale romane de Cadouin, Suger fait agrandir Saint-Denis dans un style tout à fait différent...

Sacristie et *armarium*

A l'extérieur, les modillons sculptés de la sacristie actuelle indiquent qu'elle fut sans doute construite très tôt, lors de la première campagne. De plan rectangulaire et de grandes dimensions (4m x 6m), elle se prolonge par une absidiole (presque aussi grande que celles de l'église) avec un cul-de-four, rappelant celle d'Obazine. Cette « sacristie » est surmontée d'une deuxième pièce de plan carré (planche 3, a).

La sacristie enfin conserve une table de pierre gothique sculptée sur trois supports gravés et sculptés, considérée - du moins traditionnellement - comme une pierre servant à déposer le corps du moine défunt pour le laver. Cette « table des morts » fut peut-être simplement une pierre d'autel de l'époque gothique et il n'est pas impossible que la sacristie ait elle-même servi de chapelle à quelque abbé à partir du XIV^e siècle (Aubert, 1928, p. 184).

La sacristie actuelle est donc très vaste et prolongée par une absidiole. Elle est inattendue dans une abbaye cistercienne, où la sacristie « était de très petites dimensions, du fait qu'elle n'était utilisée que pour les messes chantées au maître autel. Primitivement, la couleur des ornements ne variait pas avec les fêtes et les temps liturgiques. Les ornements étaient rangés auprès des petits autels » (Dimier, 1962, p. 43-44). Mais la sacristie d'Obazine est assez semblable et surtout celle de Cadouin a été construite très précocement, avant l'affiliation à Cîteaux.

En fait, nous en sommes venus à nous demander si cette « sacristie » actuelle ne fut pas la chapelle primitive, dont le chanoine Jean Tarde parlait vers 1600, cette « chapele Saint-Michel, qui est à présent à costé de l'église abbatiale, qui ne sert aujourd'huy que pour la sépulture des religieux, avec un petit enclos qui paroît plus vieux que le reste des bastimens » (Tarde, 1887 réédité en 1981, p. 57). Cette

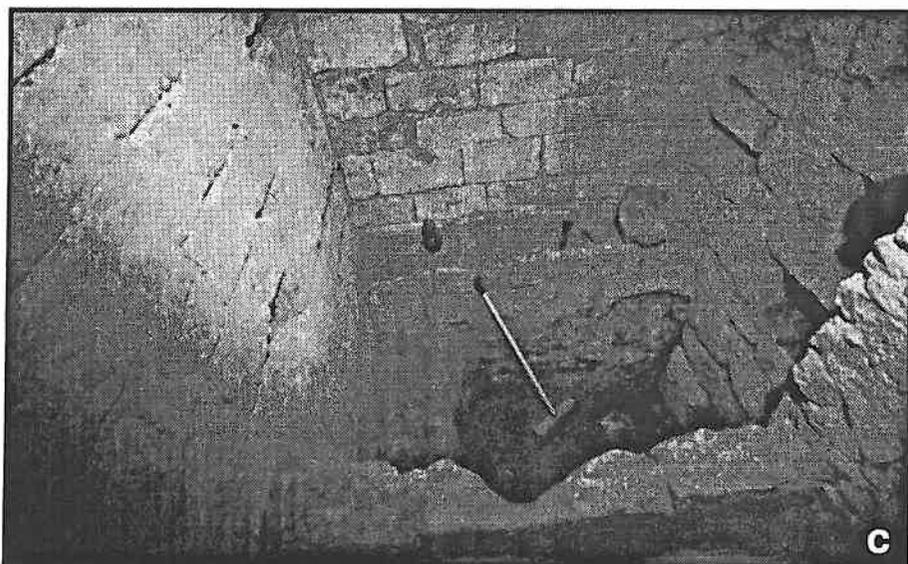
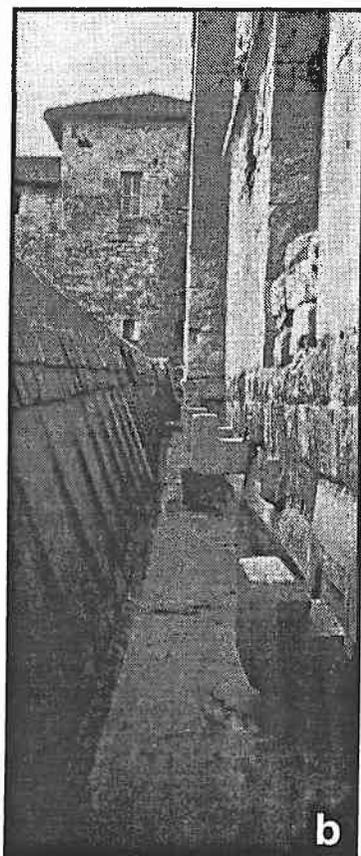
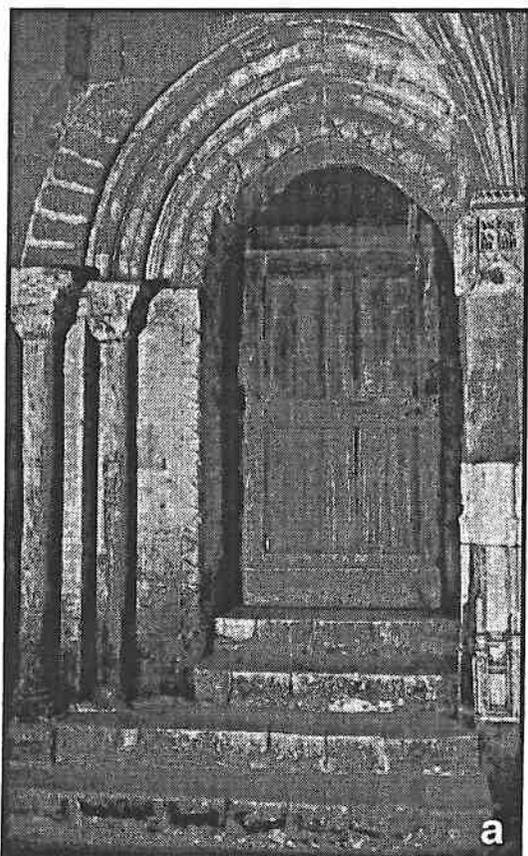


Planche 4 : a - Dans le cloître, la porte romane vers l'aile des moines. b - Crochets de pierre sur lesquels s'appuyait l'ancienne toiture du cloître. c - Pulsard au fond de la sacristie.

remarque chronologique concerne probablement les murs de l'actuelle sacristie dont la hauteur des pierres du parement est inégale, contrastant avec la régularité des belles assises du chevet. En l'absence de porte des morts à Cadouin, lors du décès d'un moine, peut-être sortait-on directement de cette pièce, par une issue au niveau de la baie actuelle, pour gagner le cimetière tout proche.

Le minuscule recoin au sud-ouest de la sacristie demeure pour nous une énigme, trop petit pour avoir été un cachot, il semble une simple soupente avec peut-être un rôle en rapport avec l'adduction ou l'évacuation des eaux, son sol paraissant avoir été aménagé en vasque ou puisard (planche 4, c).

C'est très probablement la salle du premier étage, dite chambre du trésor ou des archives, qui abrita le suaire durant de longs siècles. Nous avons dit plus haut que cette pièce a été considérée, notamment par nous, sans doute à tort, comme un *armarium*. Peut-être ce dernier se résumait-il, du moins au début, en une niche du mur nord du cloître (entre le siège de l'abbé et la porte ouvrant sur l'église). La salle du premier étage s'ouvre par une porte sur le transept, à environ 4 m du sol, et donnait, selon la tradition, sur une tribune de bois, « où s'est faite de tous temps l'ostension de cette relique » (conseil de fabrique, 25 avril 1825, archives de Cadouin). C'est la présence de cette salle qui rend aveugle, d'assez inesthétique manière, la baie de l'extrémité sud du transept.

Probablement la présence du suaire à Cadouin et les cérémonies liées à cette insigne relique expliquent-elles l'importance de ces deux pièces : la sacristie a été soigneusement voûtée d'ogives au XIV^e siècle, alors que la pièce supérieure était construite à cette époque et voûtée de même.

Le cloître roman

Régulièrement « le cloître cistercien est nu » (Duby, 1995 b, p. 63). Tout se passe comme si, sur les murs du cloître roman, fait d'un calcaire grenu et ocre, avait été plaqué un nouveau cloître de calcaire crayeux blanc, à grain fin, dans le style gothique flamboyant de la fin du XV^e siècle, juste après la fin de la guerre de Cent ans, sous les abbés P. de Gaing, et, pour la galerie ouest, au début du siècle suivant, sous l'abbé G. d'Estissac, protecteur de Rabelais et premier commendataire.

Il suffit de longer les murs, sans laisser accaparer son attention par l'habillage sculpté pour retrouver toutes les structures anciennes : le banc de pierre des moines dans la galerie de la collation (ici d'un seul côté toutefois), avec le siège de l'abbé et celui du lecteur en face ; la porte orientale ouvrant sur un palier de l'escalier des moines (dispositif assez original, remplaçant sans doute l'escalier des moines qui, habituellement, relie directement leur dortoir et le cloître)(planche 4, a) ; les quatre larges baies romanes de la salle capitulaire (dont deux doubles), aujourd'hui dépourvue de tout aménagement (ni bancs, ni siège abbatial) et revoûtée au XVII^e siècle. Le long du mur de l'église, au niveau du toit, demeure des corbeaux à crochet qui devaient retenir la couverture de charpente du cloître primitif, qui était donc plus probablement une toiture qu'une voûte de pierre (planche 4, b). Cette couverture légère a été remplacée, après Castillon, par une voûte d'ogives à liernes et tiercerons, ancrée plus bas dans les murs d'appui.

En outre, le cloître s'ouvre sur l'église par la porte des moines et, aussi, sur l'aile des convers et sur l'aile méridionale par d'autres portes pour nous de datation non évidente.

Le lavabo, par analogie avec les autres abbayes de Cîteaux, devait se trouver à proximité de la galerie méridionale, non loin de la porte du réfectoire. Il est notable que cette dernière, aujourd'hui obturée, est assez sommairement appareillée.

L'aile des moines

Elle poursuit l'ensemble sacristie-pièce supérieure et les murs, ici encore, sont de fonds roman.

Son toit fut jadis bien plus pentu, comme le montre les traces demeurant sur le pignon sud du transept. Au premier étage, le dortoir des moines, autrefois éclairé par d'étroites baies aujourd'hui occultées, a été compartimenté, au XVII^e siècle, en petits appartements individuels et couloir de service, formant, du moins au nord, l'actuel presbytère. La pièce la plus au nord est nommée chambre de l'abbé (ou du prieur) ; il n'est pas impossible qu'elle occupe cet emplacement depuis longtemps. Le mur pignon, à l'extrémité sud, s'ouvrait, en haut, par une petite fenêtre, toujours présente, et, plus bas, sur les latrines et les encadrements de leurs portes se voient encore à l'extérieur et surtout à l'intérieur. Cela suggère que les latrines devaient être ici des appentis légers accolés au mur.

Au rez-de-chaussée, les murs de refend sont sans doute récents. Ainsi, le mur séparant la salle capitulaire de l'accès au jardin (formant sans doute aussi jadis parloir ou *auditorium*), a été modifié avec un escalier. A en juger par ce qui demeure, il ne semble pas y avoir eu à Cadouin d'escalier vers le dortoir des moines entre salle capitulaire et parloir. Plus au sud, la salle des moines, une vaste salle, équipée d'une cheminée assez inattendue (dans l'épaisseur d'un mur de refend), est précédée de deux petites pièces (dont une est recoupée en deux aujourd'hui), assez inhabituelles, desservies par un couloir, formant un ensemble chichement ouvert au nord par des œils-de-bœuf récents. Sur la façade de la cour, apparaissent deux arcs de décharge et un contrefort.

L'aile des convers

Elle est également de fonds roman, à contreforts plats, et comportait au rez-de-chaussée le réfectoire des convers au nord et le cellier au sud, séparé par un passage voûté.

Ce dernier donne directement dans la cour intérieure et non sur une ruelle des convers, inexistante ici (à moins qu'elle n'ait été supprimée durant les travaux remodelant la partie nord de cette aile). Le cellier est remarquablement conservé : c'est une nef voûtée d'un berceau brisé à doubleaux, bien appareillée et contrefortée, sans décor sculpté, sauf quelques modestes chapiteaux, éclairée par d'étroites baies romanes. Les joints en relief montrent qu'il est à peu près contemporain de la deuxième campagne de l'église et non antérieur comme on l'a dit parfois : on avait même voulu en faire la chapelle primitive. Les infiltrations d'eau ont conduit à surélever le niveau du sol à plusieurs reprises. Ce cellier a été prolongé, sans doute ultérieurement, par une salle, communiquant avec lui et jadis voûtée d'un berceau brisé, dont les vestiges ont été retrouvés lors de travaux récents (Métois, 1995). Cette pièce a été abandonnée, sans doute pour les mêmes inconvénients liés aux arrivées d'eau, provenant non du cours d'eau sous-jacent mais des ruissellements sur le talus argileux situé au sud. Le cellier, défiguré depuis le siècle dernier par un escalier conduisant à l'étage et par un portail d'entrée, a retrouvé son aspect d'origine depuis 1996.

A l'angle nord du bâtiment, une véritable tour carrée, haute de trois étages, abrite un large escalier desservant les deux étages de l'aile des convers. Elle s'ouvre sur le parvis, par deux portes, nord (aujourd'hui murée) et ouest. Cette tour, elle-même doublée en partie basse par un large contrefort plat, empiète sur la façade de l'abbatiale de plus d'un mètre de large, sans doute depuis toujours, comme semble en témoigner le contrefort sud de celle-ci, interrompu à 4 mètres du sol et reposant

sur un cul-de-lampe, qui rend la façade un peu asymétrique. A l'origine, cette tour devait être moins haute, ne pas occulter la partie droite de l'arcature supérieure de la façade et laisser visible son décor sculpté. Peut-être exista-t-il jadis une autre tour, qui expliquerait la phrase du chanoine H. Brugière : « L'ancien monastère était flanquée de deux tours, l'une ronde, l'autre carrée (Brugière, sd, p. 6).

Le premier étage abritait le dortoir des convers. On en observe encore, au premier étage, sur les deux murs gouttereaux, dans la partie sud, romane, les étroites baies (planche 5, b) : Dans la partie nord, très remaniée voire reconstruite, les restes d'une baie géminée ont été remployés dans le mur au niveau de l'actuelle salle municipale. Les latrines se situaient sur la façade ouest, au-dessus du ruisseau, sur deux niveaux : les portes sont encore bien visibles, l'une supérieure ouvrant aujourd'hui sur le vide, l'autre, inférieure aménagée en évier. Un deuxième escalier, étroit et pentu, dans l'épaisseur du mur, permettait aux convers de gagner leur dortoir, juste au nord du passage. Il n'est pas impossible que ce fut là le seul escalier d'accès originel, celui de la tour carrée pouvant être plus récent. En outre, le mur est, près de la porte monumentale du logis abbatial du XVI^e siècle, montre les vestiges d'un escalier extérieur.

Entre l'emplacement supposé pour le réfectoire des convers (transformé en bureaux et salle municipale) et le passage, est une vaste pièce d'entrée, remise en valeur par les travaux récents et abritant aujourd'hui un escalier métallique. Sa largeur est celle qu'avait jadis l'aile méridionale. Ses murs présentent de grands arcs de décharge en plein cintre. Il est possible qu'elle ait joué jadis le rôle de parloir des convers ou *auditorium*, à une place à peu près symétrique à celui des moines. Un guichet en chicane communique avec le passage voûté. Dans l'angle nord-est de cette pièce, une petite porte, cintrée de même, permettait de gagner le réfectoire, sans qu'il y ait, actuellement du moins, de traces probantes de l'entrée d'une ruelle (planche 5, d).

La partie méridionale de la façade ouest de cette aile, correspondant au passage et au cellier surmonté des deux étages du logis abbatial) a été exécutée avec un même très bel appareil sur deux étages (des pierres de parement d'environ 35 cm de haut sur 40 cm de large)(planche 5, a). Il semble donc que cette aile, en ce lieu du moins, a toujours présenté deux niveaux (dont un de combles). Cela explique le caractère puissant des deux contreforts qui la soutiennent et les portes de latrines superposées. En revanche, le matériau du reste de la façade, correspondant au réfectoire des convers et à la tour carrée d'escalier, est bien moins beau et régulier (des pierres de 15 cm sur 20 cm le plus souvent) et les deux contreforts sont moins élevés. Toute cette partie a été très remaniée voire probablement même reconstruite sur le fonds roman.

L'aile méridionale

Elle a été étreinte de presque la moitié de sa largeur. Les cicatrices portées par les murs correspondants de l'aile des moines et de l'aile des convers, ainsi que la largeur de la pièce d'entrée de l'aile des convers, permettent de reconstituer sa largeur initiale, équivalente à celle des deux autres ailes.

Si le mur nord, la séparant du cloître, est sans doute le mur originel, la façade et les murs de refend sont récents. Il en va de même du passe-plat, de l'évier et de la cheminée, mais il n'est pas interdit de penser qu'ils ont été réemployés. En raison de la position actuelle de ces derniers aménagements, on peut supposer que la cuisine se trouvait dans la partie ouest de l'aile et le chauffoir dans la partie est et que celui-ci était plus vaste que celle-là. Dans cette hypothèse, la cuisine était donc située entre

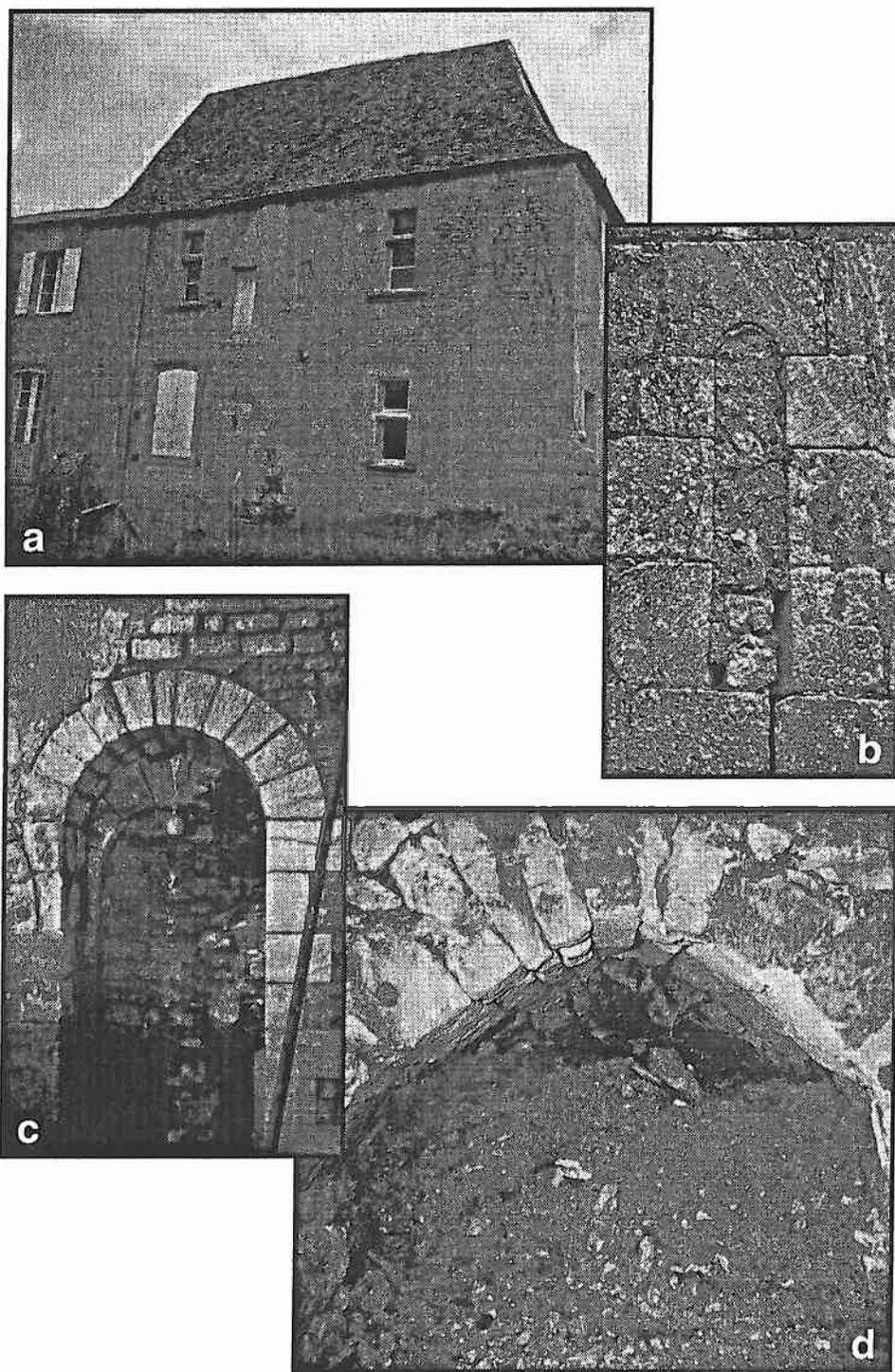


Planche 5 : a - Extrémité sud de l'aile des convers, transformée en logis abbatal au XVI^e s. b - Baie romane bouchée (détail de a). c - Porte romane obturée (mur nord du parloir des convers). d - Ancien conduit du Bélingou près du mur sud de l'aile des molnes.

les deux réfectoires. Le réfectoire des moines se développait sans doute perpendiculairement au cloître, dans l'axe de la porte ouvrant sur ce dernier, à sa place normale entre chauffoir et cuisine.

Au sud, la cour est aujourd'hui fermée par un bâtiment de ferme et un abri avec four à pain, qui ne doivent pas être antérieurs aux XVII^e ou XVIII^e siècles.

Un plan cistercien ? Oui, mais...

Schématiquement, outre son l'abbatiale bipartite intacte, Cadouin conserve de ses premiers temps les murs porteurs de l'aile des moines et ceux de la partie sud de l'aile des convers (conservés jusqu'au deuxième niveau), avec le cellier, les murs porteurs du cloître (habillés à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècles) avec la porte romane de l'aile des moines et les baies de la salle capitulaire ouvrant sur sa galerie orientale. Le choix du bel appareil roman et sa stéréotomie, la présence des étroites baies romanes des dortoirs (aujourd'hui bouchées) et du cellier, celle d'une petite fenêtre de la même époque sur le pignon de l'aile des moines, et la trace des accès aux latrines montrent bien que les murs des bâtiments conventuels datent des premiers temps de l'abbaye. Bref, seule l'aile méridionale et la façade de la partie nord de l'aile des convers ont été modifiées. Cela mérite d'être noté, car les abbayes cisterciennes aussi complètes ne sont pas légion.

La Règle de saint Benoît ne donne aucun précepte au sujet de l'architecture, sauf la mention que le monastère doit apporter, dans sa clôture, tout ce qui est nécessaire à la vie. Le patriarche aurait tracé le plan de son premier monastère (Dimier, 1962, p. 32). Il en va de même dans les règlements édictés par les premiers cisterciens. Saint Bernard lui-même a fulminé, de façon intransigeante, contre l'immense hauteur des églises, leur largeur démesurée, les ornements somptueux, les peintures et sculptures recherchées voire grotesques, « qui, en captant le regard de ceux qui prient, sont un obstacle à la piété » (*ibid.*, p. 34). En outre, pour saint Bernard, tout est trop onéreux : « Si l'on n'a pas honte de pareilles inepties, que l'on regrette au moins les dépenses qu'elles entraînent » (*ibid.*, p. 35). Le dépouillement architectural des abbayes de Cîteaux (Kinder, 1997) est donc la matérialisation des principes de rectitude et de pureté d'une riche vie spirituelle et d'une ascétique existence matérielle, au même titre que le repli sur la clôture et la prière, le travail manuel, la proscription de tout le superflu dans le vêtement, la nourriture, la liturgie et l'exercice du culte. On sait qu'assez vite, et à Cadouin tout particulièrement, les cisterciens s'écarteront de la simplicité et de la pauvreté initiales.

C'est dire que le plan type, clefs en mains, de l'abbaye cistercienne modèle, « tel que l'ont tracé Aubert ou Dimier, Eberle ou Braunfels » (Pressouyre, 1994, p. 50 ; Dimier, 1962, p. 45), n'a bien sûr jamais existé et on ne s'étonnera pas que Cadouin présente des différences avec cet ensemble synthétique idéal. « Le programme cistercien existe mais il est essentiellement modulable [...] C'est un idéal réalisable partout, en accord avec les traditions locales » (Pressouyre, 1994, p. 94).

Il y a peu B. Chauvin (Chauvin, 1992) a exposé, avec pertinence, les réalités et problèmes du « plan bernardin », mis en exergue en 1953, s'appliquant aux églises du type de Fontenay (Côte-d'Or), dont la construction débuta en 1139 et qui fut consacrée en 1147 (Pacaut, 1993, p. 232) et se substituant à la notion théorique du « plan cistercien » classique.

Ce plan est une croix latine parfaite, constituée uniquement de lignes droites se coupant à angle droit, comme le dessinera Villard de Honnecourt au début du XIII^e siècle. Le transept est donc saillant ; le chœur, peu profond, sans abside vraie, et les chapelles latérales sont carrés ou rectangulaires ; le chevet est plat ; le vaisseau

central est en berceau brisé épaulé perpendiculairement et non par des collatéraux de même axe (Chauvin, 1992). On a aujourd'hui la preuve de l'intervention directe de saint Bernard en faveur de ce type de plan, très caractéristique, pour Clairvaux I, Fontenay et Himmerod. Toutes les églises de la filiation de Clairvaux ont adopté exclusivement ce plan « bernardin » entre 1135 et la mort du saint en 1153 et ce plan se retrouve, à de petites différences près, dans la moitié des 700 plans rassemblés dans les recueils d'A. Dimier (Dimier, 1962 et 1967), et cela dans l'Europe entière (moins souvent en Allemagne et Espagne).

Si ce plan marque bien « la matérialisation achevée de la pensée de l'abbé de Clairvaux », il ne s'agit pas d'un plan standard rigide et il faut faire la part du « poids des traditions locales » (Chauvin, 1992) et, dans le cas de Cadouin, celle de l'histoire originale de l'abbaye dans ses débuts, à l'écart de l'ordre cistercien.

C'est évoquer l'influence qu'a pu avoir, dans la poursuite des travaux de l'abbatiale de Cadouin, la présence de l'abbé Henri, venu de Pontigny, de 1119 à sa mort vers 1123. Il leur enseigna « le chant, les cérémonies et les règles de l'ordre » (Tarde, 1887 réédité en 1981, p. 57). Il faisait partie de ces moines « destinés à initier les religieux aux usages cisterciens - y compris architecturaux » (Chauvin, 1992).

Pour le lecteur pressé

Comment se place Cadouin parmi les abbayes de Cîteaux ? Nous avons essayé de mettre en évidence, dans les pages qui précèdent, une vingtaine d'observations ou d'hypothèses, susceptibles d'apporter quelques éléments nouveaux et d'étoffer l'étude de l'abbaye. Elles nous paraissent devoir être résumées en conclusion. Il s'agit de :

- l'implantation assez particulière de l'abbaye **dans un vallon**, lui-même creusé sur **un plateau** très original sur le plan géologique ;
- la présence dès l'origine de **deux moulins** et d'un **étang** dans une région non désertique, abritant déjà une **sauveté** et un **peuplement assez dense**, plus ou moins allogène ;
- la localisation de l'**église paroissiale** (dont le plan a été conservé) à La Salvetat, avec le **cimetière** de nos aïeux, jusqu'à la transformation de l'église abbatiale en église paroissiale le 22 août 1790 ;
- le **toponyme initial** de **Basse-Caudière** (*Bassa-Calderia*) qui a pu donner son nom à Cadouin ;
- l'existence d'une forêt proche, composée d'une **chênaie mixte** mais aussi de **landes**, n'appartenant pas à l'abbaye et non défrichée par elle, mais dont elle avait l'**usage pour faire paître les troupeaux** ;
- le chemin précis du **double système d'alimentation en eau** fait de **deux cours d'eau**, l'un pérenne pour l'eau pure, l'autre temporaire, pour l'**adduction** et l'**évacuation**, avec un **étang** formant réserve d'eau, un **barrage**, un **profond canal d'arrivée d'eau**, un **conduit souterrain roman**, un **emplacement bien défini** aujourd'hui pour les **latrines** au bout de chaque aile et, en aval, un **bâtiment** ayant probablement servi de moulin ;
- la localisation, à quelques kilomètres seulement, de la **carrière** ayant fourni les **pierres** de l'église, des **tuileries** et de la **forêt** pour les bois d'oeuvre ;
- le **premier oratoire** (ou chapelle Saint-Michel) sans doute dans l'actuelle sacristie ;
- le plan du **chevet** à **abside** et **absidioles** et du **transept** à **coupole** à **pendentifs**, conforme aux **habitudes locales** ;

- la construction en deux campagnes de l'abbatiale, d'où la cicatrice bien visible sur le gouttereau nord et la cassure de l'axe longitudinal de l'abbatiale ;
- le caractère très soigné de la coupole du transept supportant une souche démesurée pour le clocher (la quadrature du cercle), secondairement terminé de façon assez hâtive et disgracieuse ;
- l'importance de la venue en 1119 de l'abbé Henri de Pontigny dans l'adoption des préceptes de Cîteaux notamment pour l'orientation des travaux de la partie occidentale de l'abbatiale ;
- la construction du cellier et celle du pignon sud de l'aile des moines lors de la deuxième campagne ;
- l'élégante façade au large portail, dont le caractère altier et ouvert sur l'extérieur sont peut-être liés à l'arrivée, en un second temps, du suaire à Cadouin, faisant de l'abbaye un lieu de pèlerinage ;
- le caractère roman de la quasi-totalité des murs ou du fonds des bâtiments conventuels ;
- le plan classique des lieux réguliers avec la petite particularité des pièces aménagées entre salle du chapitre et salle des moines ;
- la localisation du cimetière des moines au nord de l'église, comme il se doit, en fonction jusqu'au début du XIX^e siècle, comme en témoigne l'ancien cadastre ;
- la conservation des murs du cloître primitif, probablement couvert jadis d'une toiture amarrée par des crochets de pierre au gouttereau sud de l'église ;
- l'*armarium* creusé en placard dans le mur du cloître, comme à l'accoutumée, et non situé au premier étage, dans la salle du trésor ou des archives, du moins initialement ;
- le réfectoire probablement perpendiculaire jadis à l'aile méridionale, elle-même étrécie secondairement ;
- l'adoucissement récent de la pente des toitures de l'abbatiale et de l'aile des moines ;
- l'aile des convers initialement à deux étages, du moins dans sa partie méridionale ;
- l'abandon de la salle sud de cette aile, en raison des infiltrations venant du coteau et non du Bélingou sous-jacent ;
- sans compter quelques détails, apparus lors des travaux récents, comme l'existence dans le passage d'un guichet, entre parloir des convers et couloir, et celle de caniveaux sous la surface du sol, notamment dans ce passage.

La juxtaposition ou plutôt la succession, à Cadouin, des deux parties de l'abbatiale est un bon exemple de l'application secondaire des recommandations de saint Bernard sous l'impulsion d'un de ses fils spirituels. L'architecture de l'église de Cadouin est donc à la fois le reflet de son histoire, avant et après son affiliation à Cîteaux, et celui des particularités locales, évidentes dans la première campagne, moins marquées durant la deuxième, sauf au niveau de la façade. L'interruption de la construction du clocher de pierre, réduit à sa large souche, marque peut-être le moment précis qui sépare ces deux grandes périodes. On avait vu trop grand au départ et c'est peut-être pour cela que nous avons hérité de ce gros appentis à cloches, certes en charpenterie, mais à vrai dire assez inattendu et inesthétique. Il se termine, sinon en queue de poisson, du moins en pyramide démesurée, ce qui est un peu la même chose. Et il est là pour nous rappeler l'histoire mouvementée de notre abbaye.

Brigitte et Gilles Delluc (U.M.R. 6569 du C.N.R.S. et Amis de Cadouin).

Bibliographie et sources

- AUBERT M. 1928 : Cadouin, *Congrès archéologique de France, Périgueux 1927*, p. 176-190, ill.
- BERLIOZ J. (présenté par) 1994 : *Moines et religieux au Moyen Age*, Editions du Seuil, Paris (revue *L'Histoire*).
- BERTHIER M. 1987 : Géraud de Salles, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXIV, p. 33-50.
- BERTHIER M. 1988 : L'abbaye cistercienne de Cadouin, *Les Amis des monastères*, n° 75, p. 8-16 et 22-25, ill.
- BIGET J.-L. 1998 : Naissance de Cîteaux, *L'Histoire*, n° 217, p. 32-38, avec un plan type d'un monastère cistercien.
- BONNEFOND J.-L. 1978 : Le domaine des archevêques de Bordeaux en Périgord, in : *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord* (sous la direction de C. Higounet), p. 79-100.
- BRUGIERE chanoine H. s.d. (fin XIX° s.) : *Notice sur Cadouin*, manuscrit, archives de la Société historique et archéologique du Périgord, p. 6.
- CHAPITRE GENERAL 1894 : *Us de l'ordre des cisterciens réformés de N.D. de la Trappe précédés de la règle de saint Benoît et des constitutions*, imprimerie de la Trappe, Westmalle.
- CHAUVIN B. 1992 : Le plan bernardin : réalités et problèmes, *Bernard de Clairvaux. Histoire. Mentalités. Spiritualité*, Editions du Cerf, p. 307-348.
- CHAUVIN B. (sous la direction et avec la participation de) 1997 : *Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne*, Dossiers d'Archéologie, n° 229.
- CHELINI J. 1991 : *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette (collection Pluriel), Paris.
- COUVY M. 1972 : Maçonnerie et ravalement. Maçonnerie en pierre de taille, in : *Encyclopédie pratique de la construction et du bâtiment*, 2, p. 243-248, 6 fig., librairie Aristide Quillet, Paris.
- DAUZAT A. 1951 : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Librairie Larousse, Paris.
- DELLUC B. et G. 1983 : Le suaire de Cadouin, une toile brodée, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 110, p. 162-179, ill.
- DELLUC B., DELLUC G., LAGRANGE J. et SECRET J. 1990 : *Cadouin. Une aventure cistercienne en Périgord*, PLB éditeur, Le Bugue.
- DELLUC B. et G. 1991 : Cadouin : à propos du cimetière des moines et de saint Bernard, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 118, p. 489-496, ill.
- DELLUC B. et G. 1992 : *Visiter l'abbaye de Cadouin*, éditions Sud Ouest, Bordeaux.
- DELLUC B., DELLUC G. et FITTE P. 1993 : A propos du « chemin de la Reine Blanche » à Molières et Cadouin, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 120, p. 186-194, ill.
- DELLUC B. et G. 1995 : Iconographie du suaire de Cadouin, *Actes du 1° colloque des Amis de Cadouin (L'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin)*, Cadouin 1994, p. 51-72, ill.
- DELLUC B. et G. 1996 a : L'eau à Cadouin, *Actes du 2° colloque des Amis de Cadouin (L'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin)*, Cadouin 1995, p. 55-71, ill.

DELLUC, B. et G. 1996 b : Il y a 900 ans : le suaire de Cadouin et la première croisade, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 122, p. 611-618, ill.

DELLUC B. et G. 1998 (sous presse) : Cadouin**, romane et flamboyante, *Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne*, Dossiers d'archéologie, 2^e volume.

DIMIER père M.-A. et al. 1962 : *L'Art cistercien France*, Zodiaque (La Nuit des temps).

DUBY G. 1979 : *Saint Bernard. L'art cistercien*, Flammarion, Paris.

DUBY G. 1984 : *L'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, tome 1, Champs, Flammarion, Paris.

DUBY G. 1995 a : *Le Moyen Age. Adolescence de la chrétienté occidentale 980-1140*, Skira, Genève, 215 p., ill.

DUBY G. b 1995 b : *Le Moyen Age. L'Europe des cathédrales, 1140-1280*, Skira, Genève, 222 p., ill.

DUPUY R. P. 1629 : *L'Estat de l'église du Périgord*, 1, Dalvy, imprimeurs, Périgueux (réédition de 1842).

DUMAS A. 1977 (nouvelle édition 1989) : *La Règle de saint Benoît*, Editions du Cerf (Foi vivante 182).

FOSSIER 1997 : L'éclair cistercien (XII^e s.), *Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne*, Dossiers d'archéologie, n° 229, p. 36-39.

FRANCES J. 1935 : *Un pseudo-linceul du Christ*, Desclée et Cie, Paris.

GARDELLES J. 1982 : L'abbaye de Cadouin, *Congrès archéologique de France, Périgord noir 1979*, p. 146-178, ill.

GOURGUES vicomte A. de 1873 : *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, imprimerie nationale, Paris.

GRILLON L. 1955 : Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les statuts des Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 82, p. 186-204.

HIGOUNET Ch. 1971 : Le renouveau médiéval, in : *Histoire de l'Aquitaine*, Privat, Toulouse, p. 153-180.

HIGOUNET C. (sous la direction de) 1978 : *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord*, Editions du C.N.R.S.

HIGOUNET-NADAL A. 1983 : L'épanouissement médiéval in : *Histoire du Périgord*, Privat, Toulouse, p. 71-90.

KINDER T. N. 1997 : *L'Europe cistercienne*, Zodiaque, Saint-Léger Vauban.

LAURET A., MALEBRANCHE R. et SERAPHIN G. 1988 : *Bastides, villes nouvelles du Moyen Age*, Editions Milan, Toulouse.

LE ROY LADURIE E. 1983 : *Histoire du climat depuis l'an mil*, 1 et 2, Champs, Flammarion, Paris.

MAUBOURGUET J. 1926 a : *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, thèse de doctorat, imprimerie typographique Coueslant, Cahors.

MAUBOURGUET J. 1926 b : *Le Cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, thèse complémentaire de doctorat, imprimerie typographique Coueslant, Cahors.

MAUBOURGUET J. 1930, Adjonctions au cartulaire de Cadouin, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 57, p. 146-158.

MAUBOURGUET J. 1936 : Le suaire de Cadouin, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 63, p. 348-363.

METOIS 1995 : Note sur Cadouin, in : *Bilan scientifique de la région Aquitaine 1995*, par la direction régionale des Affaires culturelles, service régional de l'Archéologie, 1 page.

- MOULIN L. 1978 : *La Vie quotidienne des religieux au Moyen Age. X° - XV° siècles*, Hachette.
- OLDENBOURG Z. 1970 : *Saint Bernard*, Editions Albin Michel, Paris.
- PACAUT M. 1993 : *Les Moines blancs. Histoire de l'ordre de Cîteaux*, éditions Fayard.
- PASTOUREAU M. 1988 : La coquille et la croix : les emblèmes des croisés in : *Les Croisades*, édition du Seuil (revue *L'Histoire*), p. 132-139.
- POUILLON F. 1964 : *Les pierres sauvages*, Editions du Seuil, Paris.
- PRESSOUYRE L. 1994 : *Le rêve cistercien*, Découvertes Gallimard (Religions).
- RICHE P. 1989 : *Petite vie de saint Bernard*, Desclée de Brouwer, Paris.
- ROUPNEL G. 1932 : *Histoire de la campagne française*, Plon (Terre humaine).
- SECRET J. 1957 : Cadouin. Description de l'église et de l'abbaye, *Notre Vallée*, n° 5, 2 p., ill.
- SECRET J. 1965 : Le monument, in : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord* par G. Delluc et J. Secret, imprimerie Fanlac, Périgueux.
- SECRET J. 1967 : Cadouin in : *Dictionnaire des églises de France. Guyenne*, Robert Laffont, Paris, III B 46-47, ill.
- SECRET J. 1968 : Cadouin, in : *Périgord roman*, Zodiaque (La Nuit des temps), p. 217-222.
- SECRET J. 1990 : Le monument, in : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord* par B. et G. Delluc et al., P.L.B. éditeur, Le Bugue, p. 17-31.
- SIGALA J. 1950 : *Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux.
- TARDE J. 1981 (réimpression de l'édition de 1887) : *Les Chroniques* (annotées par le vicomte G. de Gérard), Laffitte reprints, Marseille.

NOTES SUR LE PÈRE LÉONARD FRIZON ET SES ODES AU SUAIRE DE CADOUIN

Etant né à Brantôme, je ne pouvais rester indifférent à l'histoire de cette petite ville, notamment à la vie des Brantômois qui ont acquis une certaine célébrité. C'est ainsi que j'ai pu jadis retrouver les grandes lignes de la vie et de l'œuvre du frère Guillaume Aurelle, dominicain qui joua un rôle important au sein de son ordre, ne serait-ce que pour la fondation, en 1293-1294, du prieuré des dominicaines de Saint-Pardoux-La-Rivière.

Je me suis ensuite intéressé au père Léonard Frizon, jésuite. Dès 1956, en ce qui concerne celui-ci, je m'étais adressé à un archiviste de la Compagnie de Jésus, le père François de Dainville, pour tâcher d'élargir un peu les données que nous possédions à cette époque en Périgord sur son confrère.

Des années plus tard, les études autour du suaire entreprises par les colloques annuels des *Amis de Cadouin* ont ramené l'attention de Marcel Berthier sur ce personnage qu'il appelle : « Un poète oublié au temps du Roi-Soleil. »

J'ai pu de mon côté donner un peu plus de volume, par certains points, au dossier qu'il m'a communiqué.

Léonard FRIZON est né à Brantôme le 2 janvier 1628. Les registres paroissiaux ne remontent pas aussi loin et il est difficile de préciser, en l'absence d'autres documents, quel était son milieu familial.

Je n'ai pas davantage retrouvé son patronyme dans les textes qu'il m'a été donné de consulter jusqu'ici. Les divers dictionnaires énumèrent plusieurs Frizon. On en trouve dans la Meuse, la Champagne ou la Drôme par exemple. Léonard serait-il le seul pour le Périgord ?

De son adolescence on sait seulement qu'il fit ses humanités au collège de Périgueux fondé et tenu par les pères jésuites. Cet établissement jouissait d'une solide réputation. Y furent élevés, entre autres, le père Jean-Antoine Gros de Beler, futur abbé de Chancelade et son ami l'historien Chevalier de Cablanc. C'est certainement dans ce collège que Léonard sentit poindre en lui une vocation qui devait le conduire au noviciat de la province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus, à Bordeaux, où il entra le 16 octobre 1644 ; il avait alors seize ans.

Le cursus de formation des jésuites était, et est encore, fort long. Après leurs années de noviciat, ils avaient à reprendre les humanités pour les compléter, puis à suivre un cours de philosophie. On sait que Léonard étudia celle-ci à Pau où il demeura ensuite comme régent d'humanités durant l'année 1650.

Ses réidences successives conduisirent Léonard, par une sorte de «tour de France », de 1651 à 1655, à Périgueux, Tulle, Limoges, Angoulême et Saintes où il enseigna toujours les belles lettres. S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, le jeune jésuite fut indiscutablement bien formé.

A vingt-sept ans, le moment était venu pour lui d'étudier la théologie. Il en suivit les cours trois années durant à Bordeaux, puis une quatrième à Poitiers. C'est dans cette ville qu'il prononça ses vœux, le 16 janvier 1661. Il devait y demeurer comme professeur de rhétorique de 1660 à 1666. Il était rare qu'un préfet des études demeurât aussi longtemps dans un même collège. Mais ce collège était incorporé à l'université de Poitiers où l'une des trois chaires de la Faculté des Arts devait être occupée par un jésuite.

Léonard Frizon fut envoyé ensuite à Bordeaux pour y professer l'écriture sainte et l'hébreu. Il assurait en même temps la fonction de bibliothécaire, à laquelle s'ajouta plus tard celle d'adjoint au recteur du noviciat.

L'année 1672 le vit directeur spirituel du collège d'Agen. De 1673 à 1675, il résida au fameux collège de Clermont à Paris, afin d'y surveiller l'impression des ses œuvres dont il sera question plus loin. Il revint ensuite en Aquitaine comme directeur spirituel du collège de Saintes. Le reste de sa vie devait s'écouler à Bordeaux où il enseigna jusqu'en 1693 la théologie positive, l'écriture sainte et l'hébreu. C'est à Bordeaux qu'il décéda, le 22 octobre 1700 à l'âge de soixante-douze ans, après une vie particulièrement bien remplie.

On aura noté au passage sa facilité pour l'étude des langues mortes. Dès son entrée dans une congrégation où l'usage du latin était alors imposé, il s'était fait remarquer par sa maîtrise de la langue. Elle ne fit que se perfectionner au cours des ans. Il y joignit la connaissance du grec et celle de l'hébreu qu'il domina au point de pouvoir à son tour l'enseigner. On sait qu'il correspondait avec le fameux père Surin. Mais, paradoxalement, ce n'est pas pour la spiritualité qu'il a mérité de passer à la postérité. Ce n'est pas non plus à cause de son enseignement de la théologie ou de l'écriture sainte. C'est en partie pour ses ouvrages rédigés en latin et, surtout, pour ses poèmes rédigés en cette langue. Il a même édité, toujours en latin, un traité à l'intention des futurs poètes latins. N'oublions pas que, ayant à enseigner rhétorique et belles-lettres, le professeur jésuite se devait de donner l'exemple en se montrant maître en ces matières.

Quoi qu'il en soit, entre éditions et rééditions de ses œuvres, le père C. Sommervogel, qui a publié une Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, lui a réservé trente-sept articles. On a dû compléter par la suite cette première liste !

J'aurais aimé moi-même, entreprendre une étude plus poussée de ces œuvres, mais il s'agit d'une énorme tâche qui s'éloigne de mes yeux avec les années.

En ce qui nous concerne à présent, il faut savoir que le père Frizon a fait imprimer deux séries d'odes latines en l'honneur du suaire.

Sommervogel a écrit à tort au numéro 2 de sa liste que les odes éditées p. 125-153 ont été reproduites au numéro 23, p.312-328. C'est une erreur. Il s'agit de deux séries, l'une de douze odes, l'autre de sept odes bien distinctes.

Le problème est de savoir laquelle des deux est la plus ancienne. Je pencherai pour la seconde, numéro 23, car elle est précédée d'une courte introduction historique dans laquelle l'auteur expliquait, pour qui l'eût ignoré, ce qu'était le suaire conservé à Cadouin. Il y invoquait l'opinion de l'Anglais Bède le Vénérable qui distinguait un suaire pour le corps et un autre pour la tête :

« Le suaire qui avait été sur sa tête n'était pas placé avec les autres linges, mais à part. »

Il mentionnait en outre les actes conservés à Cadouin, émanés de rois, de papes et d'évêques, actes que Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, avait consultés avec attention.

Avant d'aller plus loin, il faut se demander si Léonard Frizon était allé lui-même à Cadouin. Cela paraît fort vraisemblable. Mais avait-il fait ce pèlerinage très jeune avec ses parents ou bien avec ses condisciples du collège de Périgueux ?

C'est durant ses humanités à Périgueux que se préparait une édition de l'histoire du suaire. Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, s'était rendu à Cadouin au cours de ses visites pastorales. Il y demeura quelques jours et se fit montrer tous les documents anciens — hélas disparus — concernant l'abbaye et la relique qu'elle abritait. Après quoi, il avait déclaré authentique le suaire et, après consultations de plusieurs théologiens, avait approuvé la sortie de l'histoire qui vit le jour en 1644.

Si nous nous souvenons que deux pères jésuites accompagnaient le prélat lors de sa visite et que l'écho de tous ces faits purent parvenir aux oreilles de leurs confrères de Périgueux par leur truchement, il serait étonnant que Léonard n'en ait rien su. Il est possible que son intérêt pour le suaire date de ces années-là. D'ailleurs, dans une de ses odes il mentionne Lingendes, évoquant sa « brillante faconde » et « sa bouche d'où coulait l'or ». L'évêque était en effet un prédicateur sacré de grande réputation.

Si ce n'est à compter de tels événements qu'il faut dater l'intérêt de Léonard pour le suaire, ce pourrait être d'un pèlerinage plus tardif, lors de sa régence à Périgueux en 1651, ou même plus tard, s'il fut invité à Cadouin comme prédicateur lors d'une ostension ou d'une fête de saint Bernard. Il faut savoir qu'il fut réclamé comme orateur en des occasions solennelles jusque dans les chaires parisiennes. A la suite de quoi il fit imprimer divers panégyriques de saint François de Sales, sainte Radegonde, saint François-Xavier, saint François Borgia, saint Louis de Gonzague.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il suivit de très près dans ses odes l'histoire du suaire imprimée en 1644. Il suffit pour en être convaincu, de lire les titres choisis par lui en tête de chacune de ces pièces.

Mais si l'on ne redoute pas la migraine et que l'on veuille bien prendre le temps et la patience de traduire les odes ligne à ligne, on y rencontre de nombreux autres détails qui confirment cette dépendance

par rapport à l'histoire du suaire éditée en 1644 : c'est le juif Apella, c'est Adémar du Puy, légat pontifical à la croisade, c'est l'entrée au couvent du prêtre porteur du suaire etc... C'est surtout la guérison de toutes sortes de maladies : peste, hydropisie, paralysie etc... La mort elle-même recule devant lui.

Le cadre historique lui a donc été offert. Encore fallait-il le meubler à l'aide d'une imagination lyrique, elle-même prise dans le moule de règles métriques très strictes. C'est ce que Léonard Frizon a réussi. N'oublions pas qu'il fut unanimement loué pour sa virtuosité par ses contemporains. Bayle écrivait de Hollande : « Il y a longtemps que l'on sait que le père Frizon est un grand poète. » Son nom a mérité de figurer dans les dictionnaires biographiques successifs jusqu'à aujourd'hui.

Que faut-il en dire de nos jours ?

Ce qui frappe en premier lieu dans ses ouvrages est la recherche dans le vocabulaire et les expressions qui nous déroutent à présent. Il a fait appel à toutes les cultures classiques et a fait défiler dans ses odes à propos du suaire, des héros antiques comme Jason, des dieux comme Jupiter, Thétis ou Nérée, des lieux mythiques comme le Tartare etc... Autant on peut être charmé de relever au passage une réminiscence de Virgile : « Un barbare recueille vos moissons », autant on est surpris de voir défiler toutes les preuves d'érudition du bon père.

Le père Sommervogel a écrit que les odes de Frizon décrivaient le suaire de Cadouin. Il n'en est rien, mais elles renferment çà et là, il est vrai, quelques détails dont on pourrait se demander s'ils étaient vraiment descriptifs. D'après Frizon, le suaire laisserait apparaître le sang du Dieu-Homme et exhalerait encore les senteurs balsamiques de l'embaumement. Il revient maintes fois sur cette affirmation : la sueur, le sang, les onguents s'y remarquent. Le suaire est parsemé de sang lustral. Sont témoins sur toute son étendue, les gouttes de sang et les restes d'aloès et de myrrhe lorsqu'ils ont arrosé d'un nimbe gras d'odeurs, les restes de la divinité ; il se souvient de l'onguent syriaque et il est tâché de gouttes de sang etc...

Et Frizon de décerner à ce suaire les plus recherchés des titres. Certains sont très sophistiqués comme, par exemple, ce « voile funéraire du Tonnant » ou du « Mars sacré » qui assimilerait le Seigneur aux divinités païennes. N'oublions pas que ses odes sont avant tout des exercices d'école, pour ne pas dire des acrobaties littéraires.

Nous sommes touchés lorsqu'il décerne des louanges à son Périgord et notamment à Cadouin, cet « ascète où vit une lignée cistercienne », Cadouin, « égale à Sion par la relique qu'il enclôt ». Nous sommes intéressés lorsqu'il couvre de louanges le grand cistercien saint Bernard auquel il consacre une ode entière pour passer sa vie en revue admirative.

Il faut nous arrêter aussi sur l'ode que Frizon consacre à un autre visiteur supposé de Cadouin, Louis IX. Ce poème lui donne l'occasion d'exprimer son orgueil d'être Français. Il appelle le saint roi « le pieux ornement de la France », « astre brillant du trône ». Il mentionne son pèlerinage à Cadouin et la croisade en Palestine où « les lys se teignirent du sang arabe. »

On ne peut tout citer.

L'évêque de Sarlat, voulant revoir le bréviaire de son diocèse, demanda à des experts une consultation au sujet du suaire et des hymnes qui seraient utilisables pour la liturgie de ses prêtres et pour les ostensions. Il reçut un mémoire rédigé le 1^{er} juin 1771 dont nous connaissons un brouillon de treize pages grand format.

L'auteur s'y livrait d'abord à une longue discussion sur l'authenticité du suaire. Elle est inédite mais ne présente plus guère d'intérêt, sinon historique, pour nous.

Il passait ensuite à la prosodie des odes du père Frizon. Cette étude révèle une parfaite maîtrise du sujet. L'auteur y jongle avec les dactyles, les spondées, les iambes et les trochées. Il fait des considérations savantes sur le vers alcaïque etc.

Il écrit : « Nous avons cru d'abord qu'on pouvait employer pour les hymnes du saint suaire, les odes que le père Léonard Frizon, jésuite, à faites en l'honneur de cette relique. Mais après les avoir examinées à nouveau nous avons remarqué que ces pièces de poésie n'étaient pas d'une mesure qui fût propre au chant de l'église ou que leur longueur (prolixité) les rendait peu propres à l'usage de l'église

Et ailleurs :

« Ces odes sont trop historiques pour convenir à des hymnes. Si on les allège il n'y a plus de plan. Les strophes détachées ne présentent que des idées peu suivies et comme chacune contient une époque particulière de l'histoire du saint suaire et que le mètre de l'une est différente du mètre de l'autre, c'est encore une nouvelle difficulté pour en tirer trois hymnes convenables. Cependant il y a dans Frizon des pensées fort élevées qui sont exprimées avec noblesse et il avait donc à souhaiter qu'on profitât de son travail. Pour ne rien négliger etc...

Pour ne rien négliger de ce qui dépendait de nous, nous avons essayé de suppléer quelques strophes et d'en employer plusieurs fois des odes 5 et 7 de Frizon qui sont de même mesure en y faisant quelques fois de légers changements. La première hymne peut servir pour les vêpres et pour laudes comme le fait souvent Santeuil et la 2^e pour l'office de matines où l'une et l'autre peuvent se chanter sur le ton de une hymne Strepites que les nouveaux bréviaires donnèrent pour le jour de la Purification de la sainte Vierge. »

Le père Léonard Frizon est bien oublié aujourd'hui. Devons-nous le maintenir dans ce silence sous prétexte que le suaire n'est plus reconnu comme authentique ? Lui, croyait à son authenticité et manifestait envers lui une piété certaine. Ne l'appelait-il pas « Ce pieux linge, Gage céleste, Gage salutaire » etc.

Chacun s'exprime comme il veut et comme il peut. Le père Frizon le faisait savamment, en vers et en vers latins. On peut ne pas admirer ce genre d'hommage qu'il a su cultiver (cultiver est bien le mot propre). On peut ne pas se sentir porté à la piété par cette manière dithyrambique de louer une relique. Comment pourrait-on prier, un dictionnaire en mains ? Mais on ne peut contester la foi et la droiture de la démarche du père Frizon, pas plus qu'on ne peut contester sa maîtrise de la prosodie latine.

Qu'on le veuille ou non, le père Léonard Frizon demeurera avec les conclusions de Jean de Lingendes, l'histoire du suaire de 1644 etc, les feuillets du Registre de la Confrérie du Suaire que j'ai analysés dans le 2^e colloque de Cadouin, le témoin indiscutable de la ferveur de son époque.

L. GRILLON

UN POÈTE OUBLIÉ AU TEMPS DU ROI SOLEIL :
LÉONARD FRIZON,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1628-1700)

C'est à Brantôme que naquit le 2 janvier 1628 Léonard Frizon. Nous ne savons rien de son enfance. Tout juste peut-on dire que, Pierre de Bourdeille étant mort en 1614, l'abbaye de Brantôme, comme celle de Chezal-Benoît dont elle dépendait, se préparait à adhérer à la Congrégation de Saint-Maur. Peut-être le jeune Léonard eut-il quelques relations avec l'abbaye et y trouva-t-il la source de sa vocation religieuse.

Il fit ses études au collège des Jésuites de Périgueux. En octobre 1644, le 6 ou le 16 ou le 19, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus. Il n'avait pas encore 17 ans et la Compagnie, elle, n'avait guère plus d'un siècle.

Après ses études de philosophie à Pau il y enseigna les humanités en 1650 puis à Périgueux en 1651. Professeur de rhétorique à Tulle, Limoges, Angoulême et Saintes il étudia ensuite la théologie à Bordeaux (1655-58) et il fit profession le 16.01.1661 à Poitiers. En 1669 il est nommé second du recteur du noviciat de Bordeaux. En 1672-73 il est directeur spirituel au collège d'Agen avant de séjourner à Paris pendant deux ans. Il revint ensuite à Saintes puis à Bordeaux où il enseigne la théologie, l'Écriture sainte et l'hébreux. En 1693 il cesse d'enseigner.

Dès 1653 le jeune jésuite (il n'a que 25 ans !) publie sa première œuvre à Angoulême. La même année paraît à Paris un second recueil de poésies. C'est dans ce recueil que se trouvent (p 125 à 155) les odes sur le Saint Suaire de Cadouin. Dès ce moment Léonard Frizon va bénéficier d'une grande réputation et ses poèmes latins vont recevoir un accueil très chaleureux.

Le catalogue de ses œuvres dressé par Sommervogel comprend trente-sept cotes dont un grand nombre de panégyriques (saint François de Sales, sainte Radegonde, saint François Borgia, Mgr Boux évêque de Périgueux, Mgr Mascaron, etc). Les deux volumes cotés 23 et datés de 1675 comportent une dédicace de onze pages à Mgr Ferdinand de Fürstemberg, évêque de Munster dont le nom reviendra plusieurs fois dans les années suivantes et qui fut le fidèle protecteur du poète.

À partir de 1680 les œuvres de Frizon seront éditées à Bordeaux chez Mougiron-Millanges ou de la Court.

Il est évident qu'aujourd'hui les poèmes latin de Frizon n'intéressent plus qu'un nombre restreint d'érudits. Pourtant il est bien caractéristique de ce XVII^e siècle qui, reniant les charmes de la Renaissance, s'oriente vers l'austérité et la rigueur. Sa poésie est froide,

abstraite, sans aucune sensibilité. Elle est dans son domaine la parfaite réplique de l'architecture ou de la peinture du temps mais elle manque singulièrement de l'harmonie et de la simplicité qui marquent par exemple les constructions des bénédictins mauristes de cette seconde moitié du XVII^e siècle.

Toutefois Léonard Frizon mérite encore notre attention car il se voulut un théoricien de la poésie latine dans « *De Pœmate libri tres ad usum familiarem et christianum accomodati* » (cote 25 - Bordeaux 1682). L'ouvrage est dédié à Ferdinand de Fürstenberg et Frizon y développe les idées qu'il avait esquissées en 1675.

Il s'agit là d'une œuvre essentiellement pédagogique. Ses confrères de la Compagnie de Jésus ne s'y sont pas trompés qui utilisèrent ce traité au profit de leurs jeunes élèves. Ce fut le cas notamment au collège de Périgueux et l'exemplaire détenu par la bibliothèque de la ville provient de ce collège.

Dans la première partie de son ouvrage Frizon étudie la matière du poème et il se révèle là comme le précurseur et peut-être l'inspirateur de Chateaubriand en affirmant la supériorité du poème chrétien. Il souhaite vivement que le poète s'abstienne de mélanger le sacré et le profane. Le merveilleux chrétien lui paraît suffisant comme source d'inspiration.

Dans la seconde partie Frizon consacre de longues pages à la disposition du poème. L'exposé apparaît un peu comme un catalogue de recettes aujourd'hui bien dépassé mais qui a servi pendant longtemps à former l'ossature de toute culture humaniste.

Enfin une troisième et dernière partie concerne la diction poétique, s'appliquant essentiellement à la poésie latine elle a maintenant perdu tout intérêt pratique dans un monde qui se fait gloire d'ignorer le latin et sa culture et d'autant plus que les principes en sont inapplicables à la poésie française.

Dans l'œuvre de Léonard Frizon la poésie latine n'est pas seulement un exercice pédagogique mais aussi un art, même si l'auteur a recours aux procédés les plus éculés de la rhétorique. Surtout s'il s'agit d'un art qui assure la transition entre la Renaissance et l'époque classique, entre la Pléiade et Boileau.

Retiré à Bordeaux, Léonard Frizon y mourut le 22 octobre 1700. Il a marqué la vie littéraire de son temps et il est injuste qu'il soit aussi totalement oublié.

Marcel Berthier

Bibliographie

- SOMMERVOGEL. - Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, col. 1077 et suivantes.
BARRIÈRE, Pierre. - La Vie intellectuelle en Périgord (1550-1800).-
Bordeaux : Éd. Delmas, 1936.

FRIZON, Léonard, né à Brantôme (Dordogne) en 1628, entra au noviciat, le 19 octobre 1644. Il enseigna plusieurs années les belles-lettres, et à Bordeaux le grec et l'écriture sainte. Il y mourut le 22 octobre 1700.

1. Illustrissimo ac reverendissimo domino D. Francisco de Pericard, Engolismensium antistiti meritissimo, ode eucharistica et panegyrica, canebat L. F., S. J. Engolismæ, 1653. fol.

2. Silvæ poeticæ piarum declamationum consistæ Golgotheis cupressis, lemniscatis Palmis, academici laureis. Altera editio. Lutetiæ Parisiorum, apud Joannem Lavau, 1653, pet. 12°, pp. 155. — *A la page 125-155* : Sanctæ Sindoni Cadoinensi Odæ.

C'est une description du saint Suaire de l'abbaye de Cadouin.

Ces odes sont dans le n. 23 (édit. 1675, t. II, p. 312-28.

3. Motha Candeneria Carmen. S. J. et n., 4°, pp. 24. (Voir infra, n. 13.) — Il est dédié à François de Rochecouart, seigneur de Chandénier.

Lamothe-Chandénier, poème latin : traduit par Amiel, prêtre, curé de Bournaud, près Lamothe, en 1839, Loudun, imprim. de Bruzeau-Rossignol, 1839, 8°, pp. 120.

4. Leonardi Frizon, e Societate Iesv Musæ Partheniæ Libri tres. Accessit fidei triumphus ad Christianissimum regem. Apud Florentinum Lambert, viâ Jacobæ sub signo S. Pauli è regione S. Yvonis M.DC.LVII. Cum Approbatione et Privilegio Regis, 12°, pp. 166 sll. — Fidei triumphus ex Lutheranis, Mahometanis, Iansenianis, Pontificis, Regis, etc., laudes, ac victorias Religione Fortitudine, Eruditione, partas complexus. Canebat Leonardus Frizon Soc. Iesv, pp. 103.

Les *Musæ Partheniæ* forment le *Parthenicon* du n. 23, t. I, p. 340-439.

5. Ludovico XIV. Regi Christianissimo post Belgas et Hispanos, recens debellatos, morborum victori Soteria Canebat ad Lyram Leonardus Frizon Societatis Jesu. Parisiis, MDC.LVIII, fol., pp. 18. — Dans le n° 10, et dans le n° 23, t. I, p. 37-47.

6. In Eminentissimi Cardinalis e Belgio cæsis hostium copiis, captis urbibus, triumphalem reditum, curram gloriæ offerebat Leonardus Frizon Societatis Jesu. Parisiis, M.DC.LVIII, fol., 4ff. lim., pp. 20. — Lugduni, M.DC.LIX, 4°, pp. 16, sld.

Ad Eminentissimum principem Ivlium Mazarinum, de suo in avlam ab expugnata Gravelin, triumphali reditu. Ode; — p. 93-96 de : *Œuvres d'Ully Mazarini Cardinalis*. Parisiis, Vitré, 1676 fol.

Eminentissimo Cardinali de Belgio triumphum curram gloriæ. Carmen heroicum; — *Ibid.*, p. 109.

Dans le même recueil :

Alphonso Mancino epicedion; — p. 83-7. (V. n. 10.)

Pax præfata in funere principis Eminentissimi Ivlii Cardinalis Mazarini; — p. 228-30.

Dans sa lettre à Baluze (infra, n. 36), le P. Frizon que Mazarin fit réimprimer à Lyon le *Curram gloriæ*. Il le dit aussi dans la préface du n° 23 et ajoute que Mazarin en envoya 200 exemplaires en Italie.

Cette pièce est dans le n. 23, t. I, p. 85-98, l'autre ode, t. II, p. 132-5.

7. Insula fortunata, sive Insula pacis, carmen heroicum. Eminentissimo Cardinali cum primo ab insula pacifica in aulam rediit, oblatum. Burgæ, Millangius, 1660, 4°. — Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, Regis et Reginiæ archiepiscopographum. MDC.LX, fol., pp. 28, — daté : « P. tavii pridie Cal. Novemb. an. LIX. » — *Ibid.*, id. 1667, fol.

Dans le n. 23, t. I, p. 102-20, et dans le n. 1.

8. Hymen Regius ad Fortunatam Insulam pa adjunctus. Panegyrici Carminis pars altera, regium nuptiarum auspici. Cardinali pacifico dicat: consecrata. Pictavii, E Typographia Florian: MDC.LX, fol., 2 ff., pp. 16. (L'auteur signe l'épître déd.)

Dans le n. 10 et dans le n. 23, t. I, p. 120-135.

9. Comes Dunensis Serenissimi Principis Herici aurelianensis, major natu filius, Neustriæ prærex etc. Societatis Jesu Tirocinio se addicens Odi Fol., pp. 4; — Signé : « L. Frizon Soc. Jesu. »

Le Comte de Dunois ne resta que peu de temps au noviciat, fut ordonné prêtre en 1669 et mourut 1694.

10. De pace, nyptiis regis, Delphino, Alijsq temporum nostrorum rebus clarissimis, poëma: R. P. Leonardi Frizon e Societate Iesv. Edii secvnda. Pictavii, Apud Ioannem Fleuvriav. M.DC.LXI, 12°, pp. 24.

A la p. 3, après un avis de l'imprimeur, il y a titre :

Delphino, Lydovici XIV. Adeodati, Victori Pacifici, semper-Augusti Filio, Gallie, Navar: que Principi. Cal. Nouemb. An. M.DC.LXI. Feli sime in lucem edito, Natalitia. M.DC.LXII.

Après la p. 24, sans titre :

Insula fortunata, sive Insula pacis. Heroicvm Eminentissimvm Cardinalem, p. 1-24. — Hym Regiv ad fortunatam Insulam paci adinvoc

Heroicvm, p. 25. — Ludovico XIV. Regi christianissimo, Post Belgas, et Hispanos recens debellatos, Morborvm victori Soteria, p. 14. — In Eminētissimi Cardinalis e Belgio cæsis hostivm copiis, captis vrbibvs, triumphalem reditvm, Cvrivs gloriæ, p. 58. — De Ivlio Hippolyto Mesnarderio, sacri cvbicvli lectore, ... Elogium, p. 78. — Alphonso Mancino, Epicedion, p. 79. — Mors Lavrenta Mocenici, Venetæ classis præfecti, in altera de Tvrcis Hellespontiacâ Victoriâ. Ode, p. 85. — Sacra expeditio ad principes Christianos, p. 89-94. — Notæ historicæ, 4 ppnc.

Plusieurs de ces pièces sont dans le n° 23.

11. Serenissimo Principi Carolo Parisio, Aurelianensi, Comiti a Sancto Paulo, sub exequias optimi maxime parentis Henrici ab Aureliano, Ducis Longavillæ, etc. Consolatio heroica. Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, et Sebastianum Mabre-Cramoisy via Jacobea, sub Ciconiis. MDC. LXXIII, pp. 17. — Signé : « Leonardus Frizon e Societate Jesu. »

12. Corollaria poetica de rebus nostrorum temporum. Pictavii, 1666, 12°.

13. Leonardi Frizon, e Societate Iesv, Lectorvm Poëmatvm Editio nova, E variis carminibus, antea ineditis aut seorsum excusis, concinnata. Lygdvni, Sumptibus Bartholomæi Riviere, MDC. LXVI, 12°, pp. 211, sld. ; — dédié par Rivière à J. B. du Lieu, baron de Charnay.

Dans ce recueil se trouve : *Motha Candeneria*, p. 11-24, qui est aussi dans le n. 23. Il aurait paru à part en 1657. (Voir n. 3.)

14. Panegyricus in Sanctum Franciscum Salemsium. Lugduni. 1667.

Ce panégyrique avait été prononcé en 1662. — Réimprimé dans les : *Selectæ Orationes Panegyricæ Patrum Societatis Jesu*, (du P. Verjus), Lugduni, 1667 ; — Parisiis, Billaine, 1668 ; — Lugduni et Genevæ Parisiis, apud Simonem Benard, 1673, 12°, 2 vol. — Dans le 2^e vol. de la dernière édition, il prend les pages 285-310.

15. In Sanctam Radegundem, Franciæ Reginam. Regum patronam, panegyricus ; — *ibid.*, II, p. 261-284.

16. Inclyto heroi Comiti Serino, Pannonicarum copiarum imperatori, Turcarum terrori, panegyricus. (1663) ; — *ibid.*, p. 311-36.

17. Orationes panegyricæ III in S. Frac. (sic) Salemsium Episc. ac princ. Genev. D. Radegundem Franciæ Reginam ; Nicolaum Comitem Serinum, autore Leonardo Frizon, S. J. Parisiis, s. a., 8°, pp. 64.

18. Orator divinus, ad Illustrissimum et Reverendissimum Ecclesiæ Principem Guillelmum le Boux, Petrochoriorum Episcopum, Regi a Sanctioribus Consiliis, etc. Ode. S. l. et a., 4°, pp. 5.

Entre 1667 et 1694, dates de l'épiscopat de M^r Le Boux.

19. In regia natalitia Ludovici Galliarum Delphini, ejusdemque palæstram. seu regiæ pueritiæ exercitationes, Odæ VII. Parisiis, apud Simonem Benard, 1670, 8°. — In regia natalitia principis Ludovici Galliarum Delphini, Calendis Novemb. annum ætatis XIV. Felicissime Auspicantis ; ejusdemque palæstram, seu regiæ pueritiæ exercitationes Odæ VIII. Parisiis, Apud Simonem Benard, MDC. LXXIV, 8°, pp. 16. — Signé à la fin.

Le poème *In natalitia* se trouve dans le n. 10 ; le *Palæstra* est dans le n. 23, t. II, p. 58-67.

L'édition 1670, citée par le P. de Backer, existe-t-elle ?

19. Divi Francisci Borgiæ à Gandiæ duce Societatis Iesv Præpositi Generalis Solennia Poëtica. Altera editio. Parisiis, Excudebat Sebastianus Mabre-Cramoisy, MDC. LXXIII, 8°, pp. 26.

La dédicace au Prince de Fürstemberg est signée : « Antonius Verjusius, S. J. » La première édition est peut-être de 1672.

20. Christianis Epinicion ob recentem cladem Turcis ad Chocimum illatam duce Sobieskio magno Polonici regni Polemarcho. Parisiis, Excudebat Sebastianus Mabre-Cramoisy, MDC. LXXIV, 4°.

* Sacra expeditio et recens victoria Polonica, heroicis utraque modis cantata. Parisiis, Excudebat Sebastianus Mabre-Cramoisy, Regis Typographus, MDC. LXXIV, 4°, pp. 32. — Signé : « Leonardus Frizon, S. J. »

Le P. de Backer a vu donner un autre titre, qui est celui de la pièce insérée dans le n. 23, t. I, p. 1-9 :

Expeditio sacra ad Principes Christianos, cum decretæ ad eos essent in Varsoviensi Poloniæ Consilio legationes, opem adversus imminentem Turcam oraturæ ; protrepticon. Parisiis, 1674, 4°.

Le P. de Backer cite aussi :

Sacra expeditio et Victoria Polonica. Parisiis, 1663, 4°.

21. Epinicion, cum signa militaria C. VII. post insignem victoriam Herois Condæi Principis, ab Christianissimo Rege Ludovico Magno Mariæ Cœli Reginæ, Francorum Patronæ dicata, Parisiensi Basilicæ appenderentur, anno MDC. LXXIX. xi. Cal. Sept. Parisiis, ex typ. Simonis Benard, 1674, 4°, pp. 7.

22. Ad Cleobulæ mlaudes Principum Serenissimorum Condæi et Enguinei canendas offerentem, Silva. Excudebat Sebastianus Mabre-Cramoisy, Regis Typographus. MDC. LXXIV, 4°, pp. 7. — Signé : « Leonardus Frizon S. J. »

23. Leonardi Frizon e Societ. Iesu Opera poetica, libri XXIV. Cum Orationibus Panegyricis III. Parisiis, Apud Simonem Benard, MDC. LXXV, 8°, 2 vol., pp. 64, 439 et 480, sldpelt.

Il y a un frontispice gravé par Vallet, d'après A. Paillet. — L'ouvrage a une dédicace de 11 pp. à Ferdinand de Fürstemberg, évêque de Munster. — Puis :

ad eruditum lectorem, de 36 pp.; en tête une vignette de L. Cossin, d'après H. Watele.

Le volume contient ensuite :

I. Panegyricus de Francisco Salesio, p. 1. — In divom Radegundam, p. 22. — Inclite Heroi Nicolae Comiti Serino, Turcarum terrori funebris Panegyricus. An. 1665, p. 41. — Heroicon libri VI, p. 1. — Theandricon libri tres, p. 245. — Parthenicon libri tres, p. 341. — Tom. II. Lyricon libri sex, p. 1. — Silvarum libri sex, p. 339.

Opera Poetica Leonardi Frizon S. J. Volumen Primum, Theandrica, Parthenica, Asceitica. Libris Heroicis novem, Lyricis totidem, Miscellaneo uno complexum, ac novo. Post varias Editiones ordine civitque Digestum; subjuncto Libro XX. salutæ orationis In Psalmos Theandricis textos, Et Mariana Elogia, Cum Dissertatione pro unico Psalmorum Autore, ex Quæstionibus aliis, Criticisque in Prefatione Animadversionibus. Burdigalæ, Apud Jacobum Mongironem-Millangium, m. DC. LXXXIX, 8°, pp. 492 et 16. — Volumen secundum,...

La *Biogr. univ.* cite une édition de Paris, 1676, en 4 vol. in-8°; existe-t-elle!

L'Ode VII du liv. II, sur S. Louis de Gonzague, est dans les *Acta SS.*, Junii, t. IV, p. 1155.

J'ai vu citer à part :

In herois invictissimi Ludovici Borbonii principis Condæi... morbum, sub ipsum expeditionis bellicæ tempus, Ode.

24. Illustrissimo Ecclesiæ Principi D. Julio Mascaron Episcopo et Vice comiti Tutelensi, Regi à consiliis et sacris functionibus Tutelæ, ap. Steph. Viallanes, 1678, 4°, pp. 9.

Une traduction en vers français est en MS. à la Bibl. d'Agen.

25. Henrici Bethunii Archiepiscopi Burdigalensis, Aquitanicæ Primatis, Immortalitas. Burdigalæ. Apud Jacobum Mongironem-Millangium, Typographum Regium, et Collegii. m. DC. LXXX, 4°, pp. 19. — Signé : « Leonardus Frizon, S. J. »

26. De poemate libri tres, ad usum familiarum et christianum accommodati. Burdigalæ, apud J. Mongironem-Millangium et Simonem Boë, 1682, 12°, pp. 312, sileit.; — déd. à Ferd. de Furstenberg.

La dédicace est signée.

27. Furstenbergiana. Libri IV. Tres poematum variorum de Ferdinando Furstenbergio, Episc. ac Princ. Monast. ei Paderb. Auctore Leonardo Frizon S. J. Quartus epistolas ipsius Principis Autorisque ad Principem Complexus. Præfixa Operi Laudatio Ferdinandi, et in Criticos veteres ac novos Disquisitio. Burdigalæ, Apud Viduam G. de la Court, et N. de la Court, m. DC. LXXXIV, 12°, ff. 51 nch., pp. 154, silt. (Bayle : *Nouvelles de la Répub. des lettres*, août 1685.)

28. Xaverius Thaumaturgus, Panegyricum

poema; cum Operibus XV Historicis, oratoris, theologicis de Sancto Indiarum Apostolo. Auctore Leonardo Frizon S. J. Ferdinandi Furstenbergii Episc. ac Princip. Monaster. et Paderborn. Memoriarum sacrarum. Ob fundatam ex voto Basilicam Xaverianam etc. Burdigalæ, Apud J. Mongironem-Millangium Et Simonem Boë, m. DC. LXXXIV, 8°, pp. 272, s. 50 pp. nch. de déd. et préf.

L'exemplaire du Collège de Vaugirard, S. J., à Paris, a, sur la garde, une petite pièce de 6 vers latins, de la main de l'auteur, qui fit hommage de ce volume : *Reverendo Patri Benedicto de Lemos Nisso Romam Lusitanie Procuratori.*

29. Serenissimo Walliæ principi Jacobi II Magnæ Britannicæ regis filio Genethliacon. Burdigalæ, apud Jacob. Mongironem-Millangium, 1688, 4°, pp. 18.

30. Elegia sex poetica. ex sancti Bernardi factis effatisque contexta. Burdigalæ, apud Jacobum Mongironem-Millangium, 1689, 12°.

31. Astræa Redux, sive senatus Aquitanus Burdigalæ restitutus. Gratulatio Heroica. Cui præfixa Lyrica Soteria ad Illustrissimum Virum Joann. Dionys. Daulede Senatus principem. Burdigalæ, id., 1690, 4°, pp. 26.

L'*Astræa* commence à la p. 14. — Le *Soteria*, p. 8-12, parut à part :

32. Ad Illustrissimum Virum... Principem, Lyrica soteria. Burdigalæ, apud Simonem Boë, 1690, 12°.

33. De capto Namurco litteræ laureatæ, seu gratulatio scripta Regi victori humanissimæque victoris ipsius responsio. Carmen panegyricum. Burdigalæ, apud Jacobum Mongironem-Millangium, 1692, 4°, pp. 6.

34. Laureæ Stinquerquana. sive ex Arausicano Principe recens Gallorum Victoria. Ibid., id., 1692, 4°, pp. 3.

35. Illustrissimo ecclesiæ principi Armando Bazin de Besons, Archiepiscopo Burdigalensi, Aquitanicæ Primati, sedem suam ineunti Ode. Burdigalæ. Apud Simonem Boë, m. DC. CCXIX, 4°, pp. 9. — Signé à la fin.

36. Epistola ad Parthenium; — p. 241-2 des *Halieutica* du P. Giannetasi, S. J. (édit. 1693); — Ejusdem ad eundem; — p. 242. — Ejusdem ex Epistola ad Jacobum Galvæum Burdigala Pictavium data; — p. 242-3.

37. Lettre de Bordeaux, 18 septembre 1680, à Baluze; — publiée par M. Tamizey de Larroque, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1878, p. 329-33.

Le P. Frizon y parle du dessein qu'il a eu de dédier à Baluze sa *Lunade*; « mais j'espère que je pourrai mieux témoigner ma reconnaissance à une autre édition... »

Dans les *Lettres spirituelles* du P. Surin, il y a deux lettres au P. Frizon, l'une du 29 janvier 1661.

Botwal; — Oudiz; — Ballet, 4th, II, p. 115, — III, p. 317, — V, p. 408; — *Biogr. Univ.*; — de Backer, I, 1965-7.

**LA MISSION LAZARISTE DE CADOUIN
ET LA RENAISSANCE DU PELERINAGE DU SAINT SUAIRE
(1869 – 1884)**

En 1866, le succès de la dévotion au Saint Suaire de Cadouin venait de renaître l'espace d'une journée. Mgr Dabert avait profité de la traditionnelle ostension de septembre pour transférer la relique dans une nouvelle châsse et marquer ainsi solennellement la renaissance du pèlerinage de Cadouin après des décennies, voire des siècles de léthargie. En effet, après avoir été un des plus célèbres et des plus prestigieux pèlerinages du Midi, la dévotion au Saint Suaire de Cadouin traversait un long sommeil depuis la fin du XVII^{ème} siècle. Après la fermeture de l'abbaye et la suppression du pèlerinage à la Révolution, le culte du Saint Suaire était rétabli en 1797. Mais jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, son prestige restait circonscrit aux paroisses voisines. C'est alors que le tout nouvel évêque de Périgueux et Sarlat, au moment où de grands pèlerinages se développaient en France, choisissait d'en faire un grand pèlerinage diocésain. Il connaissait l'ampleur de la tâche qui l'attendait, c'est pourquoi il entendait se donner les moyens de l'accomplir.

Après le décès de l'abbé Dunap, curé de Cadouin depuis 1862, Mgr Dabert nommait pour le remplacer un prêtre lazariste, membre de la congrégation de la Mission de saint Vincent de Paul : Eugène Timothée Campan. Né en 1832, à Saint-Esprit dans les Landes, il avait été missionnaire à Angers entre 1860 et 1867 avant de diriger la mission d'Evreux. Le Supérieur Général de la Mission, M. Etienne, créait ainsi non seulement une mission à Cadouin mais également une autre mission à Périgueux. En fait, les quatre missionnaires qui s'installaient dans le diocèse en 1869 avaient pour rôle de remplacer le corps des missionnaires diocésains dont l'œuvre missionnaire ne satisfaisait guère Mgr Dabert. Ainsi, en confiant la cure et la direction du pèlerinage du Saint Suaire de Cadouin à des missionnaires lazaristes, l'évêque démontrait que ce pèlerinage devenait un outil majeur dans son œuvre missionnaire diocésaine. L'abbé Campan, assisté d'un autre missionnaire (neuf se sont succédés à ses côtés), a dirigé le pèlerinage pendant une quinzaine d'années, de 1869 à 1884. Ces quinze années ont permis de créer les conditions matérielles et spirituelles susceptibles de faire de ce pèlerinage le grand pèlerinage diocésain que Mgr Dabert souhaitait créer. Malheureusement, et pour d'obscures raisons politiques autant que religieuses, le Supérieur Général des Lazaristes, M. Fiat, choisissait de se retirer de Cadouin en 1884, provoquant ainsi la fin de l'expérience lazariste à la tête du pèlerinage du Saint Suaire. Les conditions dans lesquelles les lazaristes se sont retirés de Cadouin révèlent à quel point Mgr Dabert avait placé tout son espoir dans le devenir du pèlerinage et à quel point il faisait confiance à l'abbé Campan pour assurer le succès de la dévotion au Saint Suaire. En effet, grâce à un subtil double jeu et à une totale mauvaise foi, M. Fiat a longtemps assuré Mgr Dabert de son soutien dans son projet

d'unification de la mission de Périgueux à celle de Cadouin, afin de favoriser davantage le développement du pèlerinage cadunien. Malgré l'avis défavorable de M. Lacour, visiteur de la congrégation, qui connaissait les desseins de son supérieur et qui lui avait déclaré qu'il existait « peu de maisons de la Congrégation dont l'existence soit aussi justifiée », M. Fiat informait Mgr Dabert de sa décision. Dans sa lettre du 12 août 1884, il annonçait à l'évêque de Périgueux et de Sarlat qu'il devait appeler M. Campan à d'autres fonctions : il le nommait à la tête du Berceau de Saint Vincent de Paul. Si Mgr Dabert était surpris par cette décision qui lui paraissait si soudaine, il y voyait quand même une occasion inespérée de réaliser le transfert de la mission périgourdine à Cadouin qui avait été repoussée jusque-là notamment à cause de l'hostilité des missionnaires de Périgueux à l'égard de l'abbé Campan. Mais la réponse de M. Fiat le 1^{er} septembre 1884, devait révéler à Mgr Dabert la naïveté dont il avait fait preuve à son encounter. Non seulement il le pria d'abandonner cette idée de transfert, mais il lui demandait également d'accepter que la congrégation se retire de Cadouin.

Ni l'avis défavorable du conseil de la province d'Aquitaine, ni la tentative de l'abbé Campan qui écrivait à M. Fiat le 15 octobre 1884 pour lui rappeler que « l'œuvre sérieuse, importante, l'œuvre pour laquelle nous avons été appelés, c'est la restauration du sanctuaire qui abrite le Saint Suaire et le rétablissement du pèlerinage », ni la pétition des caduniens, n'ont réussi à fléchir le Supérieur Général qui devait porter le coup de grâce à Mgr Dabert l'année suivante. En effet, en 1885, il décidait de la fermeture de la mission de Périgueux. En l'espace de quelques mois, en ayant toujours caché ses véritables intentions à Mgr Dabert, le Supérieur Général des Lazaristes retirait du diocèse de Périgueux les missionnaires que son prédécesseur avait installés.

Mis devant le fait accompli, Mgr Dabert devait se résoudre à nommer un nouveau prêtre à la cure de Cadouin, avec pour mission de continuer l'œuvre de l'abbé Campan et de faciliter le développement du pèlerinage du Saint Suaire. Son choix se portait sur un prêtre de la congrégation de saint Basile, Maurice Boucher, né le 24 décembre 1855, à Rocles, en Ardèche. L'abbé Boucher devait d'ailleurs rester à la tête de la paroisse et du pèlerinage jusqu'en 1942.

Le remplacement de l'abbé Campan et le départ des lazaristes de Cadouin marquent un tournant déterminant dans le renouveau du pèlerinage. Pendant quinze ans, l'abbé Campan, avec le soutien sans faille de Mgr Dabert, n'a eu de cesse de donner au pèlerinage du Saint Suaire les moyens de son développement et de sa réussite. Pour cela, il a su mener parallèlement une action matérielle et spirituelle. L'œuvre matérielle est la plus spectaculaire car en quelques années, l'abbé Campan a transformé l'ancienne abbatale romane de Cadouin, à l'austérité cistercienne, en un flamboyant sanctuaire de pèlerinage. Ainsi, dès 1872, l'abbé Campan informait par écrit Mgr Dabert des améliorations apportées au sanctuaire depuis son arrivée en décembre 1869 :

- achat de trois statues en mars 1870 et rénovation de la chapelle de saint-Joseph
- changement de tout le pavé de l'église jusqu'à la table de communion du grand autel
- enlèvement des vieilles tribunes en bois, nettoyage des murs
- inauguration de la chapelle du Saint Suaire avec un nouvel autel en marbre le 25 octobre 1870
- achat d'un nouvel autel paroissial en marbre avec des stalles et des chaises appropriées
- décoration de la chapelle de la sainte Vierge : autel en marbre, chandeliers, croix

A cette liste, le curé ajoutait les travaux entrepris au presbytère en vue de sa transformation en maison de communauté, ainsi que l'acquisition de nombreux objets de culte, tels que des ostensoirs, des ciboires, etc. et de nombreux vêtements liturgiques. Il estimait le montant des sommes engagées à 20.000 FF et précisait que 15.000 FF avaient déjà été payés. Nombreuses de ces factures ou reçus conservés aux archives paroissiales attestent de l'importance de ces travaux menés par l'abbé Campan.

En fait, jusqu'à son départ l'abbé Campan a continué d'embellir le sanctuaire, à tel point que M. Lacour, visiteur de la congrégation lazarisite n'hésitait pas à désigner à M. Fiat l'abbatiale cadumienne comme « l'un des plus beaux sanctuaires du Midi ». Dans cette lettre du 22 février 1881, il précise que 52.400 FF de travaux de restauration ou d'ornementation de l'église ont été effectués depuis l'arrivée des Lazaristes. L'abbé Campan estime même les sommes dépensées à plus de 70.000 FF au moment de son départ. Ces sommes concernent tout autant de menus travaux d'entretien comme de plus conséquents, destinés à embellir le sanctuaire, comme la restauration de la fresque de l'abside en 1878 et l'installation de nouveaux vitraux dans l'église la même année.

Si pour l'ensemble de ces travaux, l'abbé Campan devait faire appel à la générosité de fidèles donateurs, la commune participait également à cet effort de restauration puisqu'elle finançait en 1872 la couverture du clocher « qui menaçait ruine » en ardoises d'Angers. 14000 ardoises, payées 3 F50 le mètre carré, étaient nécessaires pour couvrir les 330 mètres carrés de toiture, en remplacement des bardeaux de châtaigniers, soit plus de 1100 FF.

L'ensemble de ces travaux, et les sommes considérables investies en quelques années dans le sanctuaire cadunien, symbolisent les ambitions de l'évêque de Périgueux et Sarlat qui s'appuyait sur la congrégation lazarisite en général et sur l'abbé Campan en particulier, pour les réaliser. Mais cet investissement matériel aurait été vain sans le doubler d'une action spirituelle qui visait le même but : rendre au pèlerinage du Saint Suaire son prestige d'antan.

Dans sa lettre pastorale du 29 juin 1866, Mgr Dabert avait rappelé aux pèlerins les indulgences dont bénéficiait le culte du Saint Suaire de Cadouin. Il mentionnait le travail de l'abbé Lespine, ancien professeur à l'Ecole de Chartres et directeur de la bibliothèque impériale, qui avait retrouvé trois brefs pontificaux en faveur de la relique de Cadouin. Ils dataient du XIV^{ème} siècle et émanaient tous les trois de papes d'Avignon :

- Clément VI (1342-1352) : il accordait une indulgence d'une année à tous les fidèles qui visitaient l'église et le monastère de Cadouin les jours compris entre le dimanche de la Passion et l'octave de Pâques.

- Urbain V (1362-1370) : il concédait une indulgence de 5 ans en faveur des fidèles qui faisaient, aux principales fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et à celles des Apôtres, une visite et une offrande dans l'église conventuelle de Cadouin.

- Grégoire XI (1370-1378) : il accordait également pour un grand nombre de fêtes, une indulgence de 5 ans et 5 quarantaines, aux fidèles qui remplissaient les conditions de la visite et de l'aumône dans l'église du monastère de Cadouin.

C'est donc en toute logique que Mgr Dabert avait sollicité du souverain pontife, Pie IX, de nouvelles indulgences pour les pèlerins du XIX^{ème} siècle. Sa démarche avait abouti au rescrit pontifical du 16 septembre 1865 qui dotait le pèlerinage du Saint-Suaire de Cadouin de précieuses et précises

indulgences. Une indulgence plénière était notamment accordée aux pèlerins qui visiteraient le Saint Suaire aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix, le lundi de la seconde semaine après Pâques, le lundi après la Pentecôte et le 9 septembre.

L'important pour Mgr Dabert était de donner à ce pèlerinage un solide cadre spirituel susceptible d'attirer de nombreux pèlerins. Dans le même esprit, après avoir obtenu l'indulgence plénière pour les pèlerins, il s'attachait, de concert avec l'abbé Campan, à restaurer l'ancienne confrérie du Saint Suaire.

Si l'on en croyait la tradition historique, la confrérie du Saint Suaire de Cadouin datait de 1140. C'est en tout cas ce que précisait Mgr de Lingendes, dans son procès-verbal en 1643. Il ajoutait que son succès avait été immédiat et que ses membres se recrutaient non seulement dans tout le royaume mais aussi dans de nombreux autres en Europe. En fait, si la véritable origine de la Confrérie reste inconnue et si son succès a été important au Moyen Age, elle était tombée depuis longtemps dans l'oubli. Son rétablissement était une des priorités de Mgr Dabert, il suivait en cela les conseils du directeur du pèlerinage. En effet, l'abbé Campan, dans une lettre du 19 août 1872, lui écrivait que dans l'action spirituelle qu'il entendait mener prochainement, le rétablissement de la confrérie du Saint Suaire était un de ses objectifs prioritaires. Il fallait néanmoins patienter jusqu'au 17 septembre 1878 pour assister à son rétablissement officiel.

Le 20 août 1878, Mgr Dabert rédigeait un mandement épiscopal destiné au clergé et aux fidèles de son diocèse, publié dans la Semaine Religieuse du 07 septembre 1878. Mgr Dabert invitait les pèlerins « de la manière la plus pressante à vous rendre cette année à notre béni sanctuaire de Cadouin ». S'il regrettait que cette année aucun de ses confrères de l'épiscopat n'ait pu se joindre à lui pour célébrer cette ostension, il s'empressait d'ajouter que l'éclat de la fête n'en est pas pour autant menacé. En effet, il annonçait officiellement le rétablissement de la confrérie du Saint-Suaire de Cadouin pour l'ostension du mois de septembre. Cette confrérie, qui avait été « approuvée par les souverains pontifes, enrichie par eux de nombreuses indulgences » avait un but clairement défini par l'évêque, elle devait permettre « de ranimer de plus en plus la dévotion au Saint Suaire ».

Les six articles qui composaient le mandement épiscopal fixaient, outre sa date, les conditions de ce rétablissement. La chapelle où reposait le Saint Suaire, c'est-à-dire l'abside de l'église, était désignée comme la chapelle propre de la confrérie. Les personnes qui désiraient devenir membres étaient enregistrées sur un registre et un billet d'agrégation leur était délivré « avec une médaille, un cordon ou tout autre objet ayant été mis en contact avec le Saint Suaire », ainsi qu'un billet qui mentionnait « les prières et les pratiques de piété recommandées aux fidèles inscrits dans la confrérie ». Nulle indulgence particulière n'était pour l'instant prévue pour les membres de la confrérie mais des démarches avaient été entreprises auprès de Rome puisque le dernier article précisait que « les indulgences que le souverain pontife aura daigné accorder à la confrérie du Saint Suaire » seraient publiées ultérieurement.

Un registre spécial était destiné à l'enregistrement du nom de tous les nouveaux confrères. Ce jour-là, les inscriptions furent très nombreuses puisque le nom de Mgr Dabert est suivi de 1222 autres pour la seule journée du 17 septembre 1878. Cette longue liste est intéressante car elle permet de constater que l'appel de l'évêque a été entendu et son exemple suivi par plus d'un millier de pèlerins. Mais elle nous renseigne également sur l'identité de ces personnes, pèlerins et membres de la confrérie du Saint Suaire.

Les 76 premiers inscrits sont des ecclésiastiques et d'abord les premiers du diocèse. Le nom de l'évêque de Périgueux et de Sarlat est suivi de celui de M. de Saint-Exupéry, vicaire-général du diocèse et de ceux de MM. Gouzot et Montet, respectivement archiprêtre de Périgueux et de Bergerac. Les noms de M. Campan, supérieur du pèlerinage du Saint Suaire et de son vicaire, M. Catala, précèdent ceux de 71 autres ecclésiastiques du diocèse de Périgueux et de Sarlat. Il s'agit surtout de prêtres de paroisses voisines comme l'abbé Courtois de Couze ou l'abbé Miquel de Beaumont, comme des prêtres de paroisses éloignées, ainsi l'abbé Caminade de Port Sainte-Foy ou l'abbé Guyène, curé de Condat.

A cette liste d'ecclésiastiques, s'ajoute une longue liste de caduniens, au nombre de 208. En général, seuls le prénom et le nom sont mentionnés mais parfois on précise la profession. Ainsi, M. Cornet, médecin, côtoie M. Combe, cordonnier, alors que soeur Jeanne, fille de la Charité, précède M. Baulard, gendarme. Toutes les classes de la société sont représentées et en une seule journée, c'est un tiers de la population cadunienne qui est devenue membre de la confrérie. Mais les confrères ne se limitent pas aux paroissiens de Cadouin, 939 personnes complètent la liste des inscrits en ce 17 septembre 1878.

A l'image des ecclésiastiques inscrits, ces pèlerins proviennent de tout le diocèse mais la plupart sont originaires des paroisses proches de Cadouin.

Le succès de cette journée était manifeste. Comme chaque année au mois de septembre, des pèlerins qui provenaient de tout le diocèse s'étaient rassemblés à Cadouin pour manifester leur dévotion au Saint Suaire et plus de 1200 d'entre eux s'étaient inscrits sur le nouveau registre de la confrérie du Saint Suaire. Ils n'étaient plus de simples pèlerins, ils étaient membres de la confrérie et considérés comme autant de nouveaux ambassadeurs du pèlerinage. Si Mgr Dabert comptait sur l'augmentation du nombre de confrères pour favoriser le développement du pèlerinage, l'évolution de la confrérie fut beaucoup plus modeste que le succès de cette journée ne le laissait espérer.

En fait, la confrérie du Saint Suaire s'est perpétuée jusqu'à la fin des pèlerinages. Ainsi, le 27 octobre 1933, Mlle Cécile Maumont inscrivait son nom sur le registre. Elle était la dernière personne à devenir membre de la confrérie. Toutefois, il y avait longtemps que celle-ci avait perdu la vigueur des premiers temps.

Au total, c'est un peu moins de 4500 personnes qui se sont inscrites entre 1878 et 1933. La journée du 17 septembre 1878, avec plus de 1200 inscrits, représente donc à elle seule un peu plus de 25 % du nombre total d'inscrits. C'est sous la cure de l'abbé Campan que les inscriptions ont été les plus nombreuses. Au 09 juin 1881, l'abbé Campan précise de sa main dans le registre qu'à ce jour 2232 personnes sont membres de la confrérie. En 1884, année de son départ, c'est un peu plus de 700 nouveaux membres qui se sont joints aux précédents. En revanche, de 1885 à 1933, sous la cure de l'abbé Boucher, on ne compte qu'un peu moins de 1400 nouveaux inscrits.

Les inscriptions se faisaient indifféremment en groupe ou individuellement, qu'il s'agisse de laïcs ou d'ecclésiastiques. Ainsi, le 30 avril 1882, grâce au pèlerinage paroissial de Pouillons (Landes), la confrérie s'ouvrait à 82 nouveaux membres.

Si dans l'ensemble ces personnes sont originaires de France, il arrive que leur provenance soit plus insolite. Ainsi le 13 août 1894, c'est la canadienne Marie-Agnès Gagnon qui s'inscrit. Le 28 novembre suivant, elle est imitée par dix-neuf autres canadiennes. Quelques ecclésiastiques étrangers sont également

reçus dans la confrérie comme le P. D. Buzzi, de Baltimore, Maryland, aux Etats-Unis d'Amérique, le 13 août 1881. Mais des inscriptions comme celle de l'abbé Baron, curé de Saint-Sylve près de Toulouse, le 16 octobre 1883, sont plus représentatives de la provenance des confrères. Il s'agit en général de pèlerins du diocèse de Périgueux et de Sarlat, et dans une moindre mesure du sud-ouest. Les autres, étrangers ou originaires d'autres régions françaises, constituent des exceptions.

Le registre compte moins de 400 noms pour les quarante dernières années. Contrairement aux espérances de Mgr Dabert et malgré les débuts encourageants de la Confrérie en 1878, elle n'a pas connu le succès escompté. Ainsi, le constat amer de l'abbé Campan, inscrit sur la première page du registre de la confrérie au moment de sa restauration le 17 septembre 1878 : « La confrérie du Saint Suaire qui était complètement tombée en désuétude depuis la Révolution de 1789 », pourrait presque s'appliquer à la situation de la confrérie en 1934 au moment de l'arrêt des pèlerinages. En fait, l'influence de la Confrérie du Saint Suaire s'est quasiment éteinte avec le départ de l'abbé Campan en 1884.

L'œuvre spirituelle de l'abbé Campan s'était également accompagnée de la fondation d'une Maison de Filles de la Charité en 1875. Cet établissement, qui complétait la Mission lazariste cadunienne, devait renforcer le cadre matériel et spirituel du pèlerinage.

Ce n'est donc pas faute d'avoir démerité qui devait causer le départ de l'abbé Campan et des lazaristes de Cadouin en 1884. L'abbé Campan se retirait après avoir créé les bases matérielles et spirituelles susceptibles de faire de Cadouin le grand pèlerinage que Mgr Dabert appelait de ses vœux.

En fait, l'ostension du 17 septembre 1878 résume à elle seule l'œuvre de l'abbé Campan en faveur du pèlerinage du Saint Suaire de Cadouin, telle que l'avait définie Mgr Dabert. Outre l'inauguration des nouveaux vitraux et de la nouvelle peinture de la fresque de l'abside, cette ostension marquait le rétablissement de la confrérie du Saint Suaire : ainsi l'œuvre matérielle se doublait d'une œuvre spirituelle pour faire de Cadouin un sanctuaire digne de l'insigne relique qu'il abritait.

Le départ de l'abbé Campan et la fermeture de la mission lazariste après une quinzaine d'années d'existence, marquaient pour le pèlerinage du Saint Suaire en pleine renaissance, comme pour Cadouin, le début d'une nouvelle ère. Mais l'élan originel était à jamais brisé, pour des raisons qui nous échappent encore, l'abbé Campan n'a pu achever sa mission à Cadouin.

Toutefois, plus d'un siècle après son départ et plus de soixante ans après la suppression du pèlerinage, on peut toujours constater dans l'abbatiale cadunienne le rôle que l'abbé Campan a pu jouer, sinon sur le plan spirituel du moins sur le plan matériel. Les vitraux, la fresque de l'abside, le grand autel, le tambour, les statues, les vêtements liturgiques, etc... sont aujourd'hui les témoins d'une période déterminante dans l'histoire de Cadouin et du pèlerinage du Saint Suaire : la mission lazariste de 1869 à 1884.

4^e colloque de Cadouin

samedi 23 août 1997

SAINTE BERNARD ET LA VIE CISTERCIENNE

*
* *

Table des matières

	Pages
Présentation , par Benoît CHAUVIN	1
Autour du plan cistercien , par Benoît CHAUVIN	3
Saint Bernard et la vie monastique , par Lucien AUBRY	23
Cadouin, abbaye cistercienne, les témoins matériels , par Brigitte et Gilles DELLUC	29
Notes sur le Père Léonard FRIZON et ses odes au suaire de Cadouin , par Louis GRILLON	55
Un poète oublié au temps du Roi Soleil, Léonard FRIZON, de la Compagnie de Jésus (1628-1700) , par Marcel BERTHIER	59
La mission lazarisite de Cadouin , par Patrice BOURGEIX	65
Table des matières	72

*
* *

Reprographié le 25 avril 2000
au Roc de Bourzac
24150 BAYAC

En couverture : cliché Gilles Delluc
Dans le cloître, la porte romane vers l'aile des moines.

